

**Les *primordia* de Rome selon Jean  
d'Outremeuse, chroniqueur liégeois du  
XIV<sup>e</sup> siècle**

**Jacques Poucet**

Membre de l'Académie royale de Belgique

Professeur émérite de l'Université de Louvain

Bruxelles, 21 juillet 2017

[Extrait des [Folia Electronica Classica](#), t. 34, juillet-décembre 2017]

## PLAN

### Introduction

- \* Ch. I. Les occupants de l'Europe après le déluge : les premiers gouverneurs d'Italie
- \* Ch. II. L'arrivée de Saturne (vers 1130 a.C.n.) et l'organisation de la région en trois royaumes
- \* Ch. III. La diaspora troyenne avec l'arrivée d'Énée et d'Ascagne dans l'Italie centrale
- \* Ch. IV. Les rois latino-albains
- \* Ch. V. La naissance de Romulus et de Rémus
- \* Ch. VI. La fondation de Rome. Romulus et son règne. La digression sur les *Mirabilia* et les *Indulgentiae*
- \* Ch. VII. Les successeurs de Romulus
- \* Ch. VIII. Les débuts de la République. Les premiers consuls et le pouvoir consulaire. Quelques événements des premières décennies

### Résumés et perspectives

\*

**Appendice : Textes et traductions :** Un important appendice fournit les textes originaux et la traduction en français moderne des passages du *Myreur* analysés dans les chapitres précédents. Ils ont été rassemblés, présentés et traduits par Anne-Marie BOXUS.

\*

## LES PRIMORDIA DE ROME SELON JEAN D'OUTREMEUSE, CHRONIQUEUR LIÉGEOIS DU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

### Plan de l'article

**Introduction** – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

### Plan du chapitre

Présentation générale – Le statut épistémologique des récits médiévaux – La question des sources – Chroniqueur et poète – Observations chronologiques

## Introduction

### Présentation générale

Jean d'Outremeuse est un auteur liégeois du XIV<sup>e</sup> siècle (1338-1400), qui écrit notamment une chronique universelle en moyen français intitulée *Ly Myreur des Histors*, c'est-à-dire une histoire du monde depuis la création jusqu'aux événements contemporains de l'auteur<sup>1</sup>. Ce monumental ouvrage n'a guère retenu l'attention du monde savant, sinon pour la partie concernant le Moyen Âge et l'histoire de Liège. Les sections traitant de l'antiquité orientale, grecque et romaine ont été, sinon ignorées, en tout cas fort négligées.

Leur lecture n'est pas facile. Le procédé annalistique généralement appliqué par l'auteur aboutit à un morcellement du texte qui empêche d'en voir la cohérence et de l'apprécier correctement. Dans la pratique, un lecteur désirant reconstituer l'histoire d'une période déterminée est souvent obligé de parcourir un grand nombre de pages

---

<sup>1</sup> Pour des informations sur cet auteur et son œuvre, on verra sur la Toile le site *Arlima* (France) [[http://www.arlima.net/il/jean\\_doutremeuse.html](http://www.arlima.net/il/jean_doutremeuse.html)], ou le site *Narrative Sources* (Belgique) [[http://www.narrative-sources.be/naso\\_link\\_en.php?link=739](http://www.narrative-sources.be/naso_link_en.php?link=739)] ou le site *La Vie en Prose* (Italie) [<http://users2.unimi.it/lavieenprose/index.php/titres/133-myreur-des-histors-de-jean-d-outremeuse>].

pour y repérer les informations utiles perdues dans ce qui apparaît à première vue comme un fouillis désordonné.

Depuis quelques années, nous nous intéressons à l'image que ce chroniqueur liégeois donne de l'antiquité romaine, non pour y trouver des informations nouvelles sur l'histoire de Rome évidemment, mais pour mettre en évidence sa pensée et tenter de dégager sa méthode de travail et notamment son rapport aux sources.

Nous lui avons déjà consacré plusieurs articles dans la revue électronique de Louvain (*Folia Electronica Classica*)<sup>2</sup> et nous sommes en train, avec Anne-Marie Boxus, de mettre la dernière main à la traduction en français moderne de l'intégralité (586 pages) du texte publié dans le premier tome de l'édition A. Borgnet<sup>3</sup>. Nous pensons mettre ce travail prochainement sur la Toile : il comportera le texte original en moyen français, une traduction en français moderne, des titres, des sous-titres, des sommaires, des notes de présentation, le tout constituant, par rapport à l'édition A. Borgnet, une valeur ajoutée certaine, du moins nous l'espérons.

\*

Le présent article analyse la manière dont Jean d'Outremeuse retrace les *primordia* de Rome. C'est ainsi que nous appellerons l'histoire la plus ancienne du site depuis l'arrivée des rescapés du déluge (2752 a.C.n.) jusqu'aux environs de 510 a.C.n. (date de l'exil de Tarquin et du début de la République). Les textes concernant cette période sont dispersés sur plus de 90 pages (p. 6 à 99) dans le tome I de l'édition A. Borgnet. Pour aider le lecteur, ils ont été rassemblés et annexés au présent article dans un appendice « [Textes et traductions](#) », où ils ont été pourvus d'une traduction en français moderne et présentés aussi clairement que possible.

Pour en revenir au présent article, il comporte, outre l'introduction et la conclusion, un exposé en huit chapitres : (I) l'histoire des premiers peuples venus occuper la zone après

<sup>2</sup> C'est une revue fondée en 2001 et accessible sur la Toile [<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/default.htm>]. On trouvera les articles sur Jean d'Outremeuse dans les [tomes](#) 22 (2011), 23 et 24 (2012), 25 et 26 (2013), 28 (2014), 30 (2015), 31 et 32 (2016) et 33 (2017).

<sup>3</sup> *Ly Myreur des Histors. Chronique de Jean des Preis dit d'Outremeuse*, publiée par A. Borgnet, Tome 1, Bruxelles, 1864, 684 p. (Publications de la Commission Royale d'Histoire de Belgique. Collection des chroniques belges inédites. Corps des chroniques liégeoises). Accessible sur la Toile [[http://books.google.be/books?id=DX5BAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs\\_ge\\_summary\\_r&cad=0#v=onepage&q&f=false](http://books.google.be/books?id=DX5BAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false)]. L'intégralité de l'édition, avec l'introduction et les index, comporte sept volumes, parus entre 1864 et 1887. Ils sont dus à Adolphe Borgnet (tomes I, II, III, V) et à Stanislas Bormans (tomes IV, VI et VII), et l'ensemble (sauf le volume VI) est accessible sur la Toile.

le déluge et dirigés par des *gouverneurs de pays d'Italie* ; (II) l'arrivée de Saturne et l'organisation de la région en trois royaumes ; (III) la diaspora troyenne, amenant Énée et Ascagne dans l'Italie centrale ; (IV) la longue série des rois dits latino-albains, d'Ascagne à Amulius ; (V) la naissance de Romulus et Rémus ; (VI) la fondation de Rome et le règne du premier roi-empereur ; (VII) l'histoire des successeurs de Romulus jusqu'à Tarquin le Superbe et enfin (VIII) le passage à la République, avec l'avènement des premiers consuls, la description du pouvoir consulaire et quelques événements des premières décennies de la République.

#### **Le statut épistémologique des récits médiévaux**

Faut-il préciser que ce travail n'aborde pas le problème de l'histoire authentique (« ce qui s'est réellement passé ») et qu'il a volontairement laissé de côté l'énorme bibliographie sur les origines de Rome ? Il évolue au niveau de l'historiographie (« comment les faits sont racontés »), de deux historiographies différentes d'ailleurs, puisqu'il sera question d'auteurs antiques et d'auteurs médiévaux.

Un mot rapide pour expliciter quelque peu les problèmes.

Les chroniqueurs médiévaux retracent ce qu'ils croient être l'histoire authentique à partir de ce qu'ils trouvent dans les textes antiques. En réalité, ces textes antiques ne livrent qu'une histoire interprétée, retravaillée, partiellement imaginée même, qu'il serait préférable d'appeler « tradition ». C'est le mot en tout cas que nous utiliserons pour la désigner (tradition romaine ancienne, tradition classique, tradition antique). C'est sur cette « tradition ancienne », déjà historiquement contestable, que les auteurs médiévaux ont travaillé, sans toujours bien la comprendre et en n'hésitant pas à la développer ou à la compléter.

On comprend dans ces conditions que, pour un chercheur moderne, la recherche de l'Histoire authentique dans les textes médiévaux n'a guère de sens. Ce qui, par contre, peut se révéler intéressant, c'est comment l'auteur médiéval retravaille et réinterprète ses sources et les morceaux de tradition ancienne qu'elles conservent.

C'est ce que nous ferons avec Jean d'Outremeuse. Sa narration reflète globalement la tradition romaine antique, on le verra, mais avec de très nombreuses différences. Certaines sont secondaires, d'autres moins, mais le lecteur familiarisé avec le récit antique est surtout frappé par les omissions, les transformations et les additions, parfois

massives, que le chroniqueur apporte à cette tradition. Les plus intéressantes nous mettent en contact avec sa méthode de travail.

#### La question des sources

Écrivant au XIV<sup>e</sup> siècle, dans un milieu de culture comme Liège, Jean d'Outremeuse avait beaucoup de documents à sa disposition<sup>4</sup>. Il a mentionné lui-même ses sources antiques et médiévales dans le prologue du *Myreur* (I, p. 2-4). La liste en est impressionnante. Y figurent ainsi, parmi beaucoup d'autres, Flavius Josèphe, Tite-Live, Trogue Pompée, Suétone, Orose, saint Jérôme, Paul Diacre, Bède le Vénérable, Gervais de Tilbury, Godefroid de Viterbe, Vincent de Beauvais, Martin d'Opava.

En réalité, cette liste n'est pas totalement fiable. Jean a parfois utilisé directement des œuvres qui n'en font pas partie ; par ailleurs elle contient des noms d'auteurs que Jean n'a pas connus de première main, mais qu'il a tout simplement recopiés dans une liste trouvée chez l'auteur qu'il utilisait. Sa conception de la source n'est pas la même que la nôtre. Il s'estime en droit de considérer comme ses propres sources celles de l'auteur dont il se sert.

Cette question des sources est importante pour notre recherche. En effet, l'identification et la consultation des textes antérieurs (antiques ou médiévaux) dont Jean a eu réellement connaissance sont indispensables pour donner une idée de sa méthode. Il faut comparer son texte avec celui de ses modèles pour déterminer ce qu'il a fidèlement retranscrit de ses prédécesseurs, ce qu'il a laissé tomber, ce qu'il a pris chez eux en le transformant et... ce qu'il a inventé. Car il a beaucoup inventé.

\*

Pour les *primordia*, le problème est relativement simple, car nous avons conservé sa source directe, l'importante *Chronicon Pontificum et Imperatorum* de Martin d'Opava<sup>5</sup> écrite en latin au XIII<sup>e</sup> siècle et dont un exemplaire – Jean le signale lui-même (*Myreur*, IV, 358) – existait dans la bibliothèque de sa cathédrale. Nous aurons à la citer souvent.

---

<sup>4</sup> Un mémoire de maîtrise en Histoire a été présenté en 2010 à l'Université de Liège : A.-P. Courtoy-Collins, *La sphère intellectuelle liégeoise au XIV<sup>e</sup> siècle à travers l'œuvre de Jean d'Outremeuse*, 181 p. Il est encore inédit.

<sup>5</sup> *Martini Oppaviensis Chronicon Pontificum et Imperatorum* edidit L. Weiland, Hanovre, 1872, p. 377-475 (*Monumenta Germaniae Historica*, S.S., 22). Cette édition critique, considérée aujourd'hui comme insatisfaisante, doit être remplacée par celle à laquelle travaille A.-D. von den Brincken, pour les *MGH*, depuis 2002. L'édition de L. Weiland est facilement accessible sur le site des *MGH*. La partie qui concerne les *primordia* de Rome se trouve aux p. 397-403.

Mais tout n'est pas réglé pour autant, car notre chroniqueur conserve généralement beaucoup de liberté vis-à-vis de ses sources. Même quand il s'inspire indiscutablement d'un auteur – et c'est le cas de la *Chronique* de Martin –, cela ne veut pas dire qu'il le recopie (il vaudrait mieux dire « traduit ») textuellement. En fait il s'en écarte beaucoup et souvent ; il n'hésite pas à puiser ailleurs d'autres informations, souvent sans nommer ses garants et sans qu'on parvienne toujours à les identifier. Parfois même, quand il les cite, ses références ne sont pas exactes. Et, pour compliquer encore les choses, il n'éprouve aucun scrupule à inventer des données de toutes pièces, sans le signaler bien sûr.

Mais, comme on l'a dit, ce sont précisément ces écarts (omissions, additions, transformations) qui sont intéressants. On n'en découvre pas toujours l'origine, mais l'enquête permet, au moins en partie, de comprendre comment travaille notre chroniqueur.

#### **Chroniqueur et poète**

Il faut ajouter que Jean d'Outremeuse n'est pas seulement un chroniqueur. Il est également poète, peut-être pas un grand poète, mais en tout cas un versificateur prolifique.

Il a en effet écrit, quelque vingt ans avant *Ly Myreur*, une œuvre intitulée *Geste des eveques de Tongres et de Liege* ou simplement *Geste de Liege*. Une partie seulement en a été conservée, mais elle compte cependant quelque 53.000 alexandrins répartis en laisses monorimes. Cette *Geste* raconte en trois livres l'histoire des évêques de Tongres et de Liège depuis la fondation de Tongres jusqu'à l'époque de l'auteur (les derniers vers se rapportent à l'année 1390). Mais seul le premier livre (quelque 40.000 vers) qui va jusqu'à l'élection de Hugues de Pierrepont (1200) nous est parvenu pratiquement intact<sup>6</sup>.

Il fallait mentionner cette œuvre épique. D'abord parce qu'entre elle et *Ly Myreur* existent de nombreux points de contact, faciles à comprendre puisque que les deux œuvres traitent partiellement des mêmes sujets. L'histoire de Tongres et de Liège ne fait-elle pas partie de l'histoire du monde ? Ensuite, parce que cette *Geste* a été, elle aussi, une des sources d'inspiration du *Myreur*, plus ou moins importante selon les

---

<sup>6</sup> La partie de la *Geste* qui nous intéresse a été éditée dans le même volume que le *Myreur* (cfr *supra*, note 3), aux p. 587-638. Elle est donc elle aussi accessible sur la Toile.

périodes envisagées. Sur les *primordia* de Rome déjà, son influence, quoique fort réduite, est perceptible.

Il y a d'ailleurs plus que des rapports de contenu. Le goût de Jean d'Outremeuse pour l'épopée et l'amplification épique, caractéristique dans la *Geste*, se manifeste également dans certains développements du *Myreur*. On verra ainsi dans les sections consacrées à la République et à l'Empire, surgir de véritables petites épopées, qui mettent en scène des héros et des événements, dont on ne trouve aucune trace ailleurs. Ils sont sortis de l'imagination poétique de Jean qui a abandonné ses habits de chroniqueur pour revêtir ceux du poète. Le phénomène n'est pas aussi marqué dans le récit des *primordia* qu'il ne le sera par la suite, mais il est déjà sensible. On aura l'occasion d'en reparler.

#### Observations chronologiques

En ce qui concerne la chronologie, Jean utilise la périodisation, courante au Moyen Âge, qui répartit l'histoire du monde en six âges, rappelés ci-dessous avec leur durée, les années qu'ils recouvrent depuis la création et leur équivalent dans le comput propre à Jean (signalé a.C.n.) :

- 1) de la création du monde au déluge : 2242 ans, c'est-à-dire de l'an 1 à l'an 2242 de la création, soit de 5200 à 2958 a.C.n.
- 2) du déluge à la naissance d'Abraham : 942 ans, c'est-à-dire de l'an 2242 à l'an 3184 de la création, soit de 2958 à 2016 a.C.n.
- 3) de la naissance d'Abraham au couronnement de David : 940 ans, c'est-à-dire de l'an 3184 à l'an 4124 de la création, soit de 2016 à 1075 a.C.n.
- 4) du couronnement de David à l'exil de Babylone : 486 ans, c'est-à-dire de l'an 4124 à l'an 4610 de la création, soit de 1075 à 589 a.C.n.
- 5) de la transmigration à Babylone à l'incarnation du Christ : 589 ans, c'est-à-dire de l'an 4610 à l'an 5199 de la création, soit de 589 a.C.n. à l'an 1 de l'incarnation.
- 6) de l'incarnation du Christ à la fin du monde.

Le chroniqueur utilise aussi à l'occasion des périodisations secondaires, comme celle de la naissance de Joseph, qui commence en l'an 246 d'Abraham. Elles n'ont pas été reprises dans la liste ci-dessus.

De toute manière, quel que soit le système utilisé par Jean, pour chaque date qu'il cite, nous donnons généralement son équivalent en années a.C.n. (calculé dans le système propre à Jean), et cela pour faciliter les comparaisons. On se gardera toutefois de considérer que les années a.C.n. de Jean correspondent à celles de notre comput actuel, qui seront signalées par la formule « avant notre ère ».

\*



On s'attendrait à ce que le *Myreur* débute par la création du monde. Il n'en est rien. Dès les premières lignes, l'auteur annonce que sa chronique commencera à la destruction de Troie, événement clé dans l'historiographie ancienne :

[p. 4] Les présentes chroniques commencent à la destruction de Troie parce que les gens qui quittèrent cette ville après sa destruction vinrent [p. 5] en Europe pour y habiter. Toutefois des gens étaient déjà installés dans cette région, et il y en avait eu précédemment pendant quinze cent trente-sept ans.

En s'exprimant ainsi, le chroniqueur semble vouloir adopter un modèle chronologique gréco-romain classique. Mais ce n'est pas le cas. La destruction de Troie et la diaspora troyenne n'apparaissent que plus loin dans son œuvre (I, p. 20-28 *passim*). En réalité son récit commence aux événements postérieurs au déluge, c'est-à-dire, dans la chronologie médiévale, au « second âge du monde ». Le « premier âge », de la création au déluge, ne sera abordé qu'en I, p. 308-325, et sous la forme d'ailleurs d'une longue digression.

Fait symptomatique également d'un certain désordre, le lecteur devra attendre le récit de l'Annonciation (I, p. 336) pour rencontrer le seul exposé d'ensemble consacré à la *prosecutio temporum* adoptée par le chroniqueur. Bref, *Ly Myreur*, chronique universelle, commence dans un certain flou sur le comput utilisé.

Mais ce flou ne se manifeste que dans l'organisation générale ; dans le détail du récit, Jean se révèle un accro des dates précises (parfois au mois, voire au jour près). Très souvent, il se complaît dans une débauche de précisions généralement fantaisistes et entre parfois dans des discussions techniques difficilement supportables. C'est presque un obsédé de chronologie.

Un dernier mot. Si Jean a conscience, comme on vient de le voir, que la destruction de Troie et la diaspora troyenne représentent une date significative dans l'histoire du monde, le médiéval qu'il est connaît aussi fort bien l'importance du déluge, qui marque la naissance d'un univers nouveau. La *Genèse* lui a appris l'histoire des trois fils de Noé qui se sont partagé le monde et la liste de leurs postérités respectives. Elle ne faisait toutefois aucune référence à l'Europe, à l'Asie et à l'Afrique. N'empêche que le récit biblique inspire le début du *Myreur*, qui traite de la reconstruction des *primordia* les plus anciens de Rome.

Après cette longue introduction, il est temps maintenant de passer à notre sujet : les premiers occupants de l'Europe et de l'Italie après le déluge.

## Chapitre premier

### Les occupants de l'Europe après le déluge : les premiers gouverneurs d'Italie

#### Plan de l'article

Introduction – I. **Les premiers gouverneurs d'Italie** – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions (A.-M. BOXUS)**

#### Plan du chapitre

Les données à la disposition de Jean – Arrivée de Japhet, puis de Rachem - Les premiers successeurs de Rachem – Une population primitive – La suite des gouverneurs – Le goût pour l'onomastique – L'ancrage dans la géographie – La valorisation de Rome – L'exception de Trèves au sein d'une Europe primitive

On a évoqué le goût de la chronologie manifesté par l'auteur du *Myreur*, ainsi que les libertés qu'il prend à l'égard de ses modèles. Une autre de ses caractéristiques est sa capacité d'invention. Lorsqu'il ne trouve rien dans ses sources, un peu comme s'il ne supportait pas le vide historique, il invente.

Cette tendance est particulièrement perceptible dans le présent chapitre où il tente de reconstituer l'histoire de la zone de la future Rome aux époques les plus anciennes : entre le déluge et l'arrivée de Saturne, c'est-à-dire, dans sa chronologie, entre 2958 a.C.n. et les environs de 1130 a.C.n.

Toutefois, pour réaliser l'étendue de sa fantaisie créatrice, il faut avoir une idée précise des données qu'il pouvait trouver chez les auteurs antiques et chez ses prédécesseurs médiévaux.

#### Les données à sa disposition

##### *a. la tradition romaine antique*

La tradition romaine antique s'était interrogée sur cette période primitive, sans toutefois se préoccuper d'en fournir une vision détaillée et cohérente.

Sur cette question, l'*Origo gentis Romanae*<sup>7</sup> est un document important. Il a notamment conservé (IV, 1) la trace d'auteurs (non identifiés) rapportant que :

« [...] après que le déluge eut submergé le monde, beaucoup d'hommes de diverses contrées s'établirent un peu partout sur les montagnes auxquelles ils avaient demandé refuge. Dans leur recherche d'un lieu où se fixer, quelques-uns passèrent en Italie. Ils furent appelés Aborigènes [...] (p. 81, trad. Richard).

En fait la tradition romaine ne savait trop que faire de ces Aborigènes censés représenter une couche archaïque de population. Était-ce « une race d'hommes agrestes, vivant dans l'ignorance de toute loi, de toute forme de pouvoir, libres et sans contrainte » (cfr Salluste, *Cat.*, VI, 1-2, repris dans l'*Origo Gentis Romanae*, III, 8), ou bien des colons grecs, donc des gens déjà relativement cultivés, venus coloniser l'Italie (cfr Denys d'Halicarnasse, I, 11, 1)<sup>8</sup> ? Mais pour d'autres encore, ils ne seraient pas venus d'ailleurs ; ce serait tout simplement des autochtones, en d'autres termes les tout premiers habitants de l'Italie (cfr Denys d'Halicarnasse, I, 10). Bref, sur la période la plus ancienne, dans laquelle étaient censés intervenir les Aborigènes, la tradition romaine ne livrait pas de récit solide et bien charpenté.

Pour la période suivante, cette même tradition, toujours facilement accessible à travers le récit de l'*Origo gentis Romanae*, faisait défiler comme rois du Latium, voire de l'Italie, une série de personnages comme Janus, Saturne, Picus, Faunus, pour ne citer qu'eux. On reconnaît évidemment là des divinités du panthéon romain transformés en rois mythiques par une vision évhémériste de l'histoire. Cette forme de pensée antique voyait en effet dans les divinités des êtres humains particulièrement importants divinisés après leur mort.

<sup>7</sup> L'*Origo gentis Romanae* forme la première partie d'un corpus tripartite (*Historia tripartita*), attribué à Sextus Aurelius Victor et composé au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Outre l'*Origo gentis Romanae*, il comportait le *De viris illustribus urbis Romae* et le *De Caesaribus*. Grâce à ce recueil de caractère « doxographique », qui propose une synthèse des vues des annalistes républicains, nous avons conservé, sur certaines périodes abordées par Jean d'Outremeuse, des notices de date républicaine relativement détaillées. Nous avons utilisé l'édition, très largement commentée, de J.-Cl. Richard, *Pseudo-Aurélius Victor. Les origines du peuple romain*, Paris, 1983, 193 p. (Collection des Universités de France). Un texte est accessible sur le site *The Latin Library* [<http://www.thelatinlibrary.com/victor.origio.html>]

<sup>8</sup> Rhéteur grec, né avant 53 a.C.n. et mort après 8 p.C.n., Denys d'Halicarnasse a écrit en grec une histoire ancienne de Rome (intitulée *Antiquités romaines*) constituée à l'origine de vingt livres, dont les onze premiers ont été conservés. Il y racontait l'histoire des origines légendaires de Rome jusqu'au début de la première guerre punique (264 a.C.n.). Le Livre I est accessible sur le site *Hodoi Electronikai* de Louvain [[http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/denys\\_hal\\_ant\\_rom\\_01/](http://mercure.fltr.ucl.ac.be/Hodoi/concordances/denys_hal_ant_rom_01/)].

Quant à la *Chronique* de Jérôme (p. 101 du ms. Merton)<sup>9</sup>, évoquant ce qui s'était passé en Italie avant l'arrivée d'Énée, elle notait simplement : *Ante Aeneam, Janus, Saturnus, Picus, Faunus, Latinus in Italia regnaverunt annis circiter CL* « Avant Énée, Janus, Saturne, Picus, Faunus, Latinus régnerent en Italie pendant 150 ans environ ».

Voilà, très brièvement résumées, les positions de la tradition romaine.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Jean d'Outremeuse, comme tous ses prédécesseurs médiévaux, connaissait évidemment la *Chronique* de Jérôme (« la mère des chroniques médiévales »). Mais elle ne lui apprenait pas grand-chose.

Quant à la synthèse de l'*Origo gentis Romanae*, elle devait lui être étrangère. Aucun passage de cette section du *Myreur* en tout cas n'oriente vers une utilisation, même indirecte, de ce traité. Et pourtant, l'*Historia Romana* de Paul Diacre (VIII<sup>e</sup> siècle) avait largement utilisé l'*Origo* au début de son premier livre<sup>10</sup>. Le détail est piquant parce que Paul Diacre est explicitement cité par Jean dans le prologue du *Myreur* comme une de ses sources. Jean a peut-être consulté Paul, mais certainement pas à propos des plus anciens occupants de l'Italie.

Quoi qu'il en soit, la tradition romaine antique n'a pas fourni à Jean des éléments utiles à sa reconstruction de cette période. Mais il en a trouvé dans des sources médiévales.

*b. la tradition médiévale : Martin d'Opava et le rédacteur de la Graphia aureae Urbis*

De fait Martin, dans sa *Chronique*, traitait de l'occupation la plus ancienne de la région de Rome. Il se basait sur un traité latin anonyme du XII<sup>e</sup> siècle, intitulé *Graphia aureae urbis* et faisant partie de la tradition des *Mirabilia urbis Romae*<sup>11</sup>. Comme nous

<sup>9</sup> Nous utilisons la *Chronique* de Jérôme (IV<sup>e</sup> siècle), « mère des chroniques médiévales » et référence incontournable pour tous les auteurs médiévaux, dans l'édition online du manuscrit 315 (Merton College Oxford) [[http://www.tertullian.org/fathers/jerome\\_chronicle\\_05\\_latin\\_part1.htm](http://www.tertullian.org/fathers/jerome_chronicle_05_latin_part1.htm)]. Cette édition online présentée par R. Pearse (2005) fournit l'original latin et une traduction anglaise. – On peut également utiliser *Die Chronik des Hieronymus. Hieronymi Chronicon*, éd. R. Helm, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1956 (C'est le septième volume des œuvres d'Eusèbe dans le « Corpus de Berlin », 47). Mais, à notre connaissance, cette édition n'est pas disponible sur la Toile.

<sup>10</sup> Paul Diacre est un moine bénédictin, historien et poète du VIII<sup>e</sup> siècle, d'origine lombarde, auteur notamment d'une *Historia romana*, qui continue le *Breviarium* (« Abrégé d'Histoire romaine ») d'Eutrope, rédigé dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Nous avons consulté ces auteurs dans les *Monumenta Germaniae Historica (Auctores Antiquissimi, 2) : Eutropi Breviarium ab urbe condita cum versionibus Graecis et Pauli Landolfique additamentis*, éd. H. Droysen, Berlin, 1879, 430 p.

<sup>11</sup> Pour le dire simplement, les *Mirabilia urbis Romae* sont en quelque sorte des guides de voyage, apparus à partir du XII<sup>e</sup> siècle et décrivant aux visiteurs de Rome les « curiosités » de la ville (littéralement « les choses à voir, dignes d'être vues »). Le genre a connu un développement complexe et multiséculaire. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin (ch. VI). La *Graphia*

disposons du texte de la *Graphia*, nous pouvons comparer l'original avec ce qu'il est devenu chez Martin d'Opava.

Martin écrivait : « On peut lire que, bien avant la création de Rome, il existait en Italie plusieurs royaumes dans la région où Rome fut fondée plus tard » (*Longe enim ante creationem Urbis plerique in Ytalia circa locum ubi post Urbs condita est leguntur regnasse*, p. 399, éd. L. Weiland).

Cette phrase, qui n'est pas en elle-même très explicite, annonce le développement qui suit immédiatement et où Martin reprend les premières lignes de la *Graphia*. Ce traité présentait les fondations les plus anciennes sur le site de Rome : tout partait de Noé et de ses fils :

*Postquam filii Noe edificaverunt turrim confusionis, Noe cum aliquibus ratem ingressus venit in Ytaliam et non longe ab eo loco, ubi nunc est Roma, civitatem construxit nominis sui, in qua laboris et vite terminum dedit* (p. 399-400, éd. L. Weiland)

Après que les fils de Noé eurent construit la tour de la confusion, Noé, montant sur un radeau avec quelques personnes, arriva en Italie et construisit, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui Rome, une ville à laquelle il donna son nom. Il y termina ses travaux et sa vie.

C'est la reprise presque textuelle du texte de la *Graphia*. Noé est donc censé être mort dans la ville qu'il avait fondée sur le site de la future Rome et à laquelle il avait donné son nom (on ne dit pas lequel).

Mais la mort de Noé ne termine pas le récit. Celui-ci continue dans la citation suivante, où Martin retranscrit toujours la *Graphia*, en omettant toutefois quelques passages que nous avons placés entre crochets droits :

*Ianus vero filius una cum Iano filio Japhet, nepote suo, et Camese indigena civitatem Ianiculum construens regnum accepit. [Camese vero carnis universae viam ingresso, ad Ianum solum regnum relatam est]. Hic cum iam dicto Camese apud Transtiberim palacium construxit, quod Ianiculum appellavit, in eo loco ubi nunc ecclesia sancti Iohannis ad Ianiculum sita est. [Ipse vero in palatio, a se in Palatino monte constructo, regni sedem habebat ; in quo omnes postea imperatores et Caesares feliciter habitaverunt]*

Mais son fils Janus, avec l'aide de Janus fils de Japhet, son petit-fils, et de Camese, un habitant de l'endroit, construisit la ville Janicule et prit le pouvoir royal. [À la mort de Camese, le royaume revint au seul Janus]. Celui-ci, avec le Camese dont on vient de parler, avait construit au Transtévère un palais qu'il appela Janicule, à l'endroit où se trouve aujourd'hui l'église Saint-Jean-du-Janicule. [C'est dans le palais construit par lui sur le mont Palatin, qu'il avait le siège de son pouvoir et c'est là que dans la suite les rois (de Rome) et les Césars habitèrent avec bonheur]

---

*aureae urbis* est légèrement postérieure à la plus ancienne version des *Mirabilia* et légèrement différente d'elle, notamment parce qu'elle commence par un bref résumé de l'histoire de Rome. On la trouvera éditée dans R. Valentini et G. Zucchetti, *Codice topografico della Città di Roma*, III, Rome, 1946, p. 67-110 (Fonti per la storia d'Italia, 90). Elle est également accessible sur ALIM (*Archivio della Latinità Italiana del Medioevo*) [<http://it.alim.unisi.it/dl/resource/370>].

La suite ne nous intéresse plus directement car elle raconte l'arrivée de Saturne, qui sera analysée plus loin.

\*

La vision de Martin se place donc sans grande originalité dans la ligne de celui de l'auteur de la *Graphia*. Le début est très clair. Noé, arrivant en Italie après le déluge, a construit sur le site de la future Rome une ville qui porte son nom et où il est mort. Mais la suite se complique avec l'entrée en scène de trois personnes : deux Janus, l'un fils de Noé, l'autre petit-fils de Noé (par Japhet), et, à côté d'eux, un autochtone appelé Camese<sup>12</sup>.

Le texte semble dire que le pouvoir fut d'abord exercé en commun par Janus, fils de Noé, le nouveau-venu, et Camese, l'indigène, et qu'ensuite (pour l'auteur de la *Graphia* en tout cas), une fois Camese mort, tout le pouvoir serait revenu à Janus. Le texte attribue aussi à Janus la construction de la « ville Janicule » et du « palais Janicule » au Transtévère, ainsi que celle (avec Camese cette fois ) d'un palais sur le mont Palatin, qui sera dans la suite le siège du gouvernement.

On voit bien pourquoi Janus est présenté comme le fondateur du Janicule. Le goût pour les pseudo-étymologies est très répandu dans l'antiquité et au Moyen Âge. On comprend moins bien pourquoi l'auteur a donné deux sens différents (« ville » et « palais ») au terme Janicule qui désigne un mont.

Nous n'approfondirons pas ces détails. Nous nous bornerons à noter qu'à défaut d'une tradition romaine solide et même si ses prédécesseurs ne s'étaient pas montrés particulièrement diserts, Jean d'Outremeuse disposait, grâce à Martin d'Opava, de certaines informations médiévales, où intervenaient Noé et ses fils et qui l'orientaient vers les traditions bibliques sur le déluge.

C'était peu de chose mais c'est probablement le point de départ qui a permis à Jean de tenter une reconstruction *modo suo* de la période la plus ancienne de Rome. On va voir en effet qu'il s'inspire de son modèle (Martin/*Graphia*), mais de très loin, pour aboutir à un récit très détaillé et tout à fait différent, mais riche d'informations sur sa méthode de travail.

---

<sup>12</sup> Un personnage cité aussi par Macrobe, *Saturnales*, I, 7, 19.

Présentons donc la vision de Jean d'Outremeuse. Elle nous ramène au récit biblique du déluge et à ses suites immédiates, lorsque Noé (*Genèse*, X) partage le monde entre ses trois fils (Sem, Cham, Japhet).

**Arrivée de Japhet (2752 a.C.n.), puis de Racheu (2718 a.C.n.)**

Très vite apparaissent des libertés avec un texte biblique qui ne cite ni l'Asie, ni l'Afrique, ni l'Europe. Or, pour Jean, le partage du monde après le déluge accorde l'Asie à Sem, l'Afrique à Cham et l'Europe à Japhet. Sur ce plan, le chroniqueur n'est pas original : il se conforme à la vision médiévale.

Par contre, il innove en faisant venir Japhet en Europe, comme premier occupant du site de la future Rome :

[p. 6] [*Japhet vient habiter en Europe avec deux fils*] [...] Japhet fut le premier à habiter en Europe ; il amena avec lui deux de ses fils, nommés Jabam et Racheu, accompagnés de Janus, fils de Jabam, d'un autre Janus, fils de Racheu, et de beaucoup d'autres de la race de Japhet. Ils s'installèrent à l'endroit exact où ensuite Rome fut fondée et se trouve encore.

Ici Jean ne recopie pas Martin, mais il s'en inspire. Ce n'est pas Noé, mais son fils Japhet qui s'installe sur le site de la future Rome. De Martin, Jean conserve en tout cas le souci de valoriser la région ; il conserve aussi le nom de Janus (I, p. 6 et 7) et celui de Janicule (qui n'apparaît qu'en I, p. 9). Mais très vite il gonfle le récit en envisageant des établissements – rudimentaires, il est vrai – mais qui portent chacun le nom de leur fondateur :

[p. 6] [*Les débuts de Rome*] À cet endroit chacun construisit des abris, des sortes de petits villages. Ils portèrent tous le nom des deux Janus, sauf un qui fut nommé Réchéane, d'après Racheu.

Jean, très régulièrement, a le souci de donner le nom de toute fondation qu'il signale, et ce nom est, régulièrement aussi, celui du fondateur. C'est le système de l'éponymat. La glose marginale (ici en italiques), qui fonctionne généralement comme un sommaire du passage, est assez significative. Pour le glossateur, on se trouve devant les commencements de Rome : *De Romme comment ilh fut commenchié*.

Suivent une série de précisions chronologiques, onomastiques et généalogiques, absentes de Martin mais qui semblent avoir beaucoup d'intérêt pour Jean. Celui-ci ne date pas seulement date l'événement de l'an 206 après le déluge ; il fournit encore au lecteur une sorte de carte d'identité de toute la famille :

[p. 7] [*Les enfants de Japhet*] Au temps où il vint en Europe, Japhet avait déjà trois cents ans ; ce fut en l'an 2448 de l'origine du monde, correspondant à l'an 206 du déluge de Noé. Jabam, le fils de Japhet, avait alors cent quarante ans ; Racheu, l'autre fils de Japhet, en avait

quatre-vingt-douze ; Janus, fils de Jabam, avait quarante-huit ans et Janus, fils de Rachem, en avait seize.

\*

Martin n'avait envisagé qu'une seule occupation de la région de Rome. Jean va compliquer les choses. À ses yeux en effet, l'installation de Japhet et ses fils dans la région de Rome fut éphémère :

[p. 6] Ils n'étaient pas installés là depuis un an qu'une multitude de serpents et de bêtes venimeuses les fit repartir au-delà de la mer, d'où ils étaient venus.

Jean toutefois ne fait pas durer longtemps leur absence. Il ne fallut pas trente-quatre ans avant que l'Europe, débarrassée par Dieu des serpents, ne se repeuple et que la zone de la future Rome ne soit à nouveau occupée par Rachem, un des fils de Japhet, en l'an 2482 de la création, c'est-à-dire en 2718 a.C.n. Voici le texte :

[p. 9] [*Rachem, le fils de Japhet, vient habiter en Europe, en Italie, sur le site de Rome*] En cette même année, Rachem, fils de Japhet, revint en Europe, sur ordre de Dieu. Celui-ci lui avait envoyé un signal clair, en vidant le pays de tous les serpents qui s'en allèrent en Orient pour s'installer finalement dans la tour de Babel, qu'on nommait alors la tour de confusion. Ce Rachem fonda beaucoup d'installations en Europe, dans la région qu'on appelle Italie, où se trouve Rome. Après avoir dirigé son peuple soixante-deux ans, il mourut en l'an 2544 de la création (= 2656 a.C.n.), âgé de cent quatre-vingt-huit ans

Ainsi donc, Rachem, arrivé en 2718 a.C.n., dirige la région pendant 62 ans et meurt à l'âge de 188 ans, en 2656 a.C.n. Toujours cette importance accordée aux noms, aux rapports de parenté, aux dates, aux chiffres en général ainsi qu'aux questions de généalogie.

#### **Les premiers successeurs de Rachem**

Mais les choses ne se terminent pas avec la disparition de Rachem. Après lui, toute une dynastie s'installe au pouvoir. Pendant quelque quinze siècles en effet, jusqu'à l'arrivée de Saturne, la région est dirigée par des membres de sa famille. Jean les appelle les *gouverneurs de pays d'Italie*. Et dans son esprit – faut-il le rappeler ? – le « pays d'Italie » n'est rien d'autre que la région où s'était installé Rachem, c'est-à-dire celle de la future Rome, sans précision de territoire.

L'histoire de ces *gouverneurs* illustre fort bien la grande liberté créatrice de Jean. Il en avait évidemment besoin pour combler, sans véritable modèle, ni antique, ni médiéval, un vide de quelque quinze siècles.

Le résultat est un ensemble totalement artificiel mais cohérent, en l'occurrence une dynastie de dirigeants appelés tantôt « gouverneurs », tantôt « rois », appartenant tous à



la famille de Racheu, le fondateur. Nous allons les passer en revue. Nous verrons que Jean s'est même compliqué la tâche en imaginant qu'ils sont toujours deux au pouvoir.

Peut-être cette idée de la collégialité lui est-elle venue de celle des consuls de la République romaine, mais elle en est très différente. D'abord, parce que les gouverneurs, un peu comme des rois, occupent leur poste pendant toute leur vie ; ensuite, parce que, lorsque l'un d'entre eux meurt, il est remplacé par son propre fils qui gouverne avec le survivant et, à la mort du survivant, avec le fils de ce dernier. Chaque poste de gouverneur est donc occupé de père en fils et la durée de chaque règne peut être très variable.

\*

Le système démarre à la mort de Racheu, le seul à avoir dirigé le pays sans collègue. Ses premiers successeurs sont ses deux cousins, les Janus mentionnés plus haut. Ils règnent ensemble pendant 97 ans et meurent le même jour.

[p. 9] Les deux cousins régnèrent ensemble en souverains quatre-vingt dix-sept ans, et moururent le même jour, en l'an 2641 de l'origine du monde, Janus, fils de Jabam, à l'âge de deux cent quarante et un ans, Janus, fils de Racheu, à l'âge de deux cent et huit ans. Tous deux avaient fondé dans leur royaume un palais, nommé Janicule. À l'endroit exact de ce palais se trouve maintenant l'église Saint-Jean en Janicule.

On notera la fondation d'un palais nommé Janicule, une des collines de Rome, et le souci de le localiser par rapport à la Rome chrétienne.

Après la mort des cousins, le peuple est gouverné par Phalec, fils du premier Janus, et par Mathiabam, fils du second, durant 92 ans. Lorsque Mathiabam meurt, son fils Racheu règne 173 ans avec Phalec. Lorsqu'à son tour Phalec meurt, son fils Jabam règne 59 ans avec Racheu.

La citation suivante concernant ces deux « gouverneurs » :

[p. 9] Lorsqu'à son tour Phalec mourut, son fils Jabam régna cinquante-neuf ans avec Racheu. Ces deux gouverneurs, gens très simples, avaient construit deux villes, Jab et Racheu. Ils avaient aussi aménagé dans les montagnes des grottes vastes et nombreuses, qu'ils occupaient plus volontiers que leurs constructions et leurs villes.

fait apparaître leur rôle de fondateur de villes et l'utilisation du système de l'éponymat, ici quelque peu écorné mais très reconnaissable (Jab pour Jabam, Racheu pour Racheu). Plus intéressante peut-être est la mention explicite sur la simplicité de ces premiers temps. Les deux gouverneurs avaient construit des villes bien sûr, mais ils avaient aussi

« aménagé dans les montagnes des grottes vastes et nombreuses, qu'ils occupaient plus volontiers que leurs constructions et leurs villes ».

#### **Une population primitive**

Fondamentalement, on est en présence d'une population aux mœurs primitives, peu civilisée, vivant très simplement. Bien sûr un palais a été construit (sur le Janicule, on vient de le voir), mais son existence dans un certain sens s'imposait. Car, ne l'oublions pas, on parle de royaume et un royaume sans palais est difficile à concevoir. Il est normal aussi qu'un royaume comporte des villes. On vient d'en citer deux, Jab et Racht. Elles sont évanescences et ne reparâtront plus dans la suite du *Myreur*.

Ce palais et ces villes ne doivent pas s'interpréter comme des signes extérieurs de richesses et de puissance, d'autant plus que le chroniqueur mentionne immédiatement après l'existence de grottes aménagées dans les montagnes que les gens « occupaient plus volontiers que les constructions et les villes » (I, p. 9).

Le chroniqueur ne le dissimule d'ailleurs pas : « En ce temps-là, les gens qui vivaient en Europe étaient si simples qu'ils se comportaient comme des bêtes » (I, p. 10). Ils vivaient [...] en mangeant des racines et des herbes, des fruits et des viandes sauvages ». Jean précise aussi que très réduite au départ (I, p. 9), cette population primitive avait crû d'une manière importante (I, p. 10).

Mais un élément de sa présentation interpelle :

[p. 10] Vous devez aussi savoir que ces gouverneurs avaient de nombreux enfants, fils et filles, ce qui fit que la population se multiplia fortement dans le royaume. Nous n'en faisons nulle mention, le fils aîné étant toujours le roi. Et ne connaissant pas leurs noms, nous devons nous abstenir. Nous vous disons aussi que nous ne racontons rien de ce qu'ils auraient fait alors, car ils ne faisaient rien.

Jean semble avouer ici qu'il ne connaît pas le nom des dirigeants et que dès lors il ne pourra pas les mentionner ; il parle de « rois » se succédant de père en fils ; il regrette aussi de ne pouvoir rien dire d'eux, parce que précisément ces gens ne faisaient rien.

C'est surprenant parce que dans les paragraphes précédents il avait déjà donné beaucoup de noms de dirigeants, beaucoup de précisions sur leurs rapports généalogiques, sur la durée de leurs règnes et sur les modalités de leur pouvoir (un collègue de deux gouverneurs). Et c'est d'autant plus surprenant d'ailleurs que la suite de son exposé sera également riche d'informations sur ces « gouverneurs » d'Italie.

### La suite des « gouverneurs »

Nous ne passerons pas tous les « gouverneurs » en revue, mais les quelques citations suivantes mettront en évidence le goût de Jean pour la chronologie et la généalogie. On y verra aussi le système des successions se prolonger :

[p. 18] En l'an 422 d'Abraham (1603 a.C.n.) mourut Janus, le gouverneur d'Italie ; son fils Aventinus régna quarante-neuf ans avec Hercule qui vient d'être cité [c'était le gouverneur précédent] ; ensuite, en l'an 471 d'Abraham (1554 a.C.n.), Hercule mourut et son fils Japhet régna cinquante-deux ans avec Aventinus. Aventinus fonda une cité qu'il nomma Aventin, en Italie, sur un mont que l'on nomme encore la cité de l'Aventin. [...]

[p. 18] En l'an 523 d'Abraham (1492 a.C.n.) mourut Aventinus, roi d'Italie ; son fils Ragam régna cinquante-huit ans avec le Japhet qui vient d'être cité.

[p. 18] En l'an 581 d'Abraham (1434 a.C.n.) mourut Japhet, le gouverneur d'Italie ; son fils Sérug régna quarante-sept ans avec le Ragam qui vient d'être cité. [p. 19] Ensuite Ragam mourut ; son fils Nahor régna soixante-cinq ans avec Sérug.

À chaque étape, le chroniqueur mentionne les noms des chefs au pouvoir, la date de leur décès et la durée de leurs règnes. Il est rare qu'il attribue à un dirigeant l'une ou l'autre réalisation, comme c'est le cas dans le premier des exemples cités, où Aventinus est censé fonder une cité à laquelle il donne son nom. Il n'est donc pas exact qu'il ne peut rien dire d'eux.

Bref, on a quelque difficulté à comprendre l'aveu qu'il venait de faire sur le manque d'informations dont il disposait pour cette époque et sur l'incapacité où il se trouvait à parler des dirigeants, même à donner leurs noms. Faut-il imaginer qu'il avait recopié là un texte qu'il avait trouvé, sans réaliser lui-même qu'il n'était guère cohérent avec ce qu'il avait écrit ou ce qu'il allait écrire.

Quoi qu'il en soit, parlons d'autre chose.

### Le goût pour l'onomastique

On ne reviendra plus sur le motif – banal chez lui – d'attribuer un rôle de fondateur à tout dirigeant, ni sur son utilisation – banale également – du système de l'éponymat. Arrêtons-nous plutôt sur une autre de ses caractéristiques : toujours donner un nom aux personnages qu'il invente.

On a vu plus haut entrer en scène deux cousins appelés Janus. Jean utilise donc parfois le même nom pour désigner des personnages différents. Mais son répertoire onomastique est très varié, beaucoup plus varié que l'idée qu'on aurait pu se faire à la lecture des quelques citations précédentes.

On l'a dit, pas moins de vingt-trois noms apparaissent dans l'ensemble du récit sur les « gouverneurs ». On les trouvera ci-dessous dans l'ordre de leur succession, depuis Rachem, qui régnait seul, jusqu'au dernier couple, Sérug et Nahor, au pouvoir lors de l'arrivée de Saturne : Rachem, Janus, Janus, Phalec, Mathiabam, Rachem, Jabam, Japhet, Janon, Mathiphalet, Janon, Jabam, Sem, Héber, Japhet, Sem, Hercule, Janus, Aventinus, Japhet, Ragam, Sérug et Nahor.

Certains noms, on l'a dit, sont utilisés plusieurs fois. Le Janus qui meurt en 1603 a.C.n. n'a évidemment rien à voir avec les deux Janus qui ont succédé à Rachem en 2656 a.C.n. Et le Japhet qui prend le pouvoir en 1554 a.C.n n'a rien à voir avec le fils de Noé. Mais rien d'anormal à tout cela : les grandes dynasties européennes ne connaissent-elles pas de multiples Louis, François, ou Henri ? Pourquoi la liste des gouverneurs ne pourrait-elle pas comporter plusieurs Héber, plusieurs Janus, plusieurs Rachem, plusieurs Japhet, plusieurs Jabam, plusieurs Janon ?

Pour désigner tous les personnages de cette histoire pluriséculaire fantaisiste, le chroniqueur liégeois a largement puisé dans le répertoire anthroponymique à sa disposition.

Des noms comme Janus, Aventinus, Hercule, sont empruntés à la tradition romaine. Le Japhet, qui gouverne avec Aventinus, porte le nom biblique de son très lointain ancêtre, fils de Noé. Le nom de Sem rappelle bien sûr celui d'un autre fils de Noé. Héber, Phalec, Sérug et Nahor sont aussi des noms bibliques. Que dire encore ? Que le *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible* ne connaît toutefois ni de Rachem, ni de Jabam, ni de Javam, ni de Mathiabam, ni de Janon, ni de Mathiphalet ? Et que la longue liste des fils et petits-fils de Japhet, fournie par la *Genèse* (X, 2-5), n'a pas inspiré Jean non plus ? Où donc a-t-il trouvé ces noms ? Les aurait-t-il inventés ? C'est fort possible, car il ne manque pas d'imagination.

Quoi qu'il est soit, l'exemple de ces « gouverneurs d'Italie » permet de penser qu'en matière d'anthroponymie, Jean est capable non seulement de puiser sans beaucoup de cohérence linguistique dans le matériel à sa disposition, mais qu'il est capable aussi d'inventer. Cette capacité de jouer avec les noms et d'en créer de nouveau est un autre aspect intéressant de son travail de composition.

### L'ancrage dans la géographie

Ces populations primitives, bien ancrées dans la chronologie, on a pu le voir, le sont également dans la géographie. Cela aussi a été dit, mais rappelons-le, textes à l'appui.

La première installation, celle de Japhet, a eu lieu à « l'endroit exact où ensuite Rome fut fondée et se trouve encore » (I, p. 6), et quand Rachem et les siens reviennent en Europe, après la disparition des serpents, c'est au même endroit qu'ils s'installent : « en Europe, dans la région qu'on appelle Italie, où se trouve (maintenant) Rome » (I, p. 9).

Qu'il s'agit bien du site de la future Rome, d'autres textes encore le montrent à l'évidence. Les premiers successeurs de Rachem, à savoir les deux cousins nommés Janus, « avaient fondé dans leur royaume un palais, nommé Janicule. À l'endroit exact de ce palais se trouve maintenant l'église Saint-Jean en Janicule » (I, p. 9). C'est, de la part de Jean, une citation presque littérale de Martin, qui avait écrit (cfr *supra*) : *Hic (=Janus) [...] apud Transtyberim palacium construxit, quod Ianiculum appellavit, in eo loco ubi nunc ecclesia sancti Iohannis ad Ianiculum sita est.*

On ne peut être plus clair, même si le nom de la colline du Janicule est devenu celui du palais des deux cousins Janus. Pareils glissements sont monnaie courante : Aventin a été donné plus haut comme le nom d'un gouverneur, d'une colline, voire d'une ville.

### La valorisation de Rome

Ce premier chapitre est un bel exemple de la créativité de notre chroniqueur. Il a recréé *ex nihilo* une histoire de la région de la future Rome avant l'arrivée d'Énée. Il a ainsi réussi à meubler un espace de près de quinze siècles en imaginant pas moins de vingt-trois gouverneurs appartenant tous à la famille du premier Rachem (un petit-fils de Noé) et fonctionnant par paire. Non seulement il a inventé les noms des gouverneurs mais, pour chacun d'eux, il a aussi inventé les dates de son accession au pouvoir, de sa mort et de la durée de son règne. À notre connaissance, aucun auteur antique ou médiéval ne présentait, pour cette période primitive, ne serait-ce qu'une amorce de récit cohérent sur lequel Jean aurait pu s'appuyer.

Le résultat relève de la fiction pure. Mais ce faisant, Jean poursuit un but : Rome – sa région bien sûr, la ville n'ayant pas encore été fondée – hérite d'un passé extrêmement lointain, puisque son histoire remonte à un des fils de Noé et qu'il est possible d'en suivre le décours sur une période très longue.

Cette valorisation de Rome (au sens large) fait partie de ce que nous appellerions volontiers le « programme historiographique » de Jean, dont d'autres aspects apparaîtront au fil des pages, dans la suite du *Myreur*.

#### **L'exception de Trèves au sein d'une Europe primitive**

Si la « Rome avant Rome », dirigée par les *gouverneurs du pays d'Ytalie*, est encore, selon Jean, relativement sauvage et primitive, tout comme l'Europe d'ailleurs, une région, toujours selon Jean, fait exception.

Trèves en effet, dans la future Allemagne, connaît une situation très différente. Dès 1980-1970 a.C.n., elle est déjà une véritable ville, développée et riche. C'est que son fondateur Trébérus, toujours selon Jean, a une origine noble très ancienne : il est le fils de Ninus et le beau-fils de Sémiramis. Il fut même le premier roi connu de l'Europe (I, p. 11, p. 13-18).

On touche ici du doigt un autre aspect du « programme historiographique » du chroniqueur liégeois, à savoir la valorisation de Trèves. La région de Rome, bien sûr, est très ancienne, puisqu'elle fut occupée peu de temps après le déluge, mais elle est loin d'avoir atteint un niveau correct de civilisation, à l'époque où Trèves est déjà une cité florissante. Il y a, dans la mentalité du chroniqueur, des degrés différents dans la valorisation d'une région.

Dans sa présentation de Trèves, Jean d'Outremer n'utilise pas Martin d'Opava qui ne fait que citer le nom de Sémiramis (p. 398, éd. L. Weiland), sans dire un mot ni de Trébérus ni de Trèves. Pour tout ce qui concerne la ville, sa préhistoire, sa fondation, sa description et aussi ses premiers évêques, Jean puise largement dans la *Gesta Treverorum* (« Geste des Trévires »), une œuvre anonyme écrite en latin, commencée vers 1120 et continuée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle<sup>13</sup>. La suite du *Myreur* fera une très large place à la ville et à ses évêques : on y trouvera la traduction française de passages entiers de cette *Geste*.

Trèves est donc en Europe pour Jean un cas particulier. N'empêche que la description précise et détaillée qu'il en donne dans *Ly Myreur* n'est pas plus conforme à l'Histoire que celle du monde triste et arriéré de la région de Rome. D'un côté comme de l'autre, on est dans la fantaisie. Jean a recréé des mondes fictifs, bien éloignés de la réalité

<sup>13</sup> Cette *Gesta Treverorum*, qui figure en très bonne place parmi les sources de Jean d'Outremer, a été éditée par G. Waitz, dans les *Monumenta Germaniae Historica (MHG). Scriptores in folio*, 8. *Chronica et gesta aevi Salici*, Hanovre, 1848, p. 111-260.

historique. Une différence importante toutefois sépare les deux descriptions. Dans le cas de Trèves, on est en présence d'une anticipation anachronique : la Trèves du II<sup>e</sup> millénaire a.C.n. décrite par Jean est tout simplement la Trèves de son époque ; la région de la future Rome que Jean présente au lecteur est intégralement le fruit de son imagination féconde.

Mais laissons-là cette Trèves anachronique, pour revenir à la zone de la future Rome, où la situation qui a été décrite perdure jusqu'à l'arrivée de Saturne (vers 1130 a.C.n.).

## Chapitre deuxième

### L'arrivée de Saturne, vers 1130 a.C.n., et l'organisation de la région en trois royaumes

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – **II. Saturne et les trois royaumes** – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

#### Plan du chapitre

Le texte de la *Graphia* et celui de la *Chronique* de Martin – Le Saturne de Jean d'Outremeuse – Les réalisations politiques de Saturne – Les trois royaumes

Le long règne des gouverneurs prend fin lorsqu'un nouveau personnage, Saturne, vient se réfugier en Italie chassé de son royaume. Son arrivée modifie profondément les choses. Sur ce Saturne, Jean trouve quelques informations dans la *Chronique* de Martin, qui, comme il l'avait fait pour la période précédente, démarque une source plus ancienne, la *Graphia aureae urbis* (XIIe siècle).

#### Le texte de la *Graphia* et celui de la *Chronique* de Martin

En effet la *Chronique* de Martin, sur le modèle de la *Graphia* anonyme, mentionne l'arrivée de Saturne dans le royaume de Janus. Voici d'abord le texte de la *Graphia* :

*Eo etiam tempore Nemroth, qui et Saturnus, a Iove filio eunichizatus, ad iam dictum Iani regnum devenit, eiusque iuvamine fultus construxit civitatem in Capitolio, quam ex suo nomine Saturnam appellavit* (*Graphia*, 3)

et ce qu'en a fait Martin :

*Eodem tempore Nemroth qui et Saturnus, a Iove filio eunichizatus, ad predicti Iani regnum pervenit eiusque iuvamine fultus construxit civitatem ubi nunc est Capitolium* (p. 400, éd. Weiland)

Les deux textes sont très proches. Saturne, identifié à un certain Nemroth<sup>14</sup>, « arrive au royaume du Janus dont on vient de parler après avoir été châtré par son fils Jupiter ». Il y est dit aussi que ce Saturne, avec l'aide de Janus, construit une

<sup>14</sup> Nemroth ou Nemrod, sur lequel Jean d'Outremeuse fournira plus d'informations en I, 17 ; cfr *infra*.



ville sur le Capitole. Martin, on ne sait pourquoi, a supprimé le nom de cette ville, que seul l'auteur de la *Graphia* mentionne.

Ce sont là les seules données que Jean trouvait chez Martin. Mais ce Saturne n'est pas un inconnu : il fait partie de la tradition romaine antique.

#### **Le Saturne de la tradition romaine**

Au départ Saturne est une ancienne divinité italique, peut-être d'origine étrusque, mais présente en tout cas dans la couche la plus ancienne de la religion romaine, où elle semble liée aux grains, aux semailles, à l'agriculture. Le problème est que, à Rome même, suite à l'hellénisation de la religion romaine, son statut primitif a été profondément modifié. Saturne a été identifié au dieu grec Cronos et en a hérité une partie de la mythologie. En effet, influencés par le modèle grec de Zeus se débarrassant de Cronos, les Romains ont imaginé que leur Saturne, en des temps très anciens, aurait été détrôné, châtré et précipité du haut du ciel par Jupiter. Travaillant dans la perspective de type évhémériste, prétendant que les dieux sont d'anciens rois divinisés, la légende romaine installa ce dieu déchu dans le Latium, plus précisément à l'emplacement de la future Rome où, bien accueilli par un autre roi, du nom de Janus, un ancien dieu lui aussi, il aurait apporté l'agriculture et, plus largement, la civilisation.

Il est largement question de lui dans la tradition romaine antique (Varron, Virgile, Denys d'Halicarnasse, l'*Origo gentis Romanae*, etc.), pour son œuvre civilisatrice bien sûr et aussi pour des détails, comme la fondation d'une ville (*Saturnia*) sur le Capitole ou une pseudo-étymologie du mot Latium : Saturne aurait donné à son pays-refuge le nom de Latium, parce que, disaient les pseudo-étymologistes romains, c'est là « qu'il se serait caché (*Latium - latere*) ».

#### **Le Saturne de Jean d'Outremeuse**

Jean ne suit que très partiellement la vision romaine traditionnelle. Comme on l'a déjà dit à propos de Janus, une divinité de l'ancienne religion romaine dont il avait donné le nom aux deux cousins, petits-fils de Japhet, qui furent les premiers gouverneurs (I, p. 6), il ne recourt pas à l'interprétation évhémériste et ne rattache pas les dirigeants de l'Italie à d'anciennes divinités. Saturne, pour lui, n'a rien d'un dieu.

C'est un roi venu d'un royaume d'Asie plus civilisé que celui des gouverneurs d'Italie et appartenant à la descendance de Sem, à savoir le royaume de Chaldée-Crète, issu de la fusion de deux pays différents. Passionné par les généalogies et les successions

royales, Jean invente alors une histoire de Saturne en commençant par la fusion des deux royaumes dont il énumère les rois successifs. Il raconte tout cela avec un grand luxe de détails, en recourant au système de noms et de dates qui lui est propre et qu'il avait déjà utilisé dans sa liste des gouverneurs d'Italie.

Pour les lecteurs courageux, nous avons retranscrit ci-dessous la pseudo-histoire complète de la Crète et de la Chaldée jusqu'à l'accession au trône de Gaban, le père de Saturne. Mais libre à chacun de sauter cette longue citation pour retrouver directement Saturne et les raisons qui l'ont amené à quitter l'Asie pour gagner le site de la future Rome :

[p. 17] En l'an 292 d'Abraham (1733 a.C.n.) mourut Picus, le roi de Chaldée ; son fils Orius, qui était roi de Crète, lui succéda, régna sur les deux royaumes durant trente-six ans. En outre, en l'an 310 d'Abraham (1715 a.C.n.), mourut Hercule, gouverneur d'Italie ; son fils Janus régna quarante-quatre ans avec le Sem qui vient d'être cité. En l'an 328 d'Abraham (1697 a.C.n.) mourut Orius, [p. 18] roi de Chaldée et de Crète. Son fils Japhet devint roi des deux royaumes et régna quatre-vingt-douze ans. En l'an 420 d'Abraham (1605 a.C.n.) mourut Japhet, roi de Chaldée et de Crète ; son fils régna après lui durant soixante-douze ans. En l'an 492 d'Abraham (1523 a.C.n.), le roi de Crète et de Chaldée, Mathiaphet, mourut ; son fils Sidoine régna alors quatre-vingts ans. En l'an 573 d'Abraham (1442 a.C.n.) mourut Sidoine, roi de Chaldée et de Crète ; son fils Gaban lui succéda durant quatre-vingt-dix ans.

Ce roi Gaban eut pour fils une sorte de géant, haut de vingt-et-un pieds, que son père, en excellent astronome qu'il était, nomma Saturne « d'après le nom de la planète la plus haute ». Vu sa taille, ce Saturne était « souvent et très couramment nommé Nemrod » (un personnage de la *Genèse*, X, 8-10).

En 1353 a.C.n., à la mort de Gaban, Saturne succède à son père. Il a trois fils : l'aîné Jupiter, le second Pirus (*sic*) et le troisième Mabiabam. Après vingt-trois ans de pouvoir, Saturne doit affronter une révolution de palais.

[p. 19] Il advint qu'après vingt-trois ans du règne de Saturne, son fils Jupiter, qui redoutait de voir son père répartir sa terre entre ses trois fils en trois parts égales, se rallia une partie des hommes du pays et fit châtrer son père. L'usage en effet voulait qu'un roi ainsi mutilé ne pouvait plus occuper son royaume ni le transmettre à quiconque d'autre qu'à son fils aîné.

Alors Jupiter chassa son père et ses frères, qui s'enfuirent vers l'Europe. En chemin, son fils (cadet) Mabiabam mourut, à l'endroit où Rome s'élèvera par la suite. Saturne resta là, avec son troisième fils, se cachant dans les buissons et les ronces, honteux d'être châtré et se dissimulant (au regard) des gens. C'est pourquoi il nomma plus tard le pays « Italie », qui signifie en français « caché ».

Les données de la mythologie sont ainsi devenues des éléments d'une tragédie royale. Le récit de Jean continue en imaginant que l'ancien roi châtré et détrôné par son fils est arrivé dans le pays sous le gouvernement de Nahor et de Sérug.

On aura compris que Jean rattache à tort le terme Italie à la notion de « cacher, de dissimuler ». C'est, on l'a dit plus haut, le mot Latium (et le rapport *Latium-latere*) qu'il aurait dû évoquer. Mais le chroniqueur n'a jamais encore parlé du Latium comme d'une unité géographique. Quand il est question de la zone de la future Rome, c'est toujours l'Italie qu'il mentionne, jamais le Latium. Il a probablement repris, sans bien la comprendre, la pseudo-étymologie répandue dans la tradition romaine antique.

Quant au rôle civilisateur que la tradition ancienne fait jouer à Saturne, on le retrouve dans *Ly Myreur*. L'accent mis sur l'agriculture rappelle d'ailleurs que l'ancienne religion romaine faisait de Saturne le dieu des semailles. On appréciera aussi l'allusion discrète de Jean aux *Géorgiques* de Virgile :

[p. 19] Saturne rendit beaucoup de services aux gens de ce peuple, qu'il avait trouvés simples, vivant comme des bêtes. Il les vêtit, leur apprit à travailler la terre, à planter des vignes, à habiter dans des maisons et à vivre comme des humains. En effet, comme nous l'avons dit précédemment (p. 10), ils habitaient dans les grottes et les défilés des montagnes, délaissant les villes fondées en cet endroit. Ils se nourrissaient de glands de chênes, de fruits sauvages, de racines, et d'autres choses, comme des bêtes. [...] Le premier il sema du grain, et les habitants utilisèrent la méthode qu'il leur avait enseignée, jusqu'au moment où Virgile de Bougie leur apprit à labourer les terres comme on le fait [p. 20] maintenant.

Toujours selon Jean, « Saturne fut adoré du peuple à l'égal d'un dieu » et il « fonda une cité qu'il nomma Saturne, d'après son nom (l'actuelle *Sutre*, précise-t-il, qui doit être Sutri) ». Ce n'est pas tout à fait ce que dit l'antique tradition romaine, pour qui Saturne aurait fondé sur le site de la future Rome une ville appelée *Saturnia*. Sutri est en fait une cité médiévale dans l'actuelle province de Viterbe, assez loin de Rome. Le chroniqueur a dû confondre *Saturnia* et Sutri.

#### **Les réalisations politiques de Saturne**

Restent les réalisations politiques de Saturne. Dans l'antique tradition romaine, Saturne est accueilli favorablement par son prédécesseur le roi Janus. Certains disent même qu'il partagea le pouvoir avec lui, voire qu'il le remplaça ou qu'il lui succéda. Peu importe ici, l'essentiel est de relever que l'antique tradition romaine, au cours de son développement, a fait de Saturne un des rois mythiques du Latium.

Mais dans cette tradition romaine, il n'a jamais été question que d'un seul royaume dans le Latium. Les « trois royaumes », dont nous allons maintenant parler, sont une création pure et simple du chroniqueur liégeois. Il avait inventé, on s'en souvient, un « gouvernement d'Italie » de type collégial et avait fait arriver Saturne lorsque Sérug et Nahor étaient au pouvoir. Il devait trouver une formule qui intégrerait le nouveau venu

en tenant compte des gouverneurs alors en place et qui assurerait une transition douce et surtout cohérente entre « l'ancien » et « le nouveau » monde.

Jean imagina une solution simple, basée sur un modèle bien installé dans la tradition médiévale mais orienté d'une tout autre manière, celui qui envisageait les « quatre royaumes » du monde, respectivement celui de Sémiramis, celui de Didon, celui d'Alexandre et celui de Romulus.

Ce motif des « quatre royaumes », Jean le connaissait bien puisqu'il le signale un peu plus loin, à la p. 12 du *Myreur*, renvoyant explicitement à Flavius Josèphe et à Orose, alors que sa source directe est plus que probablement Martin d'Opava (p. 398, éd. L. Weiland). On se serait attendu toutefois à ce qu'il en fasse état plus haut en I, p. 5, au tout début de l'œuvre, mais il a préféré introduire à cet endroit le motif des « trois royaumes », dont il allait avoir besoin un peu plus loin.

Quoi qu'il en soit, un modèle était à sa disposition et, pour qu'il fonctionne, il suffisait de remplacer quatre par trois. L'adopter apportait une solution à la fois simple et cohérente : « Les habitants accordèrent à Saturne le tiers de leur royaume » (I, p. 19), le second tiers allant à Sérug et le troisième à Nahor. Ainsi, dans la région d'Italie prise en compte, il y eut désormais trois royaumes dont l'histoire est décrite immédiatement après, sous la forme, chère à Jean, d'une succession de rois assortie de précisions sur la durée des règnes (I, p. 20).

### **Les trois royaumes**

Voici l'histoire de ces royaumes. Celui de Saturne d'abord :

[p. 20] Saturne en occupa un, où il régna pendant quarante ans. [...] Après Saturne, Picus fut roi pendant quarante-neuf ans et Sabinus, son fils, pendant trente-sept ans. Puis Latinus, son fils, lui succéda. Il était au pouvoir lors de l'arrivée d'Énée après la destruction de Troie. C'est Latinus qui donna son nom à sa terre : royaume des Latins.

Saturne, Picus, Sabinus, Latinus, on retrouve là les personnages que l'antique tradition romaine appelait les « rois mythiques du Latium ». Le mot Latium n'apparaît toujours pas tel quel sous la plume du chroniqueur, mais Jean signale que Latinus « était au pouvoir lors de l'arrivée d'Énée après la destruction de Troie » et qu'il donna son nom à son royaume, devenu le royaume des Latins.

Jean livrer aussi des informations précises sur les deux autres royaumes.

[p. 20] Sérug régna d'abord pendant onze ans ; après lui son fils Galdebadach, ce qui signifie en français « sept montagnes », fut roi durant soixante-dix ans. Après, Salatrop régna pendant

quarante-huit ans, et ensuite son fils Évandre, pendant vingt-et-un ans. Il régnait lors de la destruction de Troie.

De tous ces rois, Évandre est le seul nom connu par l'antique tradition romaine. Il joue un rôle important dans l'*Énéide* de Virgile, comme roi du Palatin. Pour lui, comme pour Latinus, Jean signale qu'il régnait lors de la destruction de Troie. Il était donc, lui aussi, un contemporain d'Énée.

Par contre la tradition romaine ignore tout de ses prédécesseurs, qui sont – faut-il le dire ? – de pures inventions du chroniqueur. Parmi ceux-ci, un nom surtout attire l'attention : celui, plutôt mystérieux, du premier héritier de Sérug, un certain *Galdebadach*, glosé par Jean lui-même « [celui des] sept montagnes ».

Nous ignorons si ce mot existe réellement avec ce sens-là dans une langue quelconque, mais la glose rend difficile de ne pas y voir une allusion à Rome, la « ville aux sept collines ». Il doit s'agir d'un terme pseudo-savant inventé de toutes pièces par le chroniqueur. Quoi qu'il en soit, lors de l'arrivée d'Énée, Évandre, le dernier roi de la série, était à la tête du royaume des Sept Collines.

Reste le troisième royaume :

[p. 20] Revenons maintenant au troisième royaume, dont Mahor fut le premier roi. Il régna soixante-six ans ; après lui son fils Mathiphalet régna quarante-neuf ans, puis le fils de ce dernier, Tuscus, trente-cinq ans. Ce Tuscus donna son nom au royaume de Toscane. Turnus, son fils, régna vingt-et-un ans. Il était au pouvoir lors de la destruction de la Grande Troie.

Seuls les deux derniers noms sont connus de l'ancienne tradition romaine. Tuscus est l'éponyme des *Tusci* (« Étrusques »), censé avoir donné son nom au royaume de Toscane. Quant à Turnus, la tradition romaine ne le considérait pas comme un roi étrusque, mais comme le roi des Rutules, alliés au groupe d'Étrusques, qui, sous les ordres de Mézence, combattaient contre Énée. Jean n'a donc pas inventé le personnage. Il s'est légèrement trompé sur son statut, mais il faut dire que la place occupée par Turnus dans l'*Énéide* est impressionnante. Quant au nom de Mathiphalet, il est manifestement, comme ceux de Galdebadach, de Salatrop et de tant d'autres, sorti de l'imagination féconde d'un chroniqueur désireux de remplir ses listes.

\*

Jean a donc présenté en détail comment se sont constitués les « trois royaumes », dont les premiers paragraphes de sa *Chronique* (I, p. 4) signalaient déjà l'existence en Europe avant l'arrivée des Troyens. On aura noté la nette référence à la destruction de Troie à

propos de chacun d'eux. Et tous les antiquistes auront repéré le nom de leurs derniers chefs des trois royaumes. Latinus, Évandré et Turnus sont les trois protagonistes importants des événements d'Italie évoqués dans la seconde partie de l'*Énéide*.

Le problème des sources de Jean d'Outremeuse est complexe. Nous avons régulièrement fait état de « l'antique tradition romaine », mais nous ignorons par quelles voies précises elle a pu lui parvenir. Sa présentation de la lointaine préhistoire de Rome sous Saturne rappelle sur quelques points minimes, on l'a dit, celle de Martin d'Opava (p. 398, éd. L. Weiland) et de la *Graphia aureae urbis* (p. 77-79, éd. R. Valentini-G. Zucchetti)<sup>15</sup>, mais on a montré aussi que le chroniqueur liégeois s'en est très vite distancié, pour élaborer une construction artificielle qui semble être une de ces créations personnelles dont il a le secret. Sa construction a toutefois été influencée par le tableau des combattants de l'*Énéide* (Évandré, Latinus, Turnus) et par le motif médiéval des « quatre royaumes » dont il a détourné le sens initial, ce qui lui permettait d'intégrer avec cohérence et souplesse l'arrivée de Saturne dans le groupe des « gouverneurs d'Italie ».

\*

Une dernière remarque. Pour caractériser le tableau des trois royaumes, celui des premiers gouverneurs et d'autres constructions encore, nous avons utilisé l'expression de « créations originales ». Peut-être certains lecteurs penseront-t-ils que nous nous avançons un peu vite et qu'il eût mieux valu adopter une formulation plus prudente, du genre : « de pareilles constructions, nous n'avons trouvé aucun exemple antérieur ». Nous ne pouvons que leur donner raison dans l'absolu, mais plus nous avançons dans l'étude de Jean d'Outremeuse, plus nous croyons le chroniqueur doté d'une grande puissance d'imagination, voire de fantaisie. On aura l'occasion d'en reparler.

---

<sup>15</sup> Cfr *supra* note 10.

## Chapitre troisième

### La diaspora troyenne avec l'arrivée d'Énée et d'Ascagne dans l'Italie centrale

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. **La diaspora troyenne et Énée** – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

#### Plan du chapitre

La diaspora troyenne – L'arrivée des Troyens et d'Énée en Italie - Quelques caractéristiques

Les paragraphes précédents, qui retraçaient à gros traits l'histoire des « trois royaumes », faisaient allusion à la destruction de Troie et à l'arrivée des Troyens dans la région de Rome. On sait que, dans la tradition antique, la Guerre de Troie se termine par la prise de la ville et par sa destruction complète, provoquant une large diaspora.

#### La diaspora troyenne

Les rescapés troyens viennent chercher refuge dans différentes parties de l'Europe, s'y installent et donnent naissance à de nouveaux peuples.

Auteur d'une chronique universelle, Jean d'Outremeuse se devait de consacrer quelques pages à l'histoire complexe de Troie, en particulier à la Troie de Priam et d'Hélène, dont les Grecs finissent par s'emparer après un siège de dix ans. Il se devait aussi de s'intéresser aux divers établissements troyens censés être apparus dans toute une série de pays (c'est le contenu des p. 20-23, 26-27, 139-143, que nous ne citerons pas).

C'est que, si la tradition romaine antique avait intégré très tôt la thèse d'une lointaine origine troyenne des Romains, souvent présentés comme des *Aeneades* (cfr I, p. 55),

c'est-à-dire des « fils d'Énée », le Moyen Âge était allé beaucoup plus loin en développant la thèse de l'origine troyenne d'autres peuples<sup>16</sup>.

Jean, qui participe à ce courant, relève dans son *Myreur*, mais sans insister, le fait que Franco, fils du troyen Hector, s'est installé en Gaule ; qu'Anténor, autre Troyen, est à l'origine de la ville de Sicambre en Allemagne ; que Turquin, fils de Troilus, lui aussi Troyen, occupe la Turquie. Ce qui fait que, selon lui, Gaulois, Sicambres, Turcs remontent tous aux Troyens (I, p. 28). Nous ne nous attarderons toutefois pas sur cet élargissement qui nous éloigne un peu trop de l'Italie et surtout des « trois royaumes » censés avoir existé depuis Saturne au centre de la péninsule.

#### **L'arrivée des Troyens et d'Énée en Italie**

Le chroniqueur revient au sujet en présentant la suite de l'histoire de ces royaumes. Et il le fait en résumant l'*Énéide* de Virgile, laquelle racontait dans le très grand détail, d'abord le départ de Troie d'Énée, d'Anchise son père et d'Ascagne son fils ; ensuite leur périple en Méditerranée avec en particulier la mort d'Anchise en Sicile, la rencontre d'Énée et de Didon à Carthage et le débarquement en Italie ; enfin les combats que durent mener les rescapés troyens pour trouver dans la péninsule une terre d'accueil. Voici en bref le contenu des pages 28 et 29 du *Myreur* :

Anchise, le père d'Énée, meurt en Sicile. Énée et son fils Ascagne gagnent l'Italie. Une voix divine avertit Énée, à peine arrivé, de se porter au secours du roi des Sept Montagnes, Évandre, alors en guerre contre le roi des Latins, Latinus, et le roi de Toscane, Turnus. Énée et Évandre combattent contre Latinus et Turnus. Turnus tue Pallas, le fils d'Évandre, et est à son tour tué par Énée. Énée tue Latinus et épouse sa fille Lavinia. Évandre étant mort de ses blessures, Énée devient roi du royaume des Latins (ou royaume d'Italie, écrit le chroniqueur), et cela pendant trois ans. Ascagne, fils d'Énée, lui succédera durant vingt-six ans. Il épousera la fille du roi Évandre.

Le résumé de Jean, rapide, comporte nombre d'écarts qui pourraient amener un connaisseur de Virgile et de la tradition romaine antique à intervenir. On a parlé plus haut du statut de Turnus ; on pourrait relever que Jean (I, 27-28) fait de Didon, une épouse d'Énée et la fondatrice d'une cité Didaine, qui ne s'appellera que plus tard Carthage ; on pourrait également signaler le mariage entre la fille d'Évandre et Ascagne, dont on reparlera, ainsi d'ailleurs que la durée du règne de celui-ci (c'est généralement 30 ans et c'est à Albe qu'il règne). Mais peu importe, l'essentiel s'y trouve. Les derniers

---

<sup>16</sup> Cfr mon article dans les *FEC* (t. 12, 2006) : *Les Troyens aux origines des peuples d'Occident, ou les fantasmes de l'Histoire* [<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/12/TroyensParis.htm>]



titulaires des trois royaumes décrits plus haut (Latinus, Évandre et Turnus) notamment sont présents, en bonne et due place.

Du récit traditionnel, et sur le modèle de Martin qu'il suit d'assez loin, notre chroniqueur a même repris le détail très célèbre du prodige de la truie blanche<sup>17</sup> que voici :

[p. 28] Énée et son fils Ascagne arrivèrent en Italie, où régnaient trois rois, c'est-à-dire : le roi des Sept Montagnes, le roi des Latins et le roi de Toscane. Une nuit dans son sommeil, Énée entendit une voix venant des dieux lui parler ainsi : « Énée, va chez Évandre, le roi des Sept Montagnes, qui est en guerre contre Latinus, le roi des Latins, et contre Turnus, le roi de Toscane, et porte-lui secours, car les trois royaumes sont à toi et tu en seras le roi avant quarante jours. Et pour que tu me croies, je te signale que sur la route que tu suivras, tu trouveras sous une yeuse, un arbre chargé de glands, une truie blanche avec trente jeunes porcelets blancs. »

Quand il entendit cela, dès le lendemain, Énée prit sa monture et se rendit avec ses gens chez le roi Évandre. Il trouva, sous l'arbre, ce que la voix lui avait annoncé. C'est pourquoi par après il fonda là deux cités [p. 29]. Il en nomma une Énéoch, d'après son nom, et l'autre Albe, ou 'blanche', à cause de la truie blanche et des porcelets.

Jean ne suit pas ici l'interprétation classique du prodige. Chez Virgile par exemple (*Énéide*, VIII, 36-49), la couleur blanche (*albus*) renvoie bien à la fondation d'une ville, Albe (*Alba*), mais les trente goretts indiquent le nombre d'années qui s'écouleront avant la fondation de la ville d'Albe par Ascagne, fils d'Énée.

C'est une omission. Mais souvent, dans le traitement par Jean des données antiques, les omissions s'accompagnent d'erreurs et d'additions. L'erreur ici est d'attribuer à Énée la fondation d'Albe. Dans la tradition antique, c'est Ascagne qui fonde Albe ; Énée, lui, fonde toujours Lavinium, dont Jean ne fait mention nulle part. Quant à la cité d'Énéoch, censée être, avec Albe, une création d'Énée, elle est mentionnée à plusieurs reprises dans la suite du *Myreur*, mais ne trouve pas son origine dans la tradition romaine antique. Ici c'est une addition du chroniqueur : il « dédouble » en quelque sorte.

#### Quelques caractéristiques

Oserait-on parler chez lui d'un certain goût pour la dualité ? Ici il attribue à Énée la fondation de deux cités ; un peu plus haut, il avait placé deux gouverneurs à la tête du « pays d'Ytalie ». Ce qui est clair en tout cas, c'est son recours fréquent au système de

<sup>17</sup> Pour une étude assez détaillée sur ce motif caractéristique, cfr nos trois articles parus dans les *FEC* (t. 7-2004) : J. Poucet, *Le motif de la truie romaine aux trente goretts. I. Virgile et les attestations pré- et périvirgiliennes ; II. Une donnée folklorique ; III. Les actualisations romaines* [<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/07/TM7.html>]

l'éponymat : ici Énée fonde la ville d'Énéoch « d'après son nom » ; un peu plus haut, Jean décrivait Latinus donnant son nom à sa terre, qui devient le royaume des Latins, et Tuscus le sien au royaume de Toscane. Mais avec l'éponymat, le chroniqueur liégeois ne fait que reprendre une habitude bien ancrée déjà dans l'antiquité.

Ajoutons qu'il n'échappe pas non plus au plaisir de la « magnification épique ». Il suffit de lire la présentation qu'il fait de Pallas :

[p. 29] Au cours du combat, le roi Turnus de Toscane tua Pallas, fils du roi Évandre. Les textes disent qu'au moment où il tomba mort, la terre trembla ; car Pallas était un géant, haut de vingt-trois pieds. [...] Quand Énée vit que le fils du roi était tué, il frappa Turnus avec tant de force qu'il lui trancha la tête et l'abattit.

Le fils d'Évandre est un géant, haut de vingt-trois pieds, dont la chute fait trembler la terre. On se souviendra de la stature de géant que le chroniqueur avait donnée plus haut à Saturne (I, p. 18), le fils de Gaban. De cette « magnification épique », la suite du *Myreur* en livrera de nombreux autres exemples.

Mais restons-en là en ce qui concerne le récit de l'installation des Troyens d'Énée en Italie et abordons la longue série des rois dits latino-albains.

## Chapitre quatrième

### Les rois latino-albains

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – **IV. Les rois latino-albains** – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions (A.-M. BOXUS)**

#### Plan du chapitre

La création des rois latino-albains et leurs listes – Les rois latino-albains dans la tradition ancienne – La liste des rois latino-albains chez Martin d'Opava – Le travail de Jean d'Outremeuse sur la liste des rois – La sécheresse initiale – Tibérius/Tibérinus – Le surgissement d'un récit épique – Ascagne, Silvius Postumus et Énée – Alba Silvius – Azélinus Silvius, Procas et Amulius – La *Geste de Liege* comme source de cette matière épique – Micro-récits, fragments d'épopée et *Chansons de Geste*

Avec Énée il n'est pas encore question de Romulus et Rémus. En fait la fondation de Rome par les jumeaux est précédée par une longue dynastie de rois, que la tradition appelle tantôt albains tantôt latins et que les Modernes qualifient souvent de latino-albains.

#### La création des rois latino-albains et leurs listes

Pour comprendre leur présence et leur rôle, il faut avoir à l'esprit que, selon certaines versions très anciennes de la tradition, le moment de l'arrivée d'Énée en Italie n'était pas très éloigné de celui de la fondation de Rome. Parfois même, Romulus et Rémus étaient perçus par elles comme des descendants très proches, voire des fils, d'Énée.

En fait, cette vision des choses remontait à une époque où les historiens anciens ne maîtrisaient guère la chronologie. Lorsque, avec les progrès réalisés en ce domaine et sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici, la date de la destruction de Troie fut placée vers le XII<sup>e</sup> siècle avant notre ère et celle des débuts de Rome vers le VIII<sup>e</sup> siècle, la tradition historique romaine prit conscience de l'important écart chronologique

entre ces deux événements. Dans ces conditions, les fondateurs de Rome ne pouvaient plus être que des descendants lointains, très lointains même, d'Énée<sup>18</sup>.

Pour combler cet écart, les historiens romains créèrent de toutes pièces une série de rois censés avoir régné à Albe, fondation d'Ascagne, fils d'Énée, rappelons-le. Cette dynastie était destinée à faire le lien entre cet Ascagne et les ancêtres directs de Romulus et de Rémus. On a conservé plus d'une dizaine de listes royales antiques, avec un nombre variable de rois (de 10 à 15) dont les noms diffèrent parfois d'une liste à l'autre. Si l'on fait abstraction d'une part d'Ascagne, qui ouvre la liste (c'est le fils d'Énée), et d'autre part de Procas, d'Amulius et de Numitor qui la clôturent (ce sont les ancêtres directs de Romulus et de Rémus), les autres rois n'ont généralement droit qu'à une notice réduite à peu de choses : leur nom, souvent leur filiation, plus rarement une brève information sur une réalisation à mettre à leur actif.

Pour donner un exemple significatif de ces listes antiques et de leur caractère squelettique, voici, en traduction française, celle de Tite-Live (I, 3, 6-11), écrite au début de l'Empire :

**Silvius** succède à son père Ascagne ; un hasard l'avait fait naître dans les forêts [*silva* en latin]. Silvius a pour fils **Énée Silvius**, qui, à son tour, a pour fils **Latinus Silvius**. Ce dernier fit partir plusieurs groupes de colons, ceux qu'on appelle Anciens Latins. On conserva dès lors le surnom de Silvius à tous les rois d'Albe. **Latinus** fut le père d'**Alba**, Alba d'**Atys**, Atys de **Capys**, Capys de **Capétus**, Capétus de **Tibérinus**. Celui-ci se noya en traversant l'Albula et son nom passa à la postérité en devenant celui du fleuve. **Agrippa** succède à son père Tibérinus ; Agrippa transmet à **Romulus Silvius**, son fils, le pouvoir royal. Romulus, à son tour, frappé par la foudre, laissa sans intermédiaire le pouvoir à **Aventinus**. Ce dernier fut inhumé sur la colline qui fait aujourd'hui partie de Rome et qui porte son nom. **Procas** lui succède. Il a pour fils **Numitor** et Amulius ; c'est à Numitor, l'aîné de ses enfants, qu'il lègue l'antique pouvoir de la dynastie des Silvius. Mais la force prévalut sur la volonté paternelle et sur le droit d'aînesse : **Amulius** détrône son frère, devient roi. Entassant crime sur crime, il assassina les enfants mâles de son frère ; quant à sa nièce, Rhéa Silvia, sous prétexte de l'honorer, il la choisit comme Vestale, la vouant à la virginité et lui enlevant l'espoir d'être mère. (trad. G. Baillet, C.U.F.)

On voit ainsi défiler quinze noms de rois : Ascagne - Silvius - Énée Silvius - Latinus Silvius - Alba - Atys - Capys - Capétus - Tibérinus - Agrippa - Romulus Silvius - Aventinus - Procas - Numitor et Amulius. Ils appartiennent tous à la même dynastie,

<sup>18</sup> De nombreux récits ont circulé dans l'antiquité sur cette question. La synthèse de Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 73, 1-3 ; cfr n. 7) raconte que certains historiens anciens faisaient de Romulus et de Rémus les fils d'Énée ; d'autres les fils d'une fille d'Énée ; d'autres encore les frères d'Ascagne. Mais dès la naissance de l'historiographie proprement romaine, chez Fabius Pictor déjà (fin du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère), un long espace de temps est censé séparer Énée et Ascagne des fondateurs de Rome. Il faudra toutefois attendre le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère pour voir apparaître des listes précises de rois latino-albains.

celle des Silvius, et leurs réalisations ne sont ni nombreuses ni significatives : Latinus Silvius « envoie dans le pays quelques groupes de colons » ; Tibérinus « se noie en traversant l'Albula, fleuve de Rome, et lui donne son nom » ; Romulus Silvius « meurt foudroyé » ; Aventinus « donné son nom à la colline où il est enterré ». Par ailleurs la liste livienne, on l'aura remarqué, ne propose aucune durée de règne.

Pour les Modernes, on y a fait allusion plus haut, ces personnages royaux, à propos desquels on ne peut pratiquement rien dire, ont été créés artificiellement pour combler le long espace de temps séparant l'arrivée d'Énée de la fondation de Rome. Ils appartiennent à une phase secondaire de la tradition.

Le Moyen Âge ne semble pas avoir utilisé directement la liste de Tite-Live, mais celle de la *Chronique* de Jérôme plus intéressante parce qu'en tant que chronique, elle donnait la durée de chaque règne et mettait le monde latin en concordance avec l'histoire des autres royaumes<sup>19</sup>.

Le tableau suivant, où nous retrouvons dans le même ordre les mêmes rois (avec quelques variantes non significatives dans les noms), montre l'étroite correspondance structurelle entre la liste royale de Tite-Live, celle de la *Chronique* de Jérôme, celle de la *Chronique* de Martin et celle du *Myreur* de Jean d'Outremeuse. Figure entre parenthèses le nombre d'années attribué au règne de chaque roi par Jérôme, Martin et Jean. Là encore la correspondance est très grande. Dans la colonne réservée à Jérôme, sont indiquées les dates de début et de fin des règnes en années a.C.n. (dans le comput de Jérôme bien sûr).

#### Les rois latino-albains dans la tradition ancienne

Tite-Live	Jérôme	Martin	Jean
1. Énée	1. Énée (3) 1179-1176	1. Énée (3)	1. Énée (3)
2. Ascagne	2. Ascagne (38) 1175-1138	2. Ascagne (28)	2. Ascagne (26)
3. Silvius	3. Silvius (29) 1137-1109	3. Silvius Postumus (29)	3. Silvius Postumus (19)

<sup>19</sup> Rappelons (cfr n. 8) que nous utilisons l'édition online (2005) intégralement disponible sur le site [[http://www.tertullian.org/fathers/jerome/chronicle\\_05\\_latin\\_part1.htm](http://www.tertullian.org/fathers/jerome/chronicle_05_latin_part1.htm)].

4. Énée Silvius	4. Silvius Énée (31) 1108-1078	4. Énée, fils de S.P. (31)	4. Énée le Posthume (31)
5. Latinus Silvius	5. Latinus Silvius (50) 1077-1028	5. Latinus Silvius (50)	5. Latinus (50)
6. Alba	6. Alba Silvius (39) 1027-989	6. Alba Silvius (40)	6. Silvius Albus (40)
7. Atys	7. Aegyptus Silvius (24) sive Sylvius Athys 988-965	7. Egyptus sive Achis S. (24)	7. Aegyptus (24)
8. Capys	8. Capis Silvius (28) 964-937	8. Capis Silvius (28)	8. Silvius <i>li</i> <i>Polhus</i> (28)
9. Capetus	9. Carpentus Silvius (13) 936-924	9. Carpentus Silvius (13)	9. Silvius Carpentus (16)
10. Tiberinus	10. Tiberinus Silvius (8) 923-916	10. Tyberius Silvius (9)	10. Tibérius Silvius (8)
11. Agrippa	11. Agrippa Silvius (40) 915-876	11. Agrippa Silvius (40)	11. Agrippa Silvius (40)
12. Romulus Silvius	12. Aremulus Silvius (19) 875-857	12. Silvius Aremulus (19)	12. Azélinus Silvius (19)
13. Aventinus	13. Aventinus Silvius (37) 856-820	13. Aventinus (33)	13. Aventinus (41)
14. Proca	14. Procas Silvius (23) 819-797	14. Procax (23)	14. Proca (25)
15. Amulius	15. Amulius Silvius (44) 796-753	15. Amulius Silvius (43)	15. Amulius (60)
	Romulus règne 38 ans à partir de 752		

Il y a peu d'observations à faire sur les noms des rois, l'ordre de succession, la durée des règnes. On ne s'attardera pas à quelques variantes non significatives dans les durées ou les noms. Pour le nom du huitième roi par exemple, on voit le *Capis* de Martin rendu par Jean en moyen français par *li Polhus* (I, p. 40), un adjectif difficile à traduire (peut-être « le Poilu »). Autre exemple : le nom du douzième roi apparaît sous trois formes différentes (*Romulus*, *Aremulus* et *Azélinus*).

Mais le plus intéressant est le travail réalisé par Jean sur sa source directe. La *Chronique* de Martin cette fois aborde directement le sujet des rois latino-albains (p.

399, éd. L. Weiland). Cela n'avait pas été le cas pour la période des « gouverneurs d'Italie » de la dynastie de Rachem, où, faute de modèle, Jean avait dû tout inventer. Pour les rois latino-albains, le chroniqueur liégeois pouvait se reposer sur un modèle, assez succinct il est vrai.

À l'intention des lecteurs curieux, nous avons donné ci-dessous le texte original de Martin avec sa traduction française. Il enregistrait les noms, les durées de règne, les rares réalisations attribuées aux rois et les concordances avec les rois de Juda. Nous avons introduit la division en 15 paragraphes : chacun paragraphe correspond à un roi.

#### La liste des rois latino-albains chez Martin d'Opava

##### 1. [Énée]

2. *Et eo mortuo, accepit Aschanius filius Enee, quem de Troia secum adduxerat, regnum et Albanum civitatem tempore Sampsonis, quando iudicavit Israel, ibi construxit, a qua Latini reges dicti sunt Albani. Ascanius vero cum regnasset 28 annis, mortuus est.*

2. Énée une fois mort, c'est **Ascagne** son fils, qu'il avait amené avec lui de Troie, qui prit le pouvoir et qui construisit là la ville d'Albe, à l'époque où Samson était juge en Israël. C'est la ville d'Albe qui a donné aux rois latins le nom de rois albains. Après un règne de 28 ans, Ascagne mourut.

3. *Lavinia vero ab Enea conceptum filium post mortem Enee genuit ipsum, qui ex hoc Postumus dictus est, quia post mortem patris natus. Et idem dictus est Silvius, quia in silva nutritus. Qui et regnavit annis 29 post Aschanium. Propter quem et omnes Albanorum reges, qui ab isto descenderunt Silvii dicti sunt.*

3. Mais Lavinia avait conçu d'Énée un fils qui naquit après la mort de son père et qui pour cela fut appelé **Postumus**. Il fut également appelé **Silvius**, parce qu'il avait été élevé dans la forêt (*silva* en latin). Il régna durant 29 ans après Ascagne. C'est à cause de lui que tous les rois albains qui descendirent de lui furent appelés *Silvii*.

4. *Post hunc regnavit Eneas filius Postumi Silvii annis 31.*

4. Après lui régna **Énée**, fils de Postumus Silvius, pendant 31 ans.

5. *Post hunc Latinus Silvius regnavit 50 annis, sub quo prophetavit Gad et Nathan tempore David. Sub quo etiam dicitur et Karthago condita.*

5. Après lui **Latinus Silvius** régna pendant 50 ans. C'est à son époque que prophétisèrent Gad et Nathan au temps de David, à son époque aussi, dit-on, que fut fondée Carthage.

6. *Post hunc regnavit Alba Silvius annis 40 tempore Salamonis.*

6. Après lui régna **Alba Silvius**, pendant 40 ans, à l'époque de Salomon.

7. *Post hunc regnavit Egyptus sive Achis [lire Atis] Silvius annis 24 tempore Roboam in Iudea.*

7. Après lui régna **Égyptus** ou **Atis Silvius**, pendant 24 ans, à l'époque de Roboam en Judée.

8. *Post hunc regnavit Capis Silvius annis 28 tempore Asa in Iudea. Ipse fecit Capuam in Campania.*

8. Après lui régna **Capis Silvius** pendant 28 ans, à l'époque d'Asa en Judée. Il construisit Capoue en Campanie.

9. *Post hunc regnavit Carpentus Silvius annis 13 tempore Iosaphat in Iudea.*

9. Après lui régna **Carpentus Silvius** pendant 13 ans au temps de Josaphat en Judée.

10. *Post hunc regnavit Tyberius Silvius annis 9 sub Occozia rege Iuda. A quo Tyberio Tyberis flumen nomen accepit. Nam Albula ante dicebatur, sed Tyberio intus submerso, nomen a viro retinuit, sicut dicit Tytus Livius [I, 3].*

10. Après lui **Tibérius Silvius** régna pendant 9 ans à l'époque d'Ochozias, roi de Juda. C'est de ce Tibérius que le fleuve Tibre reçut son nom. Avant il s'appelaït Albula, mais comme ce roi s'y était noyé, il lui donna son nom, comme le dit Tite-Live.

11. *Post hunc regnavit Agrippa Silvius 40 annis tempore Achab in Iudea. Huius tempore dicitur floruisse Omerus in Grecia.*

11. Après lui régna **Agrippa Silvius** pendant 40 ans à l'époque d'Achab en Judée. À ce moment, dit-on, Homère fleurit en Grèce.

12. *Post hunc regnavit Silvius Aremulus annis 19 tempore Ioas in Iudea. Hic presidium Albanorum inter montes, ubi nunc Roma est, posuit.*

12. Après lui régna **Silvius Aremulus** pendant 19 ans au temps de Joas en Judée. Il établit la capitale des Albains au centre des montagnes, là où se trouve aujourd'hui Rome.

13. *Post hunc regnavit Aventinus annis 33, qui et parti Urbis nomen hoc, quia ibi post sepultus fuit, reliquit ; et fuit tempore Amasie regis Iuda.*

13. Après lui pendant 33 ans régna Aventinus, qui donna aussi son nom à une partie de la ville, parce qu'il y fut enterré. C'était au temps d'**Amasias** roi de Juda.

14. *Post hunc successit ei in regnum Albanorum Procax filius Aventini et regnavit 23 annis tempore Ozie regis Iuda.*

14. Lui succéda sur le trône des Albains **Procax**, fils d'Aventinus. Il régna 23 ans au temps d'Ozias, roi de Juda.

15. *Post hunc regnavit filius eius Amulius Silvius annis 43, qui fratrem suum Munitorem [sic] a regno eiecit tempore Ioathan regis Iuda.*

15. Après lui régna son fils, **Amulius Silvius**, pendant 43 ans. Il chassa son frère Numitor du royaume, au temps de Joathan, roi de Juda.

#### **Le travail de Jean d'Outremeuse sur la liste des rois**

Jean a repris la liste de Martin en conservant l'ordre de succession des rois et en introduisant quelques variantes non significatives dans certains noms et dans certaines durées de règne.

L'analyse du récit des premiers gouverneurs de l'Italie ayant mis l'accent sur les préoccupations chronologiques de Jean, on ne sera pas surpris de retrouver cette accumulation de chiffres dans la présentation des rois latino-albains d'autant plus, ne l'oublions pas, qu'ils figuraient déjà dans la tradition depuis la *Chronique* de Jérôme.

Notre tableau ne le met pas en évidence, mais une lecture attentive du *Myreur* montrerait que Jean fournit aussi les concordances avec les rois de Juda, présentes chez Martin et chez Jérôme. Mais elles se trouvent dans les notices traitant de l'histoire de ce royaume, à leur place donc pourrait-on dire.

Les interventions personnelles du chroniqueur sont ailleurs, essentiellement dans le traitement des réalisations royales. Sa nouveauté – fondamentale et très originale – est



d'avoir transformé la matière qu'il trouvait chez ses prédécesseurs, en donnant aux personnages plutôt falots de la tradition romaine antique une épaisseur qui leur faisait défaut.

#### La sécheresse initiale

Ce n'est toutefois pas vrai de toutes les figures royales. La sécheresse initiale de la tradition est parfois conservée. Ainsi, dans les exemples suivants (les n° 7, n° 8 et n° 9 du tableau), le chroniqueur ne s'est autorisé que dans un cas des additions mineures :

[p. 40] En l'an 89 de David (986 a.C.n.) mourut **Égyptus**, le roi des Latins ; après lui, son fils [p. 41] Silvius le Poilu (?) régna vingt-huit ans [...].

[p. 42] En mars de l'an 104 (971 a.C.n.), le roi des Latins **Silvius** [le Poilu ?] se mit à construire une cité qu'il appela Coulommiers en Champagne. Il mourut en décembre de cette année, après avoir régné vingt-huit ans. Les chevaliers couronnèrent son fils, nommé Silvius Carpentus, qui régna seize ans.

[p. 43] En l'an 133 de David (942 a.C.n.), Silvius [**Carpentus**], le roi des Latins, mourut ; son fils Tibérius Silvius régna après lui durant huit ans.

À part le nom des rois, les dates d'intronisation et les durées de règne, une seule de ces trois citations livre deux éléments nouveaux : la fondation de Coulommiers en Champagne par Silvius le Poilu (?) et l'intervention des chevaliers dans le couronnement du roi. Ce ne sont là que de très brèves additions, sans véritable intérêt.

#### Tibérius/Tibérinus

Le cas de Tibérius/Tibérinus (n° 10) mérite de retenir l'attention pour un détail très particulier concernant le nom ancien du Tibre. Ce roi en effet est essentiellement connu pour s'être noyé dans le fleuve de Rome et lui avoir donné son nom. Mais l'originalité de Jean n'apparaît que si on remonte assez haut dans la tradition.

Tite-Live (I, 3, 8) écrivait : *Tiberinus, qui in traiectu Albulae amnis submersus celebre ad posteros nomen flumini dedit* (« Tibérinus [...] se noya en traversant l'Albula et son nom passa à la postérité en devenant celui du fleuve »). La *Chronique* de Jérôme avait retenu l'essentiel : *Tiberinus Carpentii filius a quo et fluvius appellatus est Tiberis, qui prius Albula dicebatur* (« Tibérinus, fils de Carpentus, qui donna son nom au fleuve Tibre, qui s'appelait auparavant Albula »). Il lui attribuait aussi un règne de 8 ans.

Martin, plus proche du chroniqueur liégeois, mentionnait un règne de 9 ans et faisait explicitement référence à Tite-Live : *Post hunc [= Silvius Carpentus] regnavit Tyberius Silvius annis 9 [...]. A quo Tyberio Tyberius flumen nomen accepit. Nam Albula ante dicebatur, sed Tyberio intus submerso, nomen a viro retinuit, sicut dicit Tytus Livius*

(« Après lui [= Silvius Carpentus), Tibérius Silvius régna 9 ans. C'est de ce Tibérius que le fleuve Tibre prit son nom. Car avant il s'appelait Albula, mais Tibérius s'y étant noyé, le fleuve conserva le nom de l'homme, comme le dit Tite-Live. »

Ces textes permettent de bien saisir comment le chroniqueur liégeois a rendu les données traditionnelles :

[p. 43] En l'an 138 de David (937 a.C.n.), un jour que le roi des Latins [Tibérius Silvius] était allé chevaucher, il dut traverser à gué une rivière, qui coulait près d'Énéoch. Il tomba dans l'eau et fut bien près de se noyer. Finalement il réussit à s'en sortir, mais tomba malade et mourut. C'est pourquoi, depuis ce jour la rivière fut nommée Tibre, d'après le nom du roi. Elle porte encore ce nom ; mais auparavant elle se nommait Amblève.

L'essentiel, à savoir l'information éponymique, est bien là : le roi des Latins Tibérius s'est noyé dans un fleuve auquel il a donné le nom de « Tibre ». Jean toutefois ne traduit pas littéralement Martin. Il fait du « remplissage » : la mention brute de l'accident fait place chez lui à un micro-récit constitué de plusieurs propositions.

En outre, il ne dit pas explicitement qu'il s'agit du fleuve qui traverse Rome. Il connaît pourtant fort bien le Tibre romain, cité à plusieurs reprises dans son œuvre (par exemple I, p. 121, 300, 344, 437). Quant à la mention « près d'Énéoch », une ville fondée par Énée, elle ne facilite pas la localisation et brouille plutôt les pistes.

Mais le plus intéressant est qu'une information importante, présente dans les textes antérieurs, est complètement transformée : le nom ancien du Tibre, *Albula*, a été remplacé par celui d'un cours d'eau « local » – pour Jean –, à savoir l'Amblève, une rivière qui a sa source sur le plateau des Hautes-Fagnes près d'Heppenbach et qui se jette dans l'Ourthe à Comblain-Au-Pont. Elle est citée ailleurs dans *Ly Myreur* (IV, 25 et V, 321). Que s'est-il passé ? On ne le sait pas. Une erreur volontaire ? Ou involontaire, Jean étant connu pour estropier facilement les noms propres ? Quoi qu'il en soit, la substitution d'Amblève à Albula ne manque pas ici de piquant.

Mais ce qui va suivre est beaucoup plus intéressant. En effet la présentation d'autres rois contient du matériel nouveau, absent des textes antérieurs et riche en informations importantes sur la méthode de travail de Jean. Certains rois latino-albains sont ainsi entraînés dans l'univers littéraire personnel du chroniqueur. De quoi donc s'agit-il ?

#### **Le surgissement d'un récit épique**

C'est que parfois, dans son œuvre, Jean mélange deux mondes : d'un côté, celui, plutôt sec, de notices trouvées dans ses sources et retranscrites avec quelques légères

modifications, de l'autre, celui, plus personnel, d'un univers littéraire, que le chroniqueur recrée et imagine dans une perspective épique. C'est un procédé assez courant dans *Ly Myreur*, mais c'est la première fois, à propos précisément des rois latino-albains, qu'il se manifeste clairement. Nous voudrions mettre ce fait en évidence en examinant le cas de quelques rois.

#### **Ascagne, Silvius Postumus et Énée**

Nous commencerons par Ascagne (n° 2), Silvius Postumus (n° 3) et Énée, fils de Postumus (n° 4), autour desquels Jean va créer des récits originaux.

La tradition antique accorde à Ascagne une place solide : fils d'Énée, fondateur d'Albe, il est le premier roi des Albains, donc des Latins, ce qui n'est déjà pas mal. Mais dans le récit de Jean, les choses « dérapent ».

Ascagne intervient en effet très vite dans ce qui ressemble à tout autre chose qu'à de simples développements d'une froide notice de chronique. Passons sur le fait que Jean (I, 30) lui attribue la fondation de deux cités, dont il ne sera plus question ailleurs : Ascanon et Sydaine. Il est classique, chez notre chroniqueur, qu'un personnage important fonde des villes. Plus particulier est le fait qu'Ascagne va épouser la fille d'Évandré, nommée Eutrope (un nom d'origine grecque !), dont il a un fils Ménélas (un autre nom grec !) et une fille Grata (un nom latin !).

Et – plus intéressant encore – cette famille va se trouver entraînée dans un court récit en trois actes, qui s'éloigne totalement des traditions antiques et des traditions médiévales.

Ascagne a en effet refusé de donner sa fille en mariage à un roi d'Athènes, nommé Bosses, qui a très mal pris la chose et lui a déclaré la guerre :

[p. 31] En l'an 616 de Joseph (1151 a.C.n.), une bataille opposa Bosses, le roi d'Athènes, à Ascagne, le roi d'Italie. Bosses disposait de dix mille hommes et Ascagne de sept mille ; Ascagne fut tué et ses hommes défaits. Cette guerre avait commencé parce que le roi Bosses voulait épouser Grata, la fille d'Ascagne, et que ce dernier avait refusé de la lui accorder.

Un jour, le roi Bosses assiégea la ville d'Énéoch, la plus grande ville du royaume d'Italie. Ménélas, le fils d'Ascagne, était un jeune homme de dix-huit ans. Quand il vit cela, il vint trouver sa sœur Grata et lui dit : « Ma chère sœur, si vous n'acceptez pas de prendre le roi Bosses pour époux, vous et moi, nous sommes morts et nos pays sont perdus. » Grata lui répondit : « Beau frère, vous savez que le roi que vous voulez me donner pour mari a tué mon père ; comment donc pourrais-je l'aimer ? » À cela Ménélas répondit : « De deux maux, on doit choisir le moindre pour éviter le pire ; mieux vaut que votre mari soit tué, plutôt que vous-même, et plutôt que notre pays soit dévasté. » Grata accepta de faire ce qu'il souhaitait. Ménélas l'en remercia beaucoup, puis il fit savoir à Bosses qu'il lui accorderait sa sœur s'il

sortait de son royaume, ce qu'il accepta. Tel fut leur accord. Bosses épousa Grata et rendit sa terre à Ménélas, pour qu'il en devienne le roi.

Ascagne est vaincu et tué. Son fils Ménélas, voulant sauver son pays et son trône, a insisté pour que Grata accepte le mariage avec le roi d'Athènes. Aux termes de l'accord, le roi d'Athènes a levé le siège et s'est retiré, laissant la terre à Ménélas. Fin du premier acte.

Le deuxième acte fait entrer en scène le demi-frère d'Ascagne, fils d'Énée et de son épouse latine Lavinie. Il s'appelle Silvius Postumus :

[p. 31] Mais Silvius, fils d'Énée et de sa seconde femme Lavinie, âgé déjà de seize ans, rassembla ses gens et attaqua Bosses, le défit complètement et ramena la jeune Grata, après avoir tué Bosses. Puis il revint au royaume d'Italie et chassa Ménélas son neveu, qui s'exila. [...] Silvius devint alors roi d'Italie et régna vaillamment durant dix-neuf ans.

Après avoir défait le roi d'Athènes, Silvius Postumus a donc succédé à Ascagne. Mais il a d'autres ambitions. Il veut s'allier par mariage à une autre grande puissance du moment, la Gaule. Il épouse ainsi Odéla, une fille du duc Mélus. Elle lui donne deux fils, qui font une brillante carrière, dont l'un, Broncus, « fondera plus tard la Grande-Bretagne, appelée ensuite Angleterre ». Le texte, suffisamment clair, n'a pas besoin de commentaire :

[p. 32] Ensuite, en l'an 623 de Joseph (1144 a.C.n.), Silvius, roi d'Italie, épousa Odéla, fille de Mélus, duc de Gaule ; par amour pour elle, l'année suivante, il fonda dans son royaume une cité qu'il appela Odélin. En l'an 626 de Joseph (1141 avant J.-C.), Odéla eut du roi Silvius un fils nommé Broncus. Ce Broncus fonda plus tard la Grande-Bretagne, appelée ensuite Angleterre [...]. Puis, en l'an 627 de Joseph (1140 a.C.n.), Odéla eut de Silvius un fils, nommé Énée le Posthume. En l'an 635 de Joseph (1132 a.C.n.), Silvius, roi d'Italie, mourut. Son fils Énée (le Posthume), âgé de neuf ans seulement, lui succéda, mais son oncle Ménélas l'aida en attendant qu'il soit en âge de régner. Ce règne dura trente et un ans. Broncus était le frère aîné d'Énée (le Posthume), mais il ne voulait pas posséder une terre qu'il n'aurait pas conquise ou édifiée lui-même.

Le troisième et dernier acte met en scène un épisode de la vie du jeune Énée le Posthume. Au cours d'une partie de chasse, il est amené à délivrer une jeune fille que des brigands voulaient violer. Elle s'appelait Lombarde et était la fille de l'empereur de Grèce. Amoureux d'elle, Énée le Posthume l'épouse et donne son nom à la Lombardie, fondant dans ce pays diverses cités, dont Pavie. Voici le texte :

[p. 32] Énée (le Posthume) alla un jour chasser dans une forêt, accompagné de cent hommes. Il tomba sur trois meurtriers qui voulaient violer une très belle pucelle. Le roi les fit arrêter et leur demanda qui était la victime. Ils répondirent qu'elle était la fille de l'empereur de Grèce et qu'ils l'avaient enlevée dans un port de ce pays. Alors le roi leur fit couper les mains et les langues, pour qu'ils ne puissent jamais parler de la demoiselle. Ensuite le roi demanda son nom à la pucelle ; elle répondit qu'elle se nommait Lombarde. Le roi lui dit qu'il la prendrait pour

femme et l'emmena avec lui. Il l'épousa selon sa loi. Très amoureux d'elle, il appela son pays la Lombardie et y fonda plusieurs cités et châteaux. Il construisit notamment une belle cité, à l'endroit exact où il avait trouvé sa femme ; il l'appela Pavie, pour la raison qu'il était passé par là, et qu'il y avait sauvé la vie de sa femme.

Que conclure de cet exemple ?

Que nous sommes entrés dans un autre monde que celui des chroniques. Bien sûr, les noms, Ascagne, Silvius Postumus et Énée fils de Postumus correspondent à ceux des chroniques, mais les histoires racontées à leur propos sont des créations nouvelles. Nulle part, les textes antérieurs ne font intervenir à propos de ces dirigeants albains le roi d'Athènes, l'empereur de Grèce ou le duc de Gaule. Dans ces textes antérieurs, Ascagne n'a pas d'enfants nommés Ménélas et Grata ; Odéla n'y apparaît pas non plus comme épouse de Silvius, et ce dernier n'a qu'un fils Énée, pas de Broncus futur fondateur de la Grande-Bretagne. Il n'est pas question non plus ailleurs de l'anecdote sur le mariage rocambolesque d'Énée, ni du rôle important qu'il aurait joué en Lombardie, comme fondateur du pays, de villes et de châteaux.

La chose semble claire : on baigne dans la fiction romanesque, dans le roman de chevalerie, dans le jeu des pseudo-étymologies (la Lombardie vient du nom de la princesse ; *Pavie* doit le sien au *passage* du roi et au fait qu'il lui avait sauvé la *vie*). On baigne aussi dans un univers médiéval avec des rois qui s'affrontent, des terres à conquérir, des mariages politiques, des batailles, des sièges de villes, des accords qu'on viole, des prétendants au trône qu'on exile. Serait-il exagéré de parler d'épopée médiévale ? En tout cas, rien de tout cela n'appartient à l'antique tradition romaine, ni aux modèles connus de Jean d'Outremeuse.

#### **Alba Silvius**

Analyser en détail chez Jean la présentation de chacune des figures royales nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons de quelques autres exemples, qui vont dans le même sens.

Épinglons d'abord le cas d'Alba Silvius (Silvius Albus, n° 6), qui prend le pouvoir en 1050 a.C.n. et l'occupe pendant 40 ans (I, p. 36). Jean note qu'il fut un bon prince, aimant beaucoup la justice, amoureux de son peuple et cherchant à le maintenir dans la paix. C'est déjà beaucoup plus que ce que donnent les autres listes, mais, appliqué à des souverains, cela reste des formules banales, un peu passe-partout.

Jean ne va pas s'en contenter. Il leur ajoute le récit, assez détaillé, d'un conflit qui aurait opposé le roi albain à Castor, duc de Gaule (I, p. 38). Pour mieux le comprendre, on se souviendra qu'un autre Silvius (n° 3), le successeur d'Ascagne, avait utilisé la voie matrimoniale pour tenter de rapprocher les deux puissances. Apparemment la réussite n'avait pas été parfaite, si l'on en croit la citation suivante :

[p. 38] En l'an 49 de David (1026 a.C.n.), une grande bataille opposa Castor, duc de Gaule, et Silvius, roi des Latins. Silvius voulait que Castor lui soit soumis et lui paie un tribut pour sa terre ; le duc Castor par contre disait que le roi Silvius, n'étant pas un descendant direct de la lignée royale, devrait être son tributaire. Castor était issu du roi Priam de Troie, tandis que Silvius était un descendant d'Énée, lequel n'était qu'un duc et un chevalier du roi Priam.

La bataille eut lieu au mois d'avril et se déroula au centre de la Bourgogne. Tout tourna mal pour Castor, car il fut tué et ses hommes vaincus. Les Gaulois s'enfuirent dans leur pays, dans la cité de Pygarie (?), fondée jadis par Franco. Ils y élurent comme duc de Gaule, le fils de Castor, nommé Ilion qui régna quarante ans en prince valeureux.

[p. 39] Cet Ilion défendit très bien son pays. Il mesurait quinze pieds de haut, saisissait un homme dans ses mains par les côtés et le brisait comme s'il était un moineau.

Un peu plus loin, Jean revient sur le sujet pour décrire les deux peuples en pleine bataille :

[p. 39] À l'époque du roi Salomon (vers 1013 a.C.n.), la guerre faisait toujours rage entre le roi des Latins Silvius et Ilion, le nouveau duc de Gaule. Silvius subissait une forte pression de la part du duc Ilion qui l'avait assiégé dans la ville d'Énéoch. Le duc et ses troupes s'emparèrent finalement de la ville en l'an 65 de David (1010 a.C.n.). La ville fut saccagée, les Latins défaits et Silvius tué.

Quand Ilion eut ainsi vengé son père, il prit Gazet, la femme de Silvius, et l'épousa selon sa loi. La dame lui demanda alors de consentir à rendre le royaume latin à son fils Égyptus, puisqu'il en était l'héritier légal. Ilion le lui accorda. Ainsi Égyptus fut couronné roi, et régna vingt-quatre ans. Ensuite, Ilion retourna en Gaule emmenant sa femme avec lui.

Au-delà des épisodes concrets et détaillés du conflit, on relèvera la nature des rapports entre les Latins et les Gaulois. Ces deux peuples ont déjà été évoqués plus haut, dans l'épisode du mariage de l'autre Silvius avec Odéna, la fille du duc gaulois, qui s'appelait alors Mélus. Mais dans le cas présent il ne s'agit plus de contracter des alliances matrimoniales : les deux nations s'affrontent militairement pour la suprématie politique.

Historiquement – faut-il le dire ? – pareille opposition n'a pas le moindre sens dans l'Europe des environs de 1000 a.C.n. Historiographiquement, elle ne correspond à rien de ce qu'on trouve dans les antiques traditions romaines. Ce sont des inventions du chroniqueur, mais, pour lui, elles ont du sens. L'argumentaire fait bien ressortir le point central de la discussion : il s'agit de définir la noblesse respective des deux souverains, en fonction de leur rapport précis à l'ancêtre troyen commun, Priam, roi de Troie. La manière dont Jean présente et règle la question montre quelle est sa position

personnelle : la noblesse de Franco l'emportant sur celle de Silvius, les Gaulois sont supérieurs aux Latins.

Il n'est pas question ici de Rome qui n'est pas encore fondée, mais, dans la suite du *Myreur* aussi, la perspective du chroniqueur liégeois reste la même. Lorsque les Romains apparaîtront plus tard sur la scène internationale, les Gaulois leur seront encore et toujours supérieurs en noblesse.

Pour en revenir aux détails des conflits entre Latins et Gaulois, la suprématie juridique (si l'on peut utiliser ce terme) n'implique pas nécessairement la supériorité militaire. C'est le cas ici. Dans un premier temps, les Gaulois de Castor sont battus par Silvius, mais dans un second temps les Gaulois d'Ilion, successeur de Castor, sont vainqueurs des Latins : Énéoch est prise, les Latins sont défaits, Silvius est tué, et Gazet, son épouse, devient celle d'Ilion.

Mais à nos yeux, l'essentiel de l'épisode n'est pas dans le détail des combats. Il est révélateur de deux préoccupations fondamentales de Jean. Nous avons déjà rencontré la première, de type géopolitique, qui est la valorisation des Gaulois par rapport aux Romains. Nous y décelions un aspect de son « programme historiographique ». La seconde préoccupation se situe sur le plan narratif. Jean cherche à enrichir les sèches notices de ses sources en y introduisant ce qu'on peut considérer comme des fragments épiques. Dans la suite du *Myreur*, elle aura, comme la première, beaucoup d'importance.

#### **Azélinus Silvius, Procas et Amulius**

Nous terminerons notre revue par trois autres rois : Azélinus Silvius (n° 12), Procas (n° 14) et Amulius (n° 15). Leur histoire va nous ramener à des aspects, désormais connus, du programme historiographique et narratif du chroniqueur.

*Azélinus Silvius*, que Jean appelle ainsi – c'est une variante de l'Arémulus de Jérôme, peu importe ici –, est le successeur du roi Agrippa Silvius. Il a été amené à entrer en guerre contre le duc de Gaule, Yborus.

Pour comprendre ses raisons, il faut savoir que, toujours selon Jean, Agrippa, en 905 a.C.n., avait donné sa fille en mariage au duc de Gaule qui s'appelait alors Franco (nouvel exemple des alliances matrimoniales entre les deux peuples rivaux !). De cette union était né Yborus, qui avait succédé à son père comme duc de Gaule. Le roi latin Azélinus, fils d'Agrippa, et le duc Yborus, étaient donc apparentés. Or cet Yborus, dans

les années 888-886 a.C.n., vient de fonder, dans un site enchanteur, la ville de Lutèce. Cela donne des idées au roi des Latins qui revendique pour lui la ville nouvelle. La guerre éclate entre les deux peuples (les liens familiaux n'ont donc pas joué !).

[p. 45] (En l'an 181 de David = 894 a.C.n.) mourut Agrippa, le roi des Latins, qui avait régné quarante ans avec noblesse. Son fils Azélinus Silvius lui succéda durant dix-neuf ans.

[p. 46] En l'an 191 de David (884 a.C.n.) se déroula une grande bataille entre Azélinus, roi des Latins, et son cousin Yborus de Gaule. Le roi Azélinus disait que le duc Yborus avait construit la cité de Lutèce sur son propre territoire et qu'elle lui revenait. Yborus s'opposa à lui et l'emporta sur Azélinus qui fut vaincu. Mis en fuite, il perdit deux mille hommes ainsi que deux de ses fils, Aurélius et Ascanus. Il ne lui en resta qu'un seul, nommé Aventinus.

Le conflit se termine donc par la victoire complète des Gaulois. Lutèce continuera à leur appartenir. Azélinus mourra un peu plus tard (en 875 a.C.n.) et Aventinus lui succédera comme roi des Latins.

Inutile de poursuivre l'analyse. Rappelons simplement que, dans la tradition romaine ancienne et dans les autres textes médiévaux, le règne du prédécesseur d'Aventinus se déroule sans le moindre conflit. Les textes antérieurs ne connaissent pas non plus de frères à Aventinus. Cette nouvelle guerre entre Latins et Gaulois avec tous les détails fournis (son origine, son déroulement et sa fin) est une invention de Jean. Il s'agit une fois de plus de mettre l'accent très tôt, avant même la fondation de Rome, sur la rivalité entre les Latins et les Gaulois, et la supériorité des seconds sur les premiers.

Les deux passages que nous allons maintenant examiner vont dans le même sens.

Le premier concerne le roi *Procas*, fils d'Aventinus. Il contient une remarque de Jean sur la puissance militaire comparée des Latins et des Gaulois :

[p. 49] À l'époque de Procas, le roi des Latins faisait force conquêtes sur ses voisins, car il était combatif et redouté au point que les autres nations lui obéissaient, hormis le roi de Gaule. Ce roi ne lui obéissait en rien ; lui et ses gens se défendaient si bien que le roi Procas les redoutait. Gaulois et Sicambres [*selon Jean d'Outremeuse, les deux peuples avaient fusionné et leurs noms étaient devenus presque interchangeables*] étaient si puissants et si vaillants que tout le monde les craignait. Ils conservèrent d'ailleurs cette grande vaillance jusqu'au temps de Constantin César, le fils de Constantin le Grand, celui qui donna Rome au pape et à la Sainte-Église.

Ici aussi les Latins l'emportent sur « toutes les autres nations », sauf sur les Gaulois que Procas redoutait.

Le second passage, qui traite du fils de Procas, *Amulius*, est plus intéressant. Il comporte deux parties assez différentes. Voici le résumé de la première :

Selon le chroniqueur, Amulius eut beaucoup de fil à retordre avec les Gaulois. Après avoir conquis l'Allemagne et la Grande-Bretagne (excusez du peu !), il veut également s'emparer de la Gaule. Il doit s'y reprendre à cinq reprises, sans succès, mais, finalement, au cours de la



dernière attaque, il parvient à tuer le duc Yborus. Il fait la paix avec les Gaulois, en épousant la veuve d'Yborus, le roi vaincu. Elle s'appelait Oderne et avait déjà, de son premier mari, un fils, le duc Hector, qui avait pris la succession de son père (779-773 a.C.n.).

Il s'agit ici de conflits et de conquêtes. L'Allemagne et la Grande-Bretagne acceptent facilement la puissance des Latins. Les Gaulois résistent plus longtemps, mais finissent par s'incliner. Les relations entre les deux peuples se terminent par un mariage entre le latin Amulius et Oderne, la veuve du duc gaulois vaincu et tué au combat. Ce remariage d'Oderne avec Amulius jouera un rôle fort important dans la suite de l'histoire. On le verra en abordant la question de la fondation de Rome.

La seconde partie fait état elle aussi des conflits entre les Latins d'Amulius et ses voisins, avec une « internationalisation » géopolitique plus grande encore, puisque c'est « toute l'Europe » (et plus seulement l'Allemagne et la Grande-Bretagne) qui est tributaire des Latins. Mais on y trouve également l'expression de crainte presque révérencieuse qu'éprouvaient ces derniers vis-à-vis des Gaulois-Sicambres :

[p. 49] Après Procas le [p. 50] roi des Latins, son fils Amulius régna durant soixante ans. Il accomplit de nombreux exploits prodigieux de son vivant ; car, si son père Procas fut valeureux, il le fut davantage et conquit plus de territoires à lui seul que toutes les autres nations réunies. Il n'y avait en Europe aucune nation qui ne lui était tributaire, à l'exception des Gaulois et des Sicambres.

La haute considération du chroniqueur pour les Gaulois et leur puissance s'exprime une fois de plus. Rappelons qu'il n'est question ici que des Latins, puisque Rome n'existe pas encore, mais on l'a déjà dit, dans la suite du *Myreur*, les Romains, successeurs des Latins, sont eux aussi censés éprouver vis-à-vis des Gaulois la même crainte et le même respect.

Faut-il rappeler une fois encore que tous ces développements, en total porte-à-faux avec les textes antérieurs, appartiennent à l'imaginaire de Jean d'Outremeuse ?

\*

Au fond, le chroniqueur a retravaillé les brèves notices qu'il a trouvées dans ses sources. Désirant mettre en œuvre son « programme historiographique », il les a transformées en y injectant d'importants développements narratifs de type épique, qu'il a purement et simplement inventés.

Ce que nous avons identifié ici n'est que la première manifestation, encore élémentaire, de nombreux développements de type épique qui, dans la suite du *Myreur*, viendront se greffer sur des notices traditionnelles. On les rencontrera surtout dans les

sections latines, gauloise, romaines traitant d'affaires militaires. Ainsi les exposés ultérieurs sur les guerres d'Hannibal, sur les opérations de César, de Pompée, d'Octavien, de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien (pour ne prendre que ces exemples) en seront remplis. Ils mélangent souvent sans séparation claire les faits relevant de l'histoire et ceux qui appartiennent à ce que nous appelons le monde épico-légitime issu de l'imagination du chroniqueur.

#### **La *Geste de Liege* comme source de cette matière épique**

Le lecteur qui s'interroge sur l'origine de ce matériel de type épique doit se rappeler notre Introduction. Jean d'Outremeuse n'est pas seulement l'auteur du *Myreur des Histors*, une chronique en prose monumentale ; il a aussi écrit, quelque vingt ans plus tôt, une œuvre poétique intitulée *Geste de Liege*, dont il reste quelque 53.000 alexandrins.

Cette *Geste* n'est pas – faut-il le dire ? – une œuvre d'histoire. Mais le fait même que ait écrit pareil poème trahit son goût pour un genre littéraire très important dans la littérature médiévale, la *Chanson de Geste*. Ce genre prend en quelque sorte la suite des grandes épopées de l'Antiquité. On en connaît une centaine, rédigées en français et en occitan. Les premières apparaissent vers la fin du XIe siècle et les dernières ont été produites au cours du XV<sup>e</sup> siècle, l'âge d'or du genre se situant du XIe au XIIIe siècle. Nombre d'entre elles sont groupées en cycles. Avec la *Geste de Liege*, Jean participe, tardivement, à ce grand courant littéraire.

\*

La *Geste de Liege* a indiscutablement influencé *Ly Myreur*. C'est bien naturel : les œuvres sont du même auteur et les matières se recouvrent en partie. La *Geste* se veut axée sur Tongres et Liège, des régions que par définition une chronique universelle comme *Ly Myreur* se devait aussi d'englober, d'autant plus que leur auteur commun affichait sans vergogne son régionalisme et que la *Geste*, elle aussi, remontait très haut dans le passé, jusqu'à la Guerre de Troie.

De nombreux sujets sont présents dans les deux œuvres. On peut facilement en dresser la liste, mais les liens relevés sont surtout nombreux et étroits avec la suite du *Myreur*. Dans les sections étudiées jusqu'ici, la moisson est pauvre.

Sur les guerres d'Énée et les rois latino-albains, la *Geste* mentionne l'arrivée du troyen Énée *dedens Ytaile, où trovat guerre dure* (v. 99), *les trois regnes*, celui du *roy*

*des Latins* (v. 109), celui *De bon roy Evander, à cuy faisoit injure / Turnus, roy de Tuscanne* (v. 100-101), un *Turnus qui ot Lavine a femme* (v. 102) et un *Évandre qui n'astoit mie maire* [rien de plus que]/ *Que roy de sept montagne* (v. 110-111). Elle évoque aussi *Eneas le dus qui maintes citeis fondat* (v. 135), qui régna trois ans puis fut remplacé par Ascagne et par quinze successeurs, dont *ly XVe ot nom Amiles* [Amulius] *l'agreable* (v. 134-141). Mais il ne s'agit là que de rapides allusions, sans aucun développement. Quant à la période plus ancienne, celle qui précède Énée et celle des « gouverneurs d'Italie », il n'en est fait aucune mention dans la *Geste*.

Mais si l'on pose la question des rapports entre les deux œuvres, il ne faut pas seulement envisager les sujets, mais aussi leur traitement.

\*

Au moment où il rédigeait la *Geste*, Jean avait probablement déjà à l'esprit un cadre général, mais dans *Ly Myreur*, ce cadre a été complété (notamment par tout ce qui concerne Noé, ses fils, les premiers gouverneurs d'Italie et Saturne), et sérieusement étoffé (en particulier pour ce qui est des aventures d'Énée et surtout des rois latino-albains, qu'il s'agisse de leurs noms ou de leurs réalisations).

Les compléments sont de plusieurs ordres. Il peut s'agir de données brutes. On qualifiera de la sorte tout ce qui est dit des successeurs de Japhet, des ascendants de Saturne (nom, date, durée, généalogie, rares réalisations), voire, dans le cas de la dynastie albaine, de quelques réalisations factuelles elles aussi, qui viennent compléter le « dossier » fort léger transmis par la tradition. Mais il peut s'agir aussi de développements plus longs et plus structurés, comme ceux que nous avons rencontrés et commentés dans le traitement de plusieurs des rois albains (Ascagne, Silvius Postumus et son fils Énée, Alba Silvius, Azélinus Silvius). Ils répondent souvent à des intentions historiographiques propres au chroniqueur, explicitées parfois dans des réflexions ou des observations (Procas, Amulius). Ce sont les plus intéressants.

C'est essentiellement dans ces développements que l'on rencontre une tonalité épique assez caractéristique. Ils sont assez longs et bien construits. On ne peut toutefois pas les considérer comme des fragments d'épopée, car ils n'ont généralement pas de « suite ». Ils apparaissent plutôt comme des micro-récits, rédigés par le chroniqueur sur un ton épique et destinés à étoffer une matière qui pouvait lui paraître bien mince.

Il serait absurde de dénier à l'auteur de la *Geste* – une œuvre totalisant plusieurs dizaines de milliers d'alexandrins, rappelons-le – l'imagination et la capacité nécessaires pour écrire ces micro-récits.

Même lorsque – et c'est le cas pour les sections étudiées ici – les développements épiques décelés dans l'œuvre n'ont pas de correspondant dans la *Geste*, rien n'empêche de penser qu'ils peuvent être (pour la forme) de la main du chroniqueur et sortir (pour le contenu) de son imagination. Jean avait indiscutablement une plume épique facile, riche en thèmes et en tournures. Quand il souhaitait combler un « vide narratif », il devait pouvoir le faire sans aucune difficulté.

Si nous n'avions comme matériel d'analyse que les passages sur les origines lointaines de Rome, nous aurions peut-être hésité. Mais la longue fréquentation que nous avons maintenant de Jean (plus de 580 pages du *Myreur* dans l'édition A. Borgnet) nous permet de penser que ces développements sont de lui et sortent de son imagination.

#### **Micro-récits, fragments d'épopée et Chansons de Geste**

Il faut savoir en effet que *Ly Myreur* ne contient pas seulement les micro-récits épiques dont nous venons de parler. On y rencontre également des ensembles complets, plus ou moins longs. Nous en avons repéré un certain nombre, que nous ne pouvons ici qu'énumérer mais sur lesquels nous espérons revenir un jour plus longuement.

Nous songeons ainsi à des pièces auxquelles nous avons arbitrairement donné des noms, comme la *Geste de Clétus et de Franbal*, « le Gaulois et le Latin », dont les différentes parties sont distribuées sur plus de 20 pages I, (p. 128-149), ou la *Geste d'Anyndal de Carthage* qui s'étend sur près de 20 pages (I, p. 168-180), ou la *Geste de Théodogus et d'Hanygos*, respectivement roi de Barbastre et de la Petite-Bretagne, intégrée dans l'histoire (imaginée) de Jules César (I, p. 174-217), sans parler, beaucoup plus loin dans l'œuvre, de la *Geste de Valentin, de Thomas et de Clodas*, sous Commode et sous Septime Sévère (I, p. 567-586ss).

Osons même aller plus loin, et songer à ce que Jean d'Outremeuse raconte de Jules César, de ses réalisations, de ses faits d'armes et notamment de ses rapports avec Théodogus, Hanygos, ou Sédros. Tous ces épisodes, souvent très détaillés, qui n'ont d'appui ni dans l'Histoire ni dans les textes antérieurs, ne pourraient-ils pas également former une sorte de *Geste de César* ?

Et pourquoi s'arrêter en chemin ? Pourquoi ne pourrait-on aussi donner le nom de *Geste* à la biographie, entièrement fictive, d'un Virgile qui, sous la plume de Jean, n'est plus un grand écrivain, mais essentiellement un grand magicien et un grand prophète ? Le terme de *Geste*, pour qualifier cette biographie qui s'étend, elle, sur près de 100 pages (I, p. 197-280) ne semble pas déplacé. Elle nous fait elle aussi évoluer dans la fiction. Avec ces épisodes virgiliens, on est très loin pour le ton des récits du *Myreur* sur Hérode et sa dynastie.

Mais ces considérations nous éloignent des pages consacrées aux *primordia* de Rome. Comme le dirait Jean, « revenons à notre matière ».

## Chapitre cinquième

### La naissance de Romulus et de Rémus

Ce chapitre-ci et le chapitre suivant ont été publiés sous une forme abrégée dans le volume de **Mélanges en l'honneur de Martine Chassignet : *L'historiographie romaine. Morphologie, thématique et postérité d'un genre littéraire*. Textes réunis par A. Baudou, M. Essaidi et Y. Lehmann, Brepols, 2020 [391 p.], p. 235-256 (Recherches sur les rhétoriques religieuses, 33).**

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. **La naissance de Romulus et de Rémus** – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions (A.-M. BOXUS)**

#### Plan du chapitre

La version traditionnelle – La vision personnelle de Jean – Allusions à d'autres textes

La liberté créatrice de Jean et sa fantaisie romanesque, à l'œuvre dans la présentation des rois latino-sabins, vont également se manifester dans son récit de la conception et de la naissance des jumeaux fondateurs de Rome. Il en propose en effet une vision très personnelle et très originale, fort différente de celle de la tradition ancienne. Mais c'est d'abord la vision traditionnelle des choses qu'il présente à ses lecteurs, non sans quelques imprécisions d'ailleurs.

#### La version traditionnelle

C'est l'histoire bien connue de Rhéa Silvia, la fille de Numitor qu'Amulius, son frère, a évincé du trône d'Albe. Engrossée par le dieu Mars, elle met au monde deux jumeaux, Romulus et Rémus. Ceux-ci sont allaités par une louve, puis recueillis et élevés par un couple de bergers, nommés Faustulus et Larentia. Jean date l'histoire de l'an 282 de David, soit 793 a.C.n., dans le comput qui lui est propre :

[p. 50] [*Mars engrosse Rhéa, qui était vierge, et lui fait deux enfants : Romulus et Rémus*]  
En l'an 282 de David (793 a.C.n.), Amulius, le roi des Latins, détrôna son frère nommé Numitor. Ce Numitor avait une fille, appelée Rhéa, une vierge très belle. Il l'avait fait entrer, entièrement dévêtue, dans le temple de Mars, leur dieu, et celui-ci, en secret et comme s'il était

son époux, avait couché avec elle et l'avait connue charnellement. Il l'avait rendue enceinte de deux enfants mâles, dont l'aîné fut appelé Romulus et l'autre Rémus, deux jumeaux dont nous reparlerons. La mère avait été enterrée vive pour cet inceste, conformément à la loi, et son père Numitor avait été banni, car on ne pouvait le conserver (dans la cité). C'était un grand clerc. Il avait agi de la sorte, sachant bien que sa fille concevrait des enfants de grande importance.

[*Prodige : une louve allaite les deux enfants*] Dès leur naissance, ces jumeaux, sur ordre du roi Amulius, furent jetés dans deux buissons, à l'orée d'une grande forêt, le long du Tibre ; là, ils furent allaités durant plus de huit jours par une louve. Ensuite un berger, nommé Faustulus, les découvrit, les emporta dans sa maison et les confia à sa femme, qui avait pour nom Larentia. Celle-ci les nourrit et les éleva.

[*La belle Larentia nourrit ensuite les enfants*] Cette Larentia était la plus belle femme de tout le pays ; mais elle s'offrait à tous les hommes pour de l'argent, [p. 51] et elle en gagna en quantité prodigieuse. C'est parce qu'elle donnait son corps à tous que ses voisins l'appelèrent 'louve' et sa maison 'lupanar'. D'où le nom de toutes les maisons où des femmes se laissent connaître à tout venant pour de l'argent. Ainsi Romulus et Rémus furent allaités par deux louves : d'abord par un animal et ensuite par Larentia.

L'essentiel de la tradition romaine antique est là, à quelques imprécisions près, dont une, relativement importante – la seule que nous épingleons –, concerne le rôle joué par Numitor. Dans le récit classique en effet, l'initiative de la rencontre de Mars avec Rhéa revient entièrement au dieu. Numitor n'intervient pas ; il n'a pas arrangé la rencontre de sa fille avec Mars et il n'en connaît pas les conséquences.

Martin proposait lui aussi (p. 399), avec assez bien de détails, la version romaine traditionnelle de la naissance et de l'enfance de Romulus et de Rémus. Si Jean s'en est inspiré, il ne l'a en tout cas pas suivie intégralement, car, en ce qui concerne la rencontre de Mars et de Rhéa Silvia, Martin suivait la version classique : Numitor n'est pas considéré comme le responsable de la rencontre. Rhéa est une Vestale et Mars « couche en secret avec elle » (*cum ipsa occulte concubisset*). Jean, on le constate souvent, se sent fort libre vis-à-vis de ses sources.

#### **La vision personnelle de Jean**

Après la tradition romaine, un peu aménagée, Jean livre sa version personnelle, très originale, comme nous l'avons annoncé. Mais pour la comprendre pleinement, il faut remonter quelque peu dans l'histoire des rois latino-sabins.

Elle se greffe en effet sur un épisode qu'il avait imaginé plus haut dans son récit sur Amulius (I, 51-52). Rappelons en résumé qu'Amulius, le roi latin, en lutte contre les Gaulois, avait tué au combat Yborus, le duc de Gaule, puis épousé sa veuve, appelée Oderne.

C'est de ce mariage que vont naître des jumeaux homonymes de ceux de Rhéa et de Mars :

[p. 52] En l'an 306 de David (769 a.C.n.), le roi des Latins, Amulius, était allé jouter dans la ville de Remech [une ville qu'il avait fondée ; cfr I, p. 51], et là, le 15 mai, avec sa femme, il engendra deux enfants en même temps. Ces jumeaux, au terme de la gestation, naquirent dans une autre cité, qui s'appelait Romech [une ville qu'il avait également fondée ; cfr I, p. 51]. Quand le roi vit que sa femme Oderne avait mis au monde deux enfants mâles, il donna au premier le nom de Romulus, d'après celui de la ville de Romech, l'endroit de la naissance. Il appela l'autre Rémus, d'après le nom de la ville de Remech, où ils avaient été conçus. Par leur mère, ces deux enfants Romulus et Rémus étaient les frères du duc Hector de Gaule. Ils furent nourris et élevés en fils de roi.

Les autres Romulus et Rémus, qui étaient les enfants du dieu Mars, avaient été, comme nous l'avons [p. 53] dit, conçus avec Rhéa, fille de Numitor, le frère du roi Amulius, et nourris dans les bois, par Larentia, la femme du berger [cfr I, p. 50].

Ici, on a quitté complètement la tradition classique. On l'a dit, le récit d'une violente opposition militaire entre les Latins d'Amulius et les Gaulois d'Yborus n'a aucun appui dans la tradition romaine ni même dans la tradition médiévale. C'est une pure invention de Jean, qui, dans sa reconstruction pseudo-historique, on l'a dit aussi, suivait un programme qui lui était propre : introduire très tôt dans son récit des Gaulois décrits d'ailleurs comme supérieurs aux Latins.

Jean avait prolongé l'épisode militaire en envisageant un mariage entre le roi latin et l'ancienne épouse du roi gaulois vaincu. Le climax du récit – nous sommes toujours en pleine fiction – est atteint lorsque des jumeaux du nom de Romulus et de Rémus naissent de cette union. Les deux villes de Romech et de Remech citées dans le passage appartiennent également à la fiction. On ne les trouve que dans *Ly Myreur*. Mais pour le chroniqueur, tous les personnages importants doivent fonder des villes.

Quoi qu'il en soit, selon le « roman de Jean », il existe désormais, au royaume latin, deux couples de jumeaux portant les noms de Romulus et de Rémus. Le couple divin, né de Mars et de Rhéa, était né en 793. Le couple humain, né d'Amulius et d'Oderne, engendré le 15 mai (on appréciera la précision !!!) 769, a dû naître quelque neuf mois plus tard. Jean laisse ici à son lecteur le soin d'effectuer le calcul, mais on peut penser que la naissance a eu lieu en février 768. Les enfants de Mars, qui vivaient avec le berger Faustulus, ont donc quelque 25 ans de plus que ceux d'Amulius, nés au palais.

Les choses pouvant difficilement rester longtemps à ce stade, le chroniqueur imagine une substitution/métamorphose qu'il attribue au dieu Mars :

[p. 53] [*Grand miracle : la transformation opérée par Mars*] En l'an de David 325 (750 a.C.n.), Mars, dieu des batailles et dieu des Latins, métamorphosa ses propres fils Romulus et Rémus, en leur donnant intégralement l'apparence de Romulus et Rémus, les fils du roi Amulius : corps, vêtements, parole, intelligence. Il les fit demeurer avec le roi pendant une nuit de sommeil, et le matin ils furent aussi à l'aise à la cour [p. 54] que s'ils avaient été les vrais fils



du roi. Quant à ces derniers, il les installa à demeure chez Larentia, dans la maison du berger, métamorphosés eux aussi. Il avait agi ainsi, car il savait que le roi Amulius était près de mourir, ce qui arriva en l'an de David 326 (749 a.C.n.).

Le fait qu'on soit toujours dans la fiction n'interdit pas de s'interroger sur le détail de la substitution. Existerait-il dans la tradition antique des antécédents sur lesquels Jean aurait pu s'appuyer ?

\*

Le motif apparaît à deux reprises dans la tradition historiographique romaine, chez Denys d'Halicarnasse<sup>20</sup> (*Antiquités romaines*, I, 84, 2) et dans l'*Origo gentis Romanae*<sup>21</sup> (XIX, 6-7). Il s'y applique aux jumeaux fondateurs mais dans un contexte totalement différent de celui du récit du chroniqueur.

En fait, les deux auteurs font référence à des auteurs romains de la fin de la République (Marcus Octavius et Licinius Macer) représentant un courant de pensée qui cherchait à « rationaliser » les anciennes légendes.

Dans cette interprétation antique rationaliste, les enfants de Rhéa Silvia, fille de Numitor, ne naissent pas du dieu Mars, mais d'un homme. Cette grossesse indésirable étant perçue par Amulius comme une menace pour son trône, le roi ordonne de mettre à mort la prêtresse et de se débarrasser des nouveau-nés. Intervient alors Numitor qui substitue à ses petits-fils d'autres nouveau-nés du même âge. Ce sont ces derniers qui seront jetés au Tibre, les autres étant confiés au berger Faustulus et à son épouse Larentia, une prostituée. Cette version revue et corrigée fait disparaître du récit le dieu Mars comme géniteur et la louve comme animal salvateur.

Denys d'Halicarnasse (I, 77, 1-2) ne se prononce pas formellement sur l'identité du père des jumeaux, mais signale que certains y voyaient un des membres de la suite de la jeune fille et que, selon d'autres, Amulius lui-même aurait violé sa nièce. L'auteur de l'*Origo Gentis Romanae* ne connaît que cette dernière version.

Jean d'Outremeuse en aurait-il eu connaissance ? Aurait-il extrait de ce récit le seul détail de la substitution, en laissant tomber un contexte évidemment très différent du sien ? Aurait-il eu lui-même l'idée de la substitution ? L'aurait-il trouvée quelque part ? C'est difficile, voire impossible, à dire mais il faut toutefois signaler que Jean ne fait pas

<sup>20</sup> Sur Denys d'Halicarnasse, cfr *supra* n. 8.

<sup>21</sup> Sur l'*Origo gentis Romanae*, cfr *supra* n. 7.

seulement intervenir le motif de la substitution, comme dans les versions romaines, mais aussi celui de la métamorphose, qui est d'une grande importance.

\*

Quoi qu'il en soit, dans la version de Jean, en 750 a.C.n., lors de la transformation/substitution, les jumeaux d'origine divine, nés 43 ans plus tôt, prennent la place et l'apparence exacte des jumeaux humains âgés alors de 18 ans. Romulus et Rémus sont donc à ce moment-là dans la force de l'âge, prêts à prendre la succession de leur « père putatif », Amulius, lorsque celui-ci meurt l'année suivante, en 749. Quant aux fils « humains », restés dans la maison du berger, ils disparaissent de la narration.

Le chroniqueur en effet n'envisage plus que le sort des fils de Mars après la mort d'Amulius. Il raconte leur dispute pour le trône, l'exil de Rémus, puis la mort de celui-ci, en des termes qui correspondent *grosso modo* à la version antique traditionnelle. Il innove toutefois sur un point, la fondation de Reims par Rémus, utilisant en cela un motif solidement installé au Moyen Âge et clairement basé sur une pseudo-étymologie (Reims - Rémus)<sup>22</sup>. Cette donnée nouvelle, Jean réussit à la placer dans le droit fil de sa notice précédente sur le remariage d'Oderne avec Amulius :

[p. 54] [*Romulus chasse son frère Rémus*] Après Amulius, les deux jumeaux Romulus et Rémus devinrent rois ; mais Romulus, parce qu'il était né le premier, voulait régner seul. Il chassa son frère et fit proclamer dans tout le royaume qu'il rendrait riche l'homme qui réussirait à tuer Rémus. En apprenant cela, Rémus s'enfuit dans les terres du duc de Gaule, qui n'était pas soumis au roi des Latins. Arrivé à Lutèce, il y trouva le duc Hector, son frère, car il croyait être le fils d'Amulius et d'Oderne, mère d'Hector. Il lui raconta comment son frère Romulus l'avait chassé, parce qu'il voulait tout le royaume pour lui seul. Hector lui répondit : « Beau frère, ne vous inquiétez pas, car je vous donne toute la terre de Champagne, qui est un beau pays ». Rémus l'en remercia beaucoup.

[*Rémus, le frère de Romulus, fonde Reims en Champagne*] Il habita en Champagne, où il y avait déjà beaucoup de villes. Il y fonda une cité célèbre, qu'il appela Reims, d'après son nom. C'est Reims en Champagne, qui fut achevée le 4 mars de l'an 328 de David, ce qui correspond à l'an 4452 de l'origine du monde (747 a.C.n.).

Quand Reims fut achevée, Rémus alla trouver Romulus son frère pour le prier et lui demander de consentir à libérer des gens qui viendraient peupler sa cité. Mais, alors qu'il se trouvait à l'entrée d'Énéoch, un berger, qui gardait des animaux, prit un râteau, le frappa et le tua. Ainsi mourut Rémus ; quand Romulus apprit cela, il le fit ensevelir, puis agit contrairement à son ordre, car il fit pendre le berger.

Chez Jean, l'histoire de la fondation de Reims par Rémus s'intègre, en le prolongeant, dans l'épisode du mariage d'Amulius avec Oderne, l'ensemble expliquant l'étroit lien

<sup>22</sup> Flodoard, dans son *Historia Remensis Ecclesiae*, écrite au Xe siècle, la considérait déjà comme une *vulgata opinio*, mais totalement inacceptable (*non omnimodis a nobis approbanda*). Cfr l'édition de M. Stratmann, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores* 36, Hanovre, 1998, p. 62.

de parenté entre Rémus et son frère Hector devenu duc de Gaule. Jean introduit ses innovations personnelles dans la tradition romaine antique avec une certaine aisance, et son récit reste cohérent.

#### Allusions à d'autres textes

*In fine*, le chroniqueur revient sur l'histoire des jumeaux pour faire état de certaines différences entre son propre récit et les modèles antiques :

[p. 54] Nous venons de vous raconter tout ce qui concerne la conception de Romulus et Rémus, leur naissance et leur situation, la royauté de Romulus, d'après les chroniques de Tite-Live et de Martin, le pénitencier du pape [= Martin d'Opava]. Orose dit la même chose, sauf qu'il ne parle pas des deux jumeaux qu'Amulius avait eus de sa femme Oderne ; il conclut que, en l'an 326 de David (749 a.C.n.), Romulus et Rémus, devenus adultes, devinrent des brigands et des maraudeurs dans les bois. (Il dit aussi) qu'un jour où ils savaient que le roi Amulius [p. 55] devait aller chasser dans le bois où ils habitaient, ils rassemblèrent tous les bergers et les brigands qu'ils purent réunir. Ils attaquèrent alors le roi Amulius, qui avait banni leur aïeul, Numitor, le père de leur mère Rhéa. Cet Amulius avait enterré vivante leur mère Rhéa et les avait jetés, eux, sur la rive du Tibre, comme cela a été dit. Ils le tuèrent et devinrent rois. Ils firent alors revenir leur aïeul, qu'ils remirent sur le trône.

Ce passage illustre le peu de confiance à accorder aux déclarations de notre chroniqueur sur ses sources. En fait ce que Tite-Live (I, 4-6) et Martin (p. 399, éd. L. Weiland) livrent, chacun à sa manière d'ailleurs, c'est la version traditionnelle des choses (la conception divine des jumeaux par le dieu Mars, le châtement de Rhéa, la décision de se débarrasser des enfants en les jetant au Tibre, la louve qui les sauve, puis Faustulus et Larentia qui les élèvent, le rôle de prostituée de Larentia). Ils ne disent absolument rien des deux jumeaux qu'Amulius aurait eus avec sa femme Oderne, rien non plus de la fuite de Rémus auprès de son demi-frère Hector, duc de Gaule, et de la fondation de Reims par Rémus. Consciemment ou non, Jean place sous la garantie de ses prédécesseurs d'importantes innovations qui lui sont propres. Comme s'il n'osait pas revendiquer son originalité !

Quant à Orose<sup>23</sup>, c'est vrai qu'il ne parle pas des enfants d'Amulius et d'Oderne (*per forza*, pourrait-on dire, puisque le motif avait sans doute été inventé par Jean d'Outremeuse !), mais il ne connaît pas non plus l'histoire des futurs fondateurs de Rome prenant la tête de bergers et de brigands pour aller attaquer Amulius, le renverser et remettre Numitor sur le trône. C'est plutôt Tite-Live et Martin d'Opava à sa suite, qui

<sup>23</sup> Orose est un auteur latin chrétien qui écrit au début du Ve siècle p.C.n. un *Contra Paganos* en sept livres. Nous avons utilisé M.-P. Arnaud-Lindet, *Orose. Histoires (Contre les Païens)*, 3 tomes, Paris, 1990-1991. Un texte non critique du *Contra Paganos* est également accessible sur le site *The Latin Library* [<http://www.thelatinlibrary.com/orosius.html>].

fournissent ces détails. Bref, le chroniqueur liégeois est très peu fiable lorsqu'il mentionne ses sources.

Jean toutefois a soin de placer la mort d'Amulius et donc l'accession au pouvoir de Romulus et de Rémus à la même date (749 a.C.n.), dans la tradition romaine qu'il évoque ici et dans sa version personnelle qu'il a présentée plus haut. Le chroniqueur recherche généralement une certaine cohérence en matière de chronologie.

\*

La *Geste de Liege* évoque aussi Romulus et Rémus, mais d'une manière très superficielle, les qualifiant de *germeax d'unne porture* (v. 146) et les considérant l'un et l'autre comme *felonable* (« violents », v. 145). Elle note aussi que Romulus *decachat* (« chassa ») son frère (v. 152), qui s'enfuit en Champagne où il fonda Reims et lui donna son nom (v. 153-155).

Un détail intéressant sur le sort de Rémus n'apparaît que dans la *Geste*. Rémus ne revient pas à Rome et n'est donc pas tué sur ordre de son frère. Il reste à Reims où il épouse une certaine *Mirable, le filhe a duc de Galle* (v. 155), qui lui donne un fils, Laudas, lequel sera l'ancêtre lointain de Tongris, roi de Tongres (v. 156-162). Dans la *Geste*, Jean travaille donc dans une tout autre perspective, celle d'un lien entre Reims et Tongres.

On notera que la *Geste* n'annonce en rien les développements du *Myreur*, qu'il s'agisse de la version traditionnelle de la naissance ou des variations particulièrement originales de Jean d'Outremeuse sur la question. Mais revenons au *Myreur*.

## Chapitre sixième

### La fondation de Rome. Romulus et son règne.

#### La digression sur les *Mirabilia* et sur les *Indulgentiae*

Ce chapitre-ci et le chapitre précédent ont été publiés sous une forme abrégée dans le volume de Mélanges en l'honneur de Martine Chassignet : *L'historiographie romaine. Morphologie, thématique et postérité d'un genre littéraire*. Textes réunis par A. Baudou, M. Essaidi et Y. Lehmann, Brepols, 2020 [391 p.], p. 235-256 (Recherches sur les rhétoriques religieuses, 33).

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – **VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus** – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

[Appendice : Textes et traductions](#) (A.-M. BOXUS)

#### Plan du chapitre

Le début du règne de Romulus et le titre d'empereur – La construction de Rome et le synécisme – La fondation de Rome et sa date – Le sénat – La digression des *Mirabilia* et des *Indulgentiae* – Les autres réalisations de Romulus – La mort de Romulus – Les données absentes

Dans la version personnelle de Jean d'Outremeuse, Romulus et Rémus ont donc pris le pouvoir à la mort d'Amulius en 749 a.C.n. Ils sont âgés de dix-huit ans. Mais leur entente n'a pas duré longtemps. Rémus, banni, s'est réfugié en Gaule chez le duc Hector, qui lui donne la Champagne. Rémus y avait fondé Reims le 4 mars 747. Il fut tué un peu plus tard en voulant rentrer à Rome.

#### Le début du règne de Romulus et le titre d'empereur

Romulus se retrouve donc seul au pouvoir. Toujours selon Jean, il reste roi pendant quatre ans, de 749 à 745, date à laquelle il reçoit le titre d'empereur, qu'il portera pendant 36 ans, jusqu'à sa mort le premier avril 709. Jean évoque cette étape importante de son règne dans le texte suivant :

[p. 55] [*Le premier empereur que se donnent les Latins*] À cette époque, le peuple des Latins était devenu si grand, si puissant et si fier qu'il en était méconnaissable.

Les Latins s'avisèrent un jour que presque toutes les nations du monde leur étaient soumises, que Romulus était le roi suprême et le plus puissant du monde, et que, vu sa célébrité, il devait bien monter en dignité.

Alors de l'avis général et d'un commun accord, ils nommèrent leur roi empereur. Jadis, ils avaient eu de simples rois, depuis le temps de Saturne, avant la destruction de la Grande Troie et jusqu'à Romulus. Énée n'était pas de cette nation : il était Troyen, mais comme Romulus était un descendant d'Énée, tous les empereurs de Rome furent nommés Énéades. Bref, Romulus fut le premier empereur désigné par son peuple, comme on l'a dit, après avoir été roi quatre ans, en l'an 330 (745 a.C.n.) de David. Il fut empereur pendant trente-six ans. [...]

Ce paragraphe est quelque peu interpellant. D'abord par l'affirmation de la suprématie – presque mondiale – de Romulus et des siens, qui ne sont d'ailleurs pas encore des Romains puisque Rome n'a pas encore été fondée, mais qui vont bientôt le devenir. Mais cette conception se rencontre déjà dans la présentation des derniers rois latino-albains (Procas et Amulius). Inutile de préciser que la tradition romaine antique ne partage pas cette thèse d'une suprématie originelle. Elle a au contraire une conscience très claire d'un développement progressif, lent et parfois très difficile de Rome et de son pouvoir.

Interpellant ensuite parce que la tradition romaine n'envisage jamais pour le premier roi de Rome un titre d'empereur. Pourtant dans *Ly Myreur*, Romulus et ses successeurs porteront tous ce titre, comme c'est le cas aussi dans la *Geste* (v. 180-182 et 192). Ce n'était pourtant pas la position de Martin d'Opava, ni celle de Paul Diacre, qui décrivent toujours Romulus et ses successeurs comme des rois. Sur ce point aussi, comme sur la question de l'enfance des jumeaux fondateurs, Jean se sent très libre vis-à-vis de son modèle. Mais apparemment, pour le chroniqueur, et peut-être pour beaucoup de gens du Moyen Âge, la chose devait aller de soi : les maîtres de Rome se devaient de porter le titre d'empereur.

#### **La construction de Rome et le synécisme**

Venons-en maintenant à la construction de Rome. Selon *Ly Myreur*, celle-ci commence en 728 a.C.n., dix-sept ans donc après l'accession de Romulus à la dignité impériale. Romulus avait alors trente-neuf ans. Voici comment le chroniqueur voit les choses :

[p. 56] [*Romulus commence la ville de Rome*] En l'an 347 du couronnement de David (728 a.C.n.), Romulus se mit à construire la grande cité de Rome, rassemblant tous les matériaux dont il avait besoin pour cela. Il fit entourer de murailles les cités fondées par ses prédécesseurs. La plus grande était Énéoch, une construction d'Énée, mais il y avait aussi les autres, installées tout autour, à une lieue et demie à la ronde. On en comptait 36. Il supprima

leurs anciens noms et fit avec le tout une seule ville, à laquelle, au terme de son œuvre, il donna le nom de Rome, tiré du sien. Ce nom de Rome, elle le porte encore aujourd'hui.

Le mot « fondation », avec la connotation rituelle qui l'entoure généralement, n'apparaît pas. Il n'est encore question que de « construction », matérielle si l'on peut dire. Concrètement, Romulus entoure d'une enceinte unique les établissements qu'il avait trouvés sur le site et il donne son nom au nouvel ensemble.

Le récit des périodes précédentes, chez Jean, signalait effectivement que, dans la région de la future Rome, les gouvernants précédents avaient fondé un certain nombre de cités, plus ou moins importantes. Il est question ici d'Énéoch, une « construction d'Énée » ; un passage précédent nommait Remech et Romech, des créations d'Amulius, mais il y en avait beaucoup d'autres : trente-six, précise ici le chroniqueur, qui, un peu plus haut (I. p. 47) en mentionnait « plus de quatorze, proches les unes des autres ». Dans la mentalité du chroniqueur, tous les dirigeants construisaient. Même les premiers occupants du lieu, Japhet, fils de Noé, puis Rachech, son fils, avaient jeté les bases de divers établissements (I, p. 6 et 9).

Cela ne correspond pas à la tradition romaine antique, pour qui Rome est fondée *ex nihilo*. On se souvient en effet des récits célèbres où Romulus et Rémus confient aux dieux le soin de désigner le futur fondateur, où l'apparition de vautours permet de trancher entre les deux frères, où Romulus, l'élu, trace à la charrue le sillon qui délimitera l'enceinte de la nouvelle ville. Martin avait enregistré cette version traditionnelle (p. 402, éd. L. Weiland).

Jean, lui, recourt à une autre formule, assez peu répandue dans la tradition antique, celle du « synécisme » (entendez : la formation d'une ville par regroupement d'établissements plus anciens). Peut-être lui paraissait-elle convenir mieux à la situation, vu le grand nombre de constructions antérieures. Quoi qu'il en soit, dans *Ly Myreur*, Romulus fusionne ce qui existe et donne son nom à l'ensemble. Le synécisme est donc couronné par l'octroi d'un nouveau nom. Éponymat et pseudo-étymologie interviennent couramment dans la tradition romaine antique.

Cette vision du *Myreur* rappelle celle que Jean proposait déjà dans la *Geste* et que nous transcrivons ici (v. 170-174) :

*Trestoutes les vilhettes, casteals et fermeteit (= fortifications),  
Que tuis ses ancesseurs orent devant fondeit,  
Si en fist de son regne (= royaume) le cathedral citeit,*

*Romme apres le sien nom l'at Romulus nommeit.*

### La fondation de Rome et sa date

Jean considère-t-il ce synécisme comme l'acte essentiel de la fondation de Rome ? Cela ne semble pas être le cas.

Du moins si l'on examine les questions de date. Jean précise en effet que la construction dura dix-huit ans<sup>24</sup> et que la ville est inaugurée solennellement (*solonc leur loy*) en l'an 4484 de l'origine du monde, c'est-à-dire en 710 a.C.n., à la date du 1 juin par une grande fête (I, p. 58).

On fera remarquer, pour mémoire, que, dans la *Geste*, Jean plaçait la fondation (*fondeit*) en l'an 4444 de la création, en d'autres termes (*autreiteit*) 735 ans avant l'Incarnation (vv. 175-179). Il n'envisageait d'ailleurs qu'une seule fois la question.

Il n'en est pas de même dans *Ly Myreur*, qui revient un peu plus loin sur l'événement, avec une seconde mention caractérisée par la richesse du système de datation utilisé :

[p. 58] La grande Rome fut fondée, comme nous vous le disons, en l'an 4484 de l'origine du monde, qui était l'an 2242 du déluge de Noé, l'an 1300 de la naissance d'Abraham, l'an 1200 de la naissance d'Isaac, fils d'Abraham, l'an 1540 de la naissance de Jacob, fils d'Isaac, l'an 1052 de la naissance de Joseph, fils de Jacob, l'an 465 de la destruction de la Grande Troie, l'année 365 du couronnement de David, la troisième année de la treizième Olympiade, la vingtième année du couronnement du roi de Judée Ézéchias, fils d'Achas ; elle fut achevée le premier jour de juin et inaugurée solennellement, selon leur loi, par une grande fête. Elle fut appelée Rome, d'après Romulus, et devint la capitale de tout l'empire de Rome.

Plusieurs systèmes de calcul sont ainsi convoqués : la création, le déluge, la naissance d'Abraham, celle d'Isaac, celle de Jacob, celle de Joseph, la destruction de Troie, le couronnement de David, les Olympiades, l'avènement du roi Ézéchias. Pareil procédé n'est pas rare dans *Ly Myreur*, où il souligne toujours un événement d'importance<sup>25</sup>. On notera que Jean utilise ici le terme de fondation (*Romme la grant fut fondée*) : plus haut il parlait simplement d'édification (*edifier*).

L'an 4484 de l'origine du monde, c'était aussi la date proposée par Martin d'Opava (p. 398, éd. L. Weiland) : *Tempus quo Roma incepit fuit postquam fluxerunt a creatione orbis anni 4484*. Celui-ci toutefois ne se limitait pas à cette référence, puisqu'il faisait

<sup>24</sup> Douze ans (par erreur ?), en I, p. 56 (*mist XII ans al faire*).

<sup>25</sup> Selon Jean (I, p. 46), la découverte du site de Lutèce par Yborus, duc de Gaule, eut lieu « en l'an 187 de David, qui fut l'an 4314 de l'origine du monde, l'an 1129 de la naissance d'Abraham, et l'an 294 de la destruction de Troie, un mardi, le dernier jour de mai », soit, dans le comput du chroniqueur, en 888 a.C.n. On admirera la précision : seule manque l'heure. Il en résulte que la fondation de Paris est antérieure de plus d'un siècle à celle de Rome.



aussi intervenir le comput de la chute de Troie : *anno post everisionem Troie 454*, ainsi que l'histoire biblique, *quando regnavit in Iudea rex Achaz* (« quand Achaz régnait en Judée »).

Il y a fort à parier que Jean, par cette série impressionnante de concordances, a voulu montrer qu'il pouvait faire infiniment mieux que son modèle. En tout cas, son goût pour la chronologie et les dates se manifeste encore ici.

Nous n'entamerons pas de discussions chronologiques détaillées. Le lecteur aura peut-être remarqué la discordance entre les computs de Martin et de Jean : l'an 4484 de l'origine du monde était pour le premier l'an 454 de la chute de Troie, pour l'autre l'an 465. Nous n'examinerons pas non plus les autres positions, notamment celle de Paul Diacre (I, p. 6 : 419 ans après la chute de Troie) ou celle d'Orose (II, 3-5 et 4, 1 : 414 ans après la chute de Troie)

\*

Quoi qu'il en soit, selon le comput de Jean, la ville, dont la construction avait commencé en 728 a.C.n., est fondée le 1 juin de l'année 710.

Le lecteur aura sans doute remarqué les différences chez Jean lui-même, entre les dates de la *Geste* (735 a.C.n.) et du *Myreur* (728 ou 710). Nous ne nous en occuperons pas, tant on a proposé, déjà dans l'Antiquité, de dates différentes pour la fondation de Rome ! Celle de 754/753, qui nous est familière, fut calculée par l'érudit romain Varron à la fin de la République romaine. Elle est devenue, si l'on peut dire, canonique mais, quoi qu'en pensent certains archéologues modernes, elle est aussi arbitraire que les autres (814, 788/787, 758, 752, 728, etc.).

L'indication du jour et du mois (1 juin) est plus surprenante. On n'en voit pas très bien l'origine. La tradition historiographique romaine, beaucoup plus stable sur le jour et le mois que sur l'année, fixe en effet la fondation de Rome à la date du 21 avril et la célèbre chaque année à la fête des *Parilia*. La position de Jean étonne un peu, mais il arrive que le chroniqueur liégeois, féru de chronologie comme on le sait, n'hésite pas à dater les événements, *modo suo*, sans tenir compte des textes antérieurs qu'il ne connaît peut-être pas nécessairement. Martin d'Opava ne disait rien à ce sujet, Paul Diacre par contre proposait très correctement *X kal. Maias* (« le dixième jour avant les calendes de Mai »), ce qui correspond au 21 avril.

### Le sénat

Après les informations liées aux travaux de construction, Jean entame l'exposé des réalisations de Romulus. En I, p. 56, il fait état de la création du sénat :

(p. 56) [*Les premiers sénateurs*] En l'an 348 de David (727 a.C.n.), Romulus institua des sénateurs, cent chevaliers, parmi les plus sages et les plus compétents des habitants de Rome. C'étaient des sortes de juges, ainsi que les hommes de l'empereur et ses conseillers. Cette fois-là, il y en eut cent.

Mais il interrompt immédiatement son récit par une très longue digression. Il ne reviendra sur le sénat que beaucoup plus loin, après en avoir terminé avec elle. C'est cette digression qui va maintenant nous occuper.

### La digression des *Mirabilia* et des *Indulgentiae*

Les pages qui suivent dans le *Myreur* en effet (I, p. 58-85) ne relèvent plus du genre de la chronique. Elles contiennent en fait la traduction en moyen français, faite par Jean lui-même, de deux traités latins anonymes, l'un intitulé *Mirabilia urbis Romae* du milieu du XIIe siècle, l'autre intitulé *Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae*, un peu postérieur.

Le premier, les *Mirabilia urbis Romae*, décrit aux visiteurs de Rome les « curiosités » de la ville (littéralement « les choses à voir, dignes d'être vues »). Le second, les *Indulgentiae ecclesiarum urbis Romae*, énumère les indulgences qu'offraient aux visiteurs les principales églises de Rome. Ils coupent le développement sur Romulus. Ce sont dans une certaine mesure des descriptions de Rome et c'est à ce titre vraisemblablement que Jean, parlant de la construction de la ville, les a introduites à cet endroit.

Le genre des *Mirabilia* – on peut en effet parler de genre – commence au milieu du XIIe siècle (vers 1140-1143) ; celui des *Indulgentiae* est un peu plus récent. Le premier s'adresse à tous les publics intéressés par les « curiosités » de la ville de Rome, qu'elles soient antiques ou chrétiennes. Le public-cible des *Indulgentiae* est davantage celui des pèlerins venus de tous les coins de la chrétienté en quête d'indulgences.

On considérerait aujourd'hui les *Mirabilia* et les *Indulgentiae* comme des guides de voyages. Les deux traités ; souvent proposés dans les mêmes manuscrits d'ailleurs, ont connu l'un et l'autre une tradition longue de plusieurs siècles et présentent de multiples

facettes, qu'il s'agisse de versions latines qui ont évolué avec le temps ou de traductions dans diverses langues européennes.

On trouvera dans les *FEC 25 (2013)*<sup>26</sup>, sous le titre *Jean d'Outremeuse, traducteur des « Mirabilia » et des « Indulgentiae »* un dossier suffisamment étoffé sur ces deux œuvres et leurs rapports avec le chroniqueur liégeois pour que nous puissions nous limiter ici à quelques remarques, en liaison directe avec notre sujet.

\*

La **première** concerne les procédés de composition du *Myreur*.

Les quelque trente pages dont nous parlons forment un ensemble compact qui bloque la présentation strictement annalistique des faits. On aurait toutefois tort de croire que le temps s'est arrêté et qu'on se trouve devant une sorte d'« arrêt sur image ». Ce qui s'offre au lecteur constitue une énorme anticipation. L'acte de fondation, point de départ de Jean, n'est au fond qu'un prétexte. En effet, la Rome décrite dans les *Mirabilia* n'est pas la Rome de Romulus, mais la Rome qu'ont laissée aux gens du Moyen Âge les successeurs de Romulus. Le caractère d'anticipation est plus net encore avec les *Indulgentiae*, où les églises qui accordent aux pèlerins des milliers et des milliers d'années d'indulgences sont celles des papes.

Jean d'Outremeuse, comme le montre en particulier le texte suivant tiré des *Mirabilia*, a toutefois conscience du fait qu'il a quitté l'époque de Romulus. Il y évoque en effet tous les gouvernants, empereurs et papes, qui se sont succédé et qui ont contribué, chacun à sa manière, à l'achèvement de Rome.

[p. 69] Ces constructions, et d'autres, tels les temples ou palais des empereurs, des consuls, des sénateurs, des citoyens de Rome, toutes d'une merveilleuse beauté, faites d'or, d'argent, d'ivoire, d'albâtre, de pierres précieuses et de marbres de diverses couleurs, furent successivement réalisées, au fil du temps, par les empereurs et leurs différents successeurs. Bien que nous ayons présenté le tout ensemble, ce qui a été dit plus haut et ce qui va suivre n'a évidemment pas été fait en une seule fois. Nous avons procédé ainsi et continuerons à le faire dans notre description des églises et des autres bâtiments de Rome, pour rassembler en un seul endroit toute la matière et en faciliter ainsi la mémorisation.

Il y explique clairement ce qui le pousse à agir ainsi : il veut faciliter le travail du lecteur en rassemblant dans un même endroit toutes les informations disponibles sur la description de Rome.

On épinglera aussi le texte par lequel il conclut la traduction du traité des *Indulgentiae* :

[p. 85] Comme nous l'avons dit plus haut, ainsi fut commencée et fondée la cité de Rome ainsi que les palais, les temples, les tours et les portes, par les empereurs qui se succédèrent. Dans la suite, les églises furent fondées par les papes et les empereurs, et des reliques et des indulgences leur furent attachées, comme nous vous l'avons expliqué. Il convient maintenant que nous abandonnions tout cela et que nous revenions à notre matière, là où nous l'avons laissée.

On y rencontre la formule *revenons à nostre matiere où nos le lasammes* qui est classique chez lui car il est assez coutumier des digressions<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> [<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/25/TM25.html#Jean>]

<sup>27</sup> Sans qu'il soit question de présenter ici la typologie des digressions de Jean d'Outremeuse, on peut cependant noter qu'à la différence de celle qui nous occupe maintenant, certaines constituent de nets retours en arrière. On a fait allusion plus haut au fait que le premier âge du monde, celui qui va de la création au déluge, n'est abordé que très tard, en I, p. 308-325. Dans d'autres cas, comme celui de la *Mappemonde* (I, p. 285-306), qui est un traité de géographie, son introduction dans le récit bloque complètement le fil chronologique.

Pour en revenir nous aussi à *nostra materia*, il faut souligner que la digression visée ici n'est pas uniquement le fait de Jean. Nous n'avons pas dit encore que Martin, à l'endroit même où il abordait la question de la fondation de Rome, intégrait lui aussi dans sa *Chronique* un résumé des *Mirabilia urbis*. Mais Jean va plus loin, puisqu'aux *Mirabilia* il ajoute les *Indulgentiae*, beaucoup moins en situation que le premier traité. Jean, on le voit, conserve toujours une certaine liberté dans son utilisation des sources.

\*

La **seconde remarque** porte sur l'intérêt très limité des *Mirabilia* pour notre sujet. D'abord parce que cette œuvre ne livre pas la vision de Jean mais celle de son auteur anonyme ; ensuite parce qu'elle ne contient que des allusions très occasionnelles aux rois de Rome et à leurs réalisations.

Deux seules nous ont paru dignes d'être signalées. On les trouvera transcrites ci-dessous :

#### a) Le Palais de la Paix et la statue de Romulus

La première (I, p. 61) traite du Palais (= Temple) de la Paix à Rome où Romulus aurait fait placer sa statue en or. Près de cette statue, Virgile aurait installé une colonne portant une image de la Vierge et annoncé que cette image ne tomberait que lorsqu'une vierge aurait un enfant. Il faut voir là une forme subtile de présage d'éternité. Nous avons longuement analysé ce motif et son histoire dans un article des *FEC*, t. 27 (2014), intitulé *La prédiction d'éternité conditionnelle portant sur des statues et des bâtiments dans la littérature médiévale*. Jean ne signale pas ce motif dans ses notices sur Romulus, mais il le réutilise plus loin dans *Ly Myreur*, en I, p. 234, 435 et 484. Voici le texte en question :

[p. 61] [*Les palais*] Le palais de la Paix, où Romulus plaça sa statue en or. Près de là plus tard, Virgile fit une colonne, surmontée de l'image d'une vierge, disant : « Quand une vierge aura un enfant, cette image tombera. » Vous en entendrez parler plus tard, au temps de Virgile.

#### b) Le Cirque de Tarquin l'Ancien

La seconde allusion concerne le Cirque de Tarquin l'Ancien, que Jean qualifie d'*arc*, alors que Martin, son modèle, le présente correctement comme *cirque*. Ce sujet aussi a été étudié en détail dans un de nos articles des *FEC*, t. 33 (2017) intitulé *Les chevaux du Circus Maximus de Rome (Jean d'Outremeuse, Myreur, I, p. 66-67). Martin d'Opava, la tradition des Mirabilia et le Virgile magicien*. La comparaison des trois versions de la notice (celle des *Mirabilia* primitifs, celle de Martin et celle de Jean) est intéressante, en ce qu'elle montre que la déperdition d'informations d'une étape à l'autre rend le lecteur de la dernière version incapable de comprendre exactement ce qui est en question. Voici le texte des *Mirabilia urbis* tel qu'il apparaît dans *Ly Myreur* :

[p. 66] Devant ce temple [= l'église Sainte-Albine] se trouvait l'arc [*circus* chez Martin] de Tarquin l'Ancien, juste entre le mont Aventin et le grand Palais. Il avait deux portes, l'une à l'est et l'autre à l'ouest [p. 67]. Le bâtiment était d'une merveilleuse beauté et construit de façon telle qu'aucun Romain ne pouvait empêcher un autre de voir les jeux qui s'y déroulaient. Il y avait aussi deux chevaux en bronze doré au-dessus de l'arc et des hautes portes, l'un vers l'est et l'autre vers l'ouest. Par leur position et l'art avec lequel Virgile les avait réalisés, ils avaient le pouvoir de pousser les chevaux à la course. Ces chevaux, Constantin les emmena avec lui à Constantinople.

Restons-en là sur la question de l'insertion des *Mirabilia* et des *Indulgentiae* à l'intérieur de la biographie de Romulus. Notons simplement qu'elle s'est faite d'une manière plutôt brutale, sans beaucoup de précaution stylistique. Jean en général ne fait guère d'efforts stylistiques. Ce n'est pas un grand écrivain. Mais revenons à Romulus et à ses autres réalisations.

\*

### **Les autres réalisations de Romulus**

Sur les autres réalisations de Romulus, en tant que roi ou en tant qu'empereur, Jean n'est pas très explicite.

On trouve toutefois (I, p. 55-56), avant même que ne soit envisagée la fondation de Rome, la mention très brève d'une tentative romuléenne – vaine – de conquérir la Grèce : « En l'an 344 de David (731 a.C.n.), Romulus alla en Grèce et voulut la conquérir, mais il ne réussit pas à le faire cette fois-là. » Cette information ne bénéficie d'aucun appui ni dans la tradition romaine antique, ni dans les chroniques médiévales, *Geste de Liege* comprise. Elle doit être jugée à l'aune du programme historiographique de Jean, qui cherche à valoriser certains peuples et certains dirigeants, ici en « internationalisant » leurs activités.

On a évoqué précédemment la notice de Jean sur la création par Romulus d'un sénat de cent membres. C'est une donnée solidement ancrée dans la tradition. La *Geste* (v. 167-169) la signalait aussi, sans toutefois donner de chiffre.

Jean évoque donc la création du sénat à deux reprises : une fois (I, p. 56), avant la fondation de Rome, et une autre fois (I, p. 85-86), après la longue digression, dont nous avons parlé.

La seconde mention du sénat romuléen reprend, chiffre compris, ce qu'avait dit la première (I, p. 56). Mais – ce qui nous intéresse davantage – elle se prolonge par une notice portant sur la création d'une force militaire de mille hommes (*milh chevaliers qui defendoient le pays* « mille chevaliers chargés de défendre le pays »). Une variante manuscrite introduit même une pseudo-étymologie, expliquant le latin *milites* (« soldats ») par *mille* (« mille »).

Cette notice sur les « mille combattants » n'appartient pas à l'ancienne tradition romaine, qui attribuait à Romulus la création de 300 cavaliers (Liv., I, 13, 8). Elle provient probablement de Martin, qui en fait état après avoir cité les cent sénateurs et qui, sur ces deux points, s'inspire certainement de Paul Diacre (p. 6).

### La mort de Romulus

La seule autre information du chroniqueur sur Romulus concerne sa mort. Il la date de 709 a.C.n., un an donc après la fondation solennelle de Rome (I, p. 85).

Martin (p. 402, éd. L. Weiland) signalait également l'événement mais, dans le droit fil des textes antiques, il le présentait comme une disparition mystérieuse (*nusquam comparuit* : « il ne reparut plus nulle part ») et la complétait par la mention, bien attestée elle aussi dans la tradition romaine antique, d'une divinisation de Romulus sous le nom de Quirinus (*nomine Quirini inter deos conservatus est*). Jean n'a pas retenu cette disparition/divinisation, qui heurtait peut-être ses convictions de chrétien<sup>28</sup>. D'après son texte en tout cas, les Romains retrouvèrent le corps de leur roi et son cheval, tous les deux morts.

Quoi qu'il en soit, voici le texte de la notice dans laquelle nous relèverons trois détails :

[p. 85] [*Romulus, premier empereur de Rome, meurt de façon mystérieuse*] En l'an 366 du couronnement de David (709 a.C.n.), le premier jour d'avril, Romulus, premier empereur de Rome, mourut sans héritiers après un règne de quarante ans : quatre ans comme roi des Latins, et trente-six ans comme empereur. Il périt à Palude, lors d'une tempête où s'étaient manifestés tonnerre et éclairs. Son corps fut saisi et entièrement enveloppé d'un nuage, au point qu'on ne vit plus rien de lui. C'est ainsi qu'il fut tué. Lorsque la clarté revint, ses sujets le découvrirent mort, avec son cheval, et ils l'emportèrent à Rome. Ainsi mourut Romulus, qui fut un empereur très valeureux, hardi et entreprenant.

Le premier détail concerne la date de l'événement. À notre connaissance, aucun autre texte ne mentionne le premier avril. Le deuxième est l'endroit de la disparition. La tradition romaine le situe à Rome dans un lieu-dit appelé *Palus Caprae* (« Le Marais de la Chèvre »). Tite-Live (*ad Caprae paludem*), Paul Diacre (*apud paludem Caprae*) et Martin (*apud paludem Capree*) transmettent correctement l'information. Mais Jean n'a pas bien compris et a pris le lieu-dit – sa première partie du moins – pour une ville, d'où sa traduction à *Palude*. Le chroniqueur liégeois gère souvent mal les noms propres latins, de lieux ou de personnes. Le troisième détail est celui du cheval qu'aurait monté Romulus au moment de sa mort. Il semble s'agir d'un « enjolivement » du chroniqueur. En tout cas, aucun cheval n'est signalé ni par Tite-Live, ni par Paul Diacre, ni par Martin.

<sup>28</sup> Orose non plus n'a pas enregistré la disparition de Romulus, bien attestée pourtant chez Tite-Live (I, 16) et Paul Diacre (p. 7).

La *Geste de Liege*, quant à elle, ne contient qu'une allusion à cet événement, tellement brève qu'elle est quasiment incompréhensible pour des non-initiés : *D'un effoudre morut apres crueusement* (v. 187) : « Romulus, après [= après avoir tué Rémus], mourut cruellement, frappé par la foudre ».

#### **Les données absentes**

Mais, au-delà de ces points de détail, ce qui frappe surtout les spécialistes de l'antiquité, ce sont les motifs absents du récit du chroniqueur.

En ce qui concerne Romulus, on vient d'évoquer l'omission par Jean de la disparition du roi-empereur suivie par sa divinisation. Jean n'a pas suivi Martin qui était pourtant très explicite. On a également signalé plus haut l'absence de quelques épisodes célèbres liés au cérémonial de la fondation de la ville. Mais il y a encore d'autres omissions également importantes.

Ainsi par exemple celle de l'épisode sabin qui contient tant d'événements hauts en couleur, comme l'enlèvement des femmes sabines venues assister à des jeux à Rome, l'histoire de Tarpéia, la guerre des Sabins conduits par leur roi Tatius, l'accord sur une royauté double romano-sabine. À ces motifs, Tite-Live avait consacré de longs développements, Paul Diacre également, Martin d'Opava un peu moins, mais Jean n'en dit strictement rien. Les Sabines, les Sabins, Titus Tatius et Tarpéia sont curieusement absents du *Myreur*. On peine à croire à un simple oubli de sa part, étant donné l'importance que les affaires sabines occupent dans l'ensemble de la tradition romaine. Mais il est difficile d'expliquer la raison de leur absence.

## Chapitre septième

### Les successeurs de Romulus

#### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – **VII. Les successeurs de Romulus** – VIII. Les débuts de la République – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

#### Plan du chapitre

Les rois et la chronologie de leurs règnes – Numa Pompilius – Tullus Hostilius et Ancus Marcius – Tarquin l'Ancien – Servius Tullius – Tarquin le Superbe

Après Romulus, voyons comment Jean présente ses successeurs. Mais avant de passer en revue les notices du *Myreur* qui les concernent, nous aimerions proposer au lecteur un tableau qui, sur le règne des sept rois de Rome, rassemble l'essentiel des informations chronologiques figurant chez des auteurs antiques et médiévaux.

#### Les rois et la chronologie de leurs règnes

Nous avons choisi cinq auteurs. Nous aurions pu en ajouter d'autres, sans que les résultats ne soient modifiés en profondeur. Il s'agit de Varron à la fin de la République, de Tite-Live au début de l'Empire, de Jérôme au début du moyen âge, de Martin d'Opava au XIII<sup>e</sup> siècle et de Jean d'Outremeuse au XIV<sup>e</sup>. Martin ne donne que la durée de certains règnes.

Pour faciliter la comparaison, toutes les dates ont été converties dans notre comput a.C.n. Les chiffres entre parenthèses indiquent la durée des règnes, quand les auteurs la mentionnent.

Noms	Varron	Tite-Live	Jérôme	Martin	Jean
Romulus	753-717	748-711	753-715 (38)	(?)	749-709 (40)
Numa	715-673	711/0-667	714-674 (41)	(41)	709/8-668 (40)
Tullus Hostilius	672-641	666-635	673-642 (32)	(32)	668-637 (31)



Ancus Marcius	641/0-617	635/4-611	641-619 (23)	(23)	637-615 (23)
Tarquin Ancien	616-579	611/0-573	618-582 (37)	(37)	615-578 (37)
Servius Tullius	579/8-535	573/2-529/8	581-548 (34)	(?)	578-546 (32)
Tarquin Superb.	534-510	528-504	547-517 (35)	(35)	546-511 (35)

Un rapide coup d'œil sur le tableau révèle la correspondance étroite qui existe entre la tradition historique romaine d'une part, Jean et ses modèles de l'autre. Tous les auteurs sont « dans la norme » : sept rois, portant les mêmes noms, avec des dates sensiblement identiques<sup>29</sup>.

Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que les données chronologiques de la période royale chez Jean correspondent strictement à celles de l'antique tradition romaine. On pourra relever des différences, relativement secondaires. Mais il reste que la présentation de la royauté romaine chez Jean est infiniment plus conforme à l'antique tradition romaine que celles de la royauté latino-albaine et à fortiori de la période précédant l'arrivée de Saturne en Italie. Jean hérite d'un cadre chronologique assez strict qu'il va globalement respecter.

Dans ces conditions, la liberté créatrice de Jean et son désir d'originalité ne pourra guère se manifester dans les noms, la succession des règnes et leur durée. Elle existe pourtant dans le détail des règnes.

Et à plusieurs niveaux : d'abord, en ce qui concerne les réalisations royales, dans la sélection faite par Jean dans le matériel livré par les sources ; ensuite, dans les additions, relativement importantes parfois, qu'il apporte à ce matériel ; enfin, dans l'acharnement avec lequel il s'efforce de dater chacune des réalisations royales proposées.

Avec cette grille en tête, passons en revue les différents rois-empereurs.

#### **Numa Pompilius (708-668 a.C.n.)**

Voici comment Jean présente l'élection de Numa :

<sup>29</sup> Encore ne faut-il pas accorder une importance excessive à ces chiffres et à leur apparente correspondance. Un exemple, tiré du *Myreur* et concernant la durée de la royauté romaine, suffira à montrer leur caractère relatif et les incohérences qui peuvent se glisser dans les présentations d'un même auteur. Ainsi, si on additionne les chiffres retenus par Jean pour le règne de chaque roi, on obtient pour l'ensemble de la royauté romaine un total de 238 ans, nettement différent des 204 que Jean lui-même avançait en I, p. 98. – En fait la durée de la royauté varie selon les auteurs. Tite-Live, à la fin de son livre I, mentionne 244 ans (245 dans l'*Épitomé*), tandis que Jérôme, dans sa *Chronique*, parle de 240 ou (*ut quibusdam placet*) de 243 ans.

[p. 86] Après la mort de Romulus décédé sans héritiers, les sénateurs gouvernèrent le royaume sans choisir d'empereur pendant un an et demi. Au terme de cette période, ils élurent entre eux, de commun accord, Numa Pompilius, un homme très puissant et illustre. C'était un des sénateurs les plus importants, qui régna quarante ans.

et sa mort :

[p. 87] En l'an 407 de David (668 a.C.n.) mourut Numa Pompilius, second empereur de Rome, qui avait régné quarante ans avec bonté et droiture. Le trône étant resté vacant un an et demi, après la mort de Romulus, on était en l'an 407 de David (668 a.C.n.)

Ces deux notices font allusion au détail institutionnel de l'interrègne (*interregnum*), à la durée du règne de Numa (40 ans) et à son rôle positif. Mais – omission importante – aucune ne signale que la tradition romaine donne au roi une origine sabine. La première notice semble même en faire un sénateur romain. Martin lui aussi mentionne l'institution de l'interrègne et la durée du règne. Il n'en fait pas non plus un Sabin d'origine, mais il ne le présente pas comme un sénateur de Rome.

Ces deux notices encadrent la liste des réalisations de Numa. Cette dernière atteste une certaine fidélité à la tradition romaine antique, mais elle prend aussi de grosses libertés avec elle.

Que le deuxième roi ait réformé le calendrier en ajoutant deux mois aux dix qui existaient avant lui<sup>30</sup> et qu'il ait été un grand législateur sont deux données solidement établies, mais Jean est en contradiction formelle avec la tradition lorsqu'il attribue à Numa des réalisations de type militaire :

[p. 86] L'empereur Numa, en l'an 368 de David (707 a.C.n.), ordonna aux chevaliers de remplir leurs obligations militaires et de servir les princes contre une solde et dans l'intérêt général (?), ce qui n'avait jamais existé auparavant.

[p. 87] [*Le duc de Gaule défait l'empereur à trois reprises*]. En outre, durant l'année 400 de David (675 a.C.n.), le roi Pompilius voulut soumettre par la force les habitants de Gaule au tribut ; mais il n'y parvint pas et fut vaincu dans trois batailles. Rentré à Rome très affligé, il repartit en Gaule en 402 (673 a.C.n.), fut encore vaincu et perdit cinq mille Romains ; c'est ainsi qu'il revint à Rome.

Selon la tradition, la qualité essentielle de Numa est d'être un homme de paix. C'est vrai pour les historiens et les chroniqueurs romains, c'est vrai aussi dans la tradition médiévale. Jérôme ne retient d'ailleurs des réalisations du second roi qu'une seule chose : *Numa Pompilius nullum cum finitimis bellum gessit* « Numa ne fit jamais la guerre avec ses voisins »

---

<sup>30</sup> La réforme du calendrier est la seule mesure concernant Numa mentionnée dans la *Geste de Liege* (v. 189-191).

Ce qu'écrit Jean n'est donc pas conforme aux versions romaines traditionnelles. Ces dernières en effet ne contiennent rien qui permettrait de croire que le second roi a mis sur pied un système quelconque d'obligations militaires ou institué une solde pour les chevaliers, ni surtout qu'il a tenté à quatre reprises de soumettre la Gaule, perdant même cinq mille Romains dans l'aventure. Ce qu'écrit Jean sur l'institution de la solde pourrait lui avoir été suggéré par une notice qu'on ne trouve que chez Martin (*primus militibus stipendia ordinavit*, p. 402, éd. L. Weiland)<sup>31</sup>. Les autres informations semblent des inventions du chroniqueur, la dernière s'expliquant par son obsession de l'existence d'une opposition constante (souvent militaire d'ailleurs) entre les Gaulois d'une part, les Latins puis les Romains de l'autre. Elle fait partie du programme historiographique de Jean.

On vient d'évoquer le silence du chroniqueur sur l'origine sabine du second roi. Un autre silence qui frappe, c'est celui qui porte sur le rôle de Numa en tant que fondateur des bases de la religion romaine (cfr Liv., I, 20). Le motif sera repris par les auteurs ultérieurs : *sacra plurima instituit* (Numa), note l'auteur du *de viris* (III, 1)<sup>32</sup>, qui fournit même de nombreux détails : le Temple de Vesta et les Vestales ; les trois flamines majeurs ; les douze Saliens ; le *Pontifex Maximus*, le Janus de l'Argilète. Paul Diacre synthétise davantage : *infinita Romae sacra ac templa constituit* (I, 3, 5).

Curieusement Martin passe complètement sous silence cet aspect religieux, ce qui explique probablement que le motif n'apparaisse pas chez Jean. Il faut dire que Jérôme dans sa *Chronique* n'en parlait pas non plus.

Deux bizarreries (sur le plan historique) apparaissent, absentes de la tradition romaine antique ainsi d'ailleurs que chez Martin. Elles témoignent du goût de Jean pour les fondations de villes et pour les pseudo-étymologies sur lesquelles elles se basent :

[p. 87] Numa Pompilius construisit une cité, fondée en l'an 389 de David (686 a.C.n.), et la nomma Pompéi. [...]

[p. 87] En l'an 399 de David (676 a.C.n.), l'empereur Numa Pompilius fonda une cité en Allemagne qu'il appela Nimègue (*Nymay*), d'après son nom.

<sup>31</sup> « Il fut le premier à verser une solde aux soldats ». Cette notice ne figure ni dans le *de viris illustribus*, ni chez Eutrope, ni chez Paul Diacre. S'agirait-il d'une addition originale de Martin, que Jean aurait développée *modo suo* ?

<sup>32</sup> Nous utilisons le *de viris* dans l'édition abondamment commentée de J. Fugmann, *Königszeit und Frühe Republik in der Schrift « De viris illustribus urbis Romae »*. *Quellenkritisch-historische Untersuchungen. I. Königszeit*, Peter Lang, 1990, 347 p. (Studien zur klassischen Philologie, 46). Une édition non critique est accessible sur [<http://www.thelatinlibrary.com/victor.ill.html>], site de *The Latin Library*.

Jean (ou sa source) établit un lien pseudo-étymologique facile à saisir entre **Pompéi** et **Pompilius**. Le rapport, également fantaisiste, entre **Numa** et **Nymay** est peut-être plus curieux, mais il s'explique quand on sait que Nimègue (car il est difficile d'interpréter autrement le *Nymay* du texte) est une ville liée à Liège, qui intervient à deux reprises dans *Ly Myreur*, avec différentes graphies (*Nymaige* en III, 282 ; *Nymaise* en V, 324).

Quant au goût de Jean pour la chronologie, il se manifeste dans les détails de la vie du roi-empereur : il accède au pouvoir en 708 ; il règle les obligations militaires des chevaliers en 707 ; il transforme le calendrier en 705 ; il fonde Pompéi en 686 ; il donne des lois aux Romains pendant les années 684, 684 et 683 ; il fonde Nimègue en 676 ; il fait la guerre aux Gaulois en 675 et en 673 ; il meurt en 668, toujours en années a.C.n.

#### **Tullus Hostilius (668-637 a.C.n.) et Ancus Marcius (637-615 a.C.n.)**

L'histoire des « empereurs » de Rome continue avec Tullus Hostilius et Ancus Marcius. De leurs règnes, Jean n'a retenu que quelques détails. Certains appartiennent à la tradition romaine antique, comme, pour Tullus Hostilius, les guerres contre Albe et Fidènes ainsi que sa mort par foudroiement et, comme, pour Ancus, la fondation d'Ostie et la construction du premier pont sur le Tibre.

Comme c'était le cas de l'épisode sabin chez Romulus, ou du rôle de Numa comme fondateur de la religion romaine, Jean fait l'impasse sur certains événements auxquels la tradition romaine attachait beaucoup d'importance. Ainsi, son évocation des guerres de Tullus ne contient qu'une allusion très brève à Albe :

[p. 88] [*Guerre entre Romains et Albains*] L'an 427 de David (648 a.C.n.) l'empereur Tullus reprit ses guerres après une longue période de paix. Il combattit violemment contre les Albains, qui habitaient près de Rome, à dix-huit lieues, et contre les Fidénates, qui habitaient à douze milles au-delà du Tibre. Il les battit tous complètement ; leur conquête dura trois ans.

Rien n'est dit du combat des Horaces et des Curiaces et de ses séquelles immédiates, ni du démembrement du dictateur Mettius Fuffetius, ni de la destruction d'Albe, des pièces d'anthologie pourtant dans la tradition romaine. Ce faisant, Jean ne fait que suivre Martin, influencé par Eutrope ou par Paul Diacre. Par contre l'auteur du *de viris illustribus* (I, 4) s'était étendu longuement sur ce sujet, mais il semble pas être une source de Jean.

On peut aussi s'interroger sur l'origine de la notice qui fait état de divers prodiges survenus au début du règne de Tullus :

[*Mortalité et tremblement de terre*] L'an 411 de David (664 a.C.n.), une pluie de sang tomba pendant [p. 88] trois jours. Un grand tremblement de terre se produisit et on vit la comète.

L'année suivante sévit une épidémie importante au point que les gens tombaient morts dans les rues.

Pluie de sang, tremblement de terre, comète, épidémie engendrant une mortalité importante, on est en présence de ce que les Romains appellent des *prodigia*, des événements extraordinaires bouleversant l'ordre naturel des choses et par lesquels les dieux se manifestent aux hommes pour leur transmettre un message, généralement de mauvais augure.

Martin n'en dit mot, pas plus qu'Eutrope, Paul Diacre ou l'auteur du *de viris illustribus*. Mais Tite-Live, à la fin de sa longue biographie de Tullus (I, 22-31), commence le chapitre 31 par une série de *prodigia* annonçant la mort du roi : une pluie de pierre, une voix sortant d'un bois, une épidémie. Ce n'est pas exactement le catalogue qu'on trouve chez Jean, mais il y ressemble. On hésitera toutefois à penser que la notice de Jean proviendrait de Tite-Live. Une chose en tout cas est sûre : comme le montre l'index de S. Bormans, dans le tome VII de l'édition du *Myreur*, Jean a coutume d'enregistrer tout ce qui est épidémie, mortalité particulière, et tremblement de terre.

On relève encore d'autres particularités. La tradition romaine, par exemple, n'a jamais prétendu que les troisième et quatrième rois étaient les fils de leurs prédécesseurs (p. 87 et 88). Martin ne le dit pas non plus, mais il ne signale jamais de lien de parenté entre les rois de Rome. Se manifeste ici le goût très marqué de Jean pour les généalogies et pour les successions. *Ly Myreur* en contient de nombreux exemples.

En matière de chronologie, Jean, toujours fidèle à son dada, date avec précision les événements qu'il évoque. Pendant le règne de Tullus : en 664, pluie de sang pendant trois jours, tremblement de terre et comète ; en 663, épidémie importante ; en 658, l'empereur commence à se vêtir de pourpre ; en 658, début des guerres contre les Albains et les Fidénates. Et sous Ancus, la fondation d'Ostie est datée de 629, et la construction du premier pont sur le Tibre de 628.

Terminons par un bref commentaire sur la notice suivante :

[p. 88] [*Tullus, premier empereur à se vêtir de pourpre*] L'an 417 de David (658 a.C.n.), l'empereur Tullus commença à se vêtir de pourpre ; il fut le premier à le faire et à mettre la pourpre en usage.

Jamais la tradition romaine antique n'a dit que Tullus avait été le « premier empereur à se vêtir de pourpre et à mettre la pourpre en usage » (I, p. 88). Elle savait que la pourpre

impériale n'était devenue une réalité qu'au Bas-Empire. Pourtant, ce motif semble bien ancré dans la tradition médiévale : on le trouve chez Martin (*Hic primum purpura usus est*), et chez Paul Diacre, où il est lié aux faisceaux des licteurs (*Hic primus Romanorum purpura et fascibus usus est*). Ce lien entre la pourpre et les licteurs est ancien puisqu'il figure déjà dans la *Chronique* de Jérôme (*Tullus Hostilius primus regum Romanorum purpura et fascibus usus est*). Il ne semble toutefois pas relever de la tradition romaine antique et ne se rencontre ni chez Eutrope, ni chez Florus, ni dans le *de uiris illustribus*. Peut-être le Moyen Âge avait-il des difficultés à imaginer un empereur qui ne soit pas habillé de pourpre !

#### **Tarquin l'Ancien (615-578 a.C.n.)**

Le successeur d'Ancus est Tarquin, qui n'est pas son fils, comme Jean est seul, ici encore, à l'écrire. Toujours son besoin de filiation dans les généalogies royales !

Dans la tradition romaine ancienne, Tarquin l'Ancien est célèbre pour des réalisations urbanistiques d'importance. Pour les résumer en quelques mots, il aurait entouré Rome de murailles, construit un cirque pour les jeux (c'est le *Circus maximus*), réalisé les fondations de l'énorme temple de Jupiter sur le Capitole, travaux au cours desquels les ouvriers dégagèrent une tête (*caput*) humaine qui donna son nom à la colline et fut perçue comme un présage de la grandeur future de Rome (*Roma caput mundi*). On lui attribue aussi la réalisation d'une *cloaca maxima* (« le Grand Canal, le Grand Égout »), destiné à drainer vers le Tibre les eaux stagnantes d'une partie de la ville.

La *Chronique* de Jérôme résumait comme suit le règne du premier Tarquin, en omettant (volontairement ?) ce qui concernait la construction du temple de Jupiter et la découverte de la tête humaine : *Tarquinius Priscus Circum Romae aedificavit, numerum Senatorum auxit, Romanos ludos instituit, muros et cloacas aedificavit, ad extremum ab Anci filiis occisus est, regis ejus, cui ipse successerat*. On reviendra sur ces réalisations urbanistiques. Notons ici que, sur la mort du roi, que Jean signale sans le moindre détail (I, p. 92-93), Jérôme est fidèle à la tradition romaine ancienne selon laquelle Tarquin l'Ancien est tué par les fils d'Ancus, dont il avait usurpé le pouvoir.

Martin a conservé l'essentiel des réalisations urbanistiques du roi ; il n'a pas non plus envisagé les détails de sa mort mais il a traité de l'épisode de la tête humaine : *circum ad ludos Rome edificavit, muros et cloacas, quae aquam et lutum Urbis deferrent in*

*Tyberim, construxit. Capitolium fabricare cepit. Et dictum est Capitolium, quia, cum fundamenta foderentur, inventum fuit caput hominis sine corpore.*

Cette manière de présenter les choses est intéressante, notamment en ce qu'elle révèle ses faiblesses dans la connaissance du latin et de la topographie romaine. Voici ce que Jean écrit :

Après lui, son fils [p. 90] Tarquin l'Ancien devint le cinquième empereur et régna trente-sept ans.

En l'an 463 (612 a.C.n.), l'empereur Tarquin fit faire des murs autour de l'endroit de Rome appelé *ad ludos*, et le fit bien fermer. Il y fit faire des chambres basses, qu'on nomme aussi chambres secrètes ou privées, où les gens allaient satisfaire leurs besoins naturels. Il fit faire des canalisations par où s'écoulaient toutes les pluies et qui conduisaient les ordures de Rome dans le Tibre.

Cette même année, l'empereur fit construire à Rome le Capitole, dont nous avons parlé précédemment (I, p. 69-70). L'endroit fut appelé Capitole, parce que, au moment des fondations, on découvrit dans la terre une tête d'homme, sans corps. Comme on appelle en latin une tête *caput*, l'endroit reçut le nom de Capitole.

Jean a donc pris l'expression latine *ad ludos* (littéralement « pour des jeux ») comme un nom de lieu et *circum* comme une préposition (« autour de ») alors qu'il s'agit de l'accusatif du substantif *circus* (« le cirque »). Et dans l'ensemble qu'il avait ainsi reconstruit et qu'il considérait comme bien clos, il a vu des latrines. En cela, il a probablement été influencé par la tradition de la *cloaca Maxima*. L'expression latine complète avait disparu depuis la *Chronique* de Jérôme, pour être remplacée par le pluriel du seul substantif : *cloacas aedificavit* (« il construisit des égouts »). De ces *cloacae*, Jean fera des conduits (*conduis*) qui transportaient *en la riviere del Tybre* les eaux de pluie et *la merde de Romme*.

Notons qu'à propos du Capitole, Jean d'Outremeuse renvoie à un passage des *Mirabilia Urbis*, que nous n'avons pas présenté plus haut dans nos développements sur les digressions dans la vie de Romulus, parce que le nom de Tarquin ne s'y trouvait pas. Cela n'a pas d'importance ici.

D'autres remarques peuvent être faites. Notamment à propos de l'extension du sénat que la tradition attribue à Tarquin l'Ancien :

[p. 90] [*L'empereur nomme vingt sénateurs et les adjoint aux cent autres*] En l'an 464 de David (611 a.C.n.), l'empereur Tarquin créa vingt sénateurs qu'il adjoignit aux cent qu'avait institués Romulus. Dès lors, ils furent cent vingt.

Ni Martin ni Paul n'évoquent cette modification institutionnelle, qui correspond toutefois à un élément de la tradition romaine antique, que Jérôme avait d'ailleurs enregistré (*numerus senatorum auxit*). Mais l'importance de l'augmentation des

sénateurs variait. Tite-Live, par exemple (I, 25, 6) signale que Tarquin l'Ancien doubla le nombre de sénateurs, une information qui figure chez Eutrope. Pour sa part, l'auteur du *de viris illustribus* (I, 6, 6) parle de cent nouveaux sénateurs. Il ne s'agit donc pas d'en ajouter 20. On ignore où le chroniqueur a puisé ce chiffre.

Il est aussi question dans la notice de Jean de victoire et de suprématie gauloises sur les Romains de Tarquin (592 a.C.n.) :

[p. 91] [*Guerre entre le duc de Gaule et les Romains, qui sont défaits*] En l'an 483 de David (592 a.C.n.), une grande bataille eut lieu entre le duc de Gaule Alymodès et l'empereur de Rome, Tarquin, parce que ce dernier exigeait que les Gaulois lui paient un tribut pour leur terre. L'empereur fut vaincu et s'enfuit vers Rome.

Dans la suite, Gaulois et Sicambres se montrèrent très menaçants. En effet, Ils avaient vaincu à de nombreuses reprises l'empereur de Rome et ses prédécesseurs, sans que ceux-ci aient jamais pu remporter une victoire contre eux. Nul ne pouvait leur résister ; ils étaient si courageux qu'ils anéantissaient tous leurs adversaires. Ils étaient si forts que leur duc détenait un grand territoire et était un seigneur puissant. [...]

Dans la tradition romaine antique, Tarquin l'Ancien a livré des guerres, mais contre les Sabins et contre les Latins, jamais contre les Gaulois, qui d'ailleurs, dans la réalité de l'histoire, ne sont pas encore entrés dans l'univers romain. Martin ne parle pas non plus de guerres gauloises sous Tarquin l'Ancien. Nouvelle manifestation du désir du chroniqueur d'exalter la puissance gauloise.

Les dates, ici encore, sont toujours très précises : en 612, épisode *ad ludos*, de la *cloaca maxima* et construction du Capitole avec découverte de la tête ; en 611, création de vingt nouveaux sénateurs ; en 592, grande bataille entre le duc de Gaule et Tarquin.

#### **Servius Tullius (578-546 a.C.n.)**

Qu'en est-il maintenant de son successeur ?

Ce qui subsiste chez Jean du règne de Servius Tullius, présenté abusivement comme le fils de Tarquin l'Ancien (c'est une habitude chez lui), se résume à très peu de choses. Il agrandit Rome en 577 et, deux ans plus tard, fortifie la ville en creusant des fossés autour des murailles, ce qui peut correspondre à certaines données de la tradition ; il taxe les héritages en 572, ce qui ne correspond à rien, à moins que le chroniqueur n'interprète de la sorte le terme *census* (« recensement ») utilisé correctement par Martin ; Servius Tullius meurt assassiné par son successeur, Tarquin le Superbe, ce qui est fondamentalement conforme à la tradition antique mais lourdement simplifié.

Le texte de Jean fait en effet l'impasse sur un épisode sensationnel de la tradition romaine ancienne, à savoir la scène célèbre où Tullia, fille de Servius et épouse de



Tarquin le Superbe, passe avec son char sur le cadavre de son père que des hommes de main de Tarquin viennent d'assassiner. Jérôme écrivait sobrement que *Servius scelere occisus est*, et Martin n'était guère plus explicite *Tandem occisus est a Tarquinio Superbo*. Jean tente apparemment de donner quelque relief à la mort en écrivant (cfr *infra*) que Tarquin le Superbe « se querella avec l'empereur Tullius et finit par le tuer d'un coup de couteau ». On est très loin de la tradition romaine, et le détail du couteau est plus que probablement une invention de Jean, comme celle du cheval, seul survivant après la disparition de Romulus.

Jean ignore également tout de ce qu'on appelle l'organisation centuriate qui servira pendant très longtemps de base au système politique et social de Rome. Mais il faut dire, à sa décharge, que chez Martin, comme chez Paul et comme chez Jérôme, un seul mot *census* (« recensement ») conservait un souvenir, très vague il faut bien le dire, de cette organisation très complexe. Pour donner plus de détails, Jean aurait dû se reporter à la tradition romaine elle-même.

Et ici encore, tous les événements d'un règne de 32 ans sont datés avec précision : en 578, accession au trône ; en 577, agrandissement de Rome et, deux ans plus tard (en 575), fossés autour des murs de la ville ; en 572, taxation des héritages ; en 546, assassinat.

#### **Tarquin le Superbe (526-511 a.C.n.)**

Ce qui retient le plus l'attention de Jean dans la biographie du dernier roi-empereur de Rome, est une histoire tout à fait invraisemblable et, semble-t-il, entièrement sortie de son imagination. C'est celle de son mariage avec une princesse grecque en 544 a.C.n., de ses enfants (un fils, nommé Saldonès, né en 541, et une fille, nommée Wierbel, née en 540), et de ses rapports avec la Bavière. Cette histoire suit immédiatement la notice sur l'accession au trône du septième empereur, obtenue par le meurtre (on vient de parler de Tullia) et par des avantages accordés aux sénateurs. La voici :

[p. 94] *[Tarquin tue l'empereur Tullius, et grâce à des libéralités, devient le septième empereur]* En l'an 43 [de la transmigraton à Babylone] (546 a.C.n.) vivait à Rome un grand prince, un sénateur, qui fut appelé Tarquin le Superbe. Il se battit avec l'empereur Tullius au point de le tuer d'un coup de couteau. Après cela, grâce à son intelligence et à de larges libéralités envers ses compagnons, les autres sénateurs, il réussit à se faire élire empereur. Il fut couronné à Rome. Ce Tarquin fut le septième empereur de Rome et régna pendant trente-cinq ans.

En l'an 45 (544 a.C.n.), l'empereur de Rome épousa Hélyodes, fille d'Odèles, empereur de Grèce. Après trois ans de mariage, elle donna à Tarquin un fils, appelé Saldonès. En l'an 49 (540 a.C.n.), l'impératrice eut une fille, appelée Wierbel. En fait, pendant [p. 95] sa grossesse,

l'impératrice avait été tellement malade que les sages femmes avaient annoncé sa mort. En apprenant cela, Tarquin, très inquiet, avait promis à la déesse Vénus, si elle consentait à donner à son épouse une heureuse délivrance, de transformer en comté plusieurs régions de son empire. Par la suite, la dame ayant heureusement accouché de Wierbel, la fille citée plus haut, l'empereur créa aussitôt son comté.

Comme je vous le dis, l'empereur engagea une foule d'ouvriers, puis se rendit en Allemagne, où il savait trouver beaucoup d'endroits bien dégagés : il y avait là en effet des zones humides et des étendues plus vastes qu'ailleurs. Il y fonda cinq cités appelées : la première Sardelle, la deuxième Bella, la troisième Atropa, la quatrième Ansel, la cinquième Césaine, des noms qui, dans la suite, ont été changés par les seigneurs qui ont régné en ces lieux.

Ensuite, l'empereur Tarquin donna ce comté à un de ses sénéchaux, nommé Origoulès, qui en devint le premier comte. L'empereur dit alors à Origoulès de donner un nom au pays ; celui-ci lui répondit qu'il serait normal que le pays porte le nom de celle qui avait été l'occasion de cette fondation, à savoir Wierbel, la fille de l'empereur.

À cela l'empereur répondit : « Nous accordons que le pays porte le nom de ma fille, mais je veux simplement le retourner : la première syllabe du nom 'Wierbel' deviendra la dernière, et la dernière la première ; le pays sera appelé Belwier. » C'est ainsi que le comté fut fondé et nommé Belwier. [...]

L'intervention de la Bavière dans la biographie du dernier roi-empereur ne surprendra le lecteur que partiellement. L'Allemagne était déjà intervenue à plusieurs reprises dans les récits de Jean.

Selon *Myreur*, I, p. 34, le pays aurait été conquis un peu après 1110 a.C.n., par Alemaïne, le fils du duc de Gaule de l'époque, qui, selon le système de l'éponymat, « avait appelé le pays Allemagne et ses habitants Allemands ». Une nouvelle conquête est signalée en I, p. 51, attribuée cette fois à Amulius, le père « humain » de Romulus : il « avait conquis toute l'Allemagne » en 792 a.C.n. et l'« avait soumise au tribut, durant cinq ans au moins ». Numa aussi était intervenu en Allemagne, y fondant la cité de Nimègue en 676 a.C.n. (I, p. 87). Mais la Bavière est beaucoup plus loin que Nimègue. C'est la première fois qu'il en est question dans *Ly Myreur*.

Comme région, elle reviendra souvent dans les livres II et IV du chroniqueur, avec des graphies variables (*Bealwier*, *Bealwir*, *Beawir*, *Beauwier*), mais il n'y sera plus fait allusion au présent « mythe de fondation », si l'on peut utiliser une formule aussi noble pour caractériser cette historiette, qui n'a pas aucune valeur, ni sur le plan étymologique ni sur le plan historique. Peut-être existe-t-il dans la littérature médiévale des textes parallèles, mais nous n'en avons pas trouvé. En tout cas, ce récit rattaché au dernier roi de Rome paraît très curieux. Il fait en tout cas partie de la tendance manifeste de Jean à « internationaliser » très vite et très fort les peuples gaulois, latins et romains dont il raconte l'histoire.

Pour en revenir aux noms, celui de Tarquin mis à part, tous les autres, qu'ils s'appliquent à des personnes comme Hélyodès, Odélès, Origoulès, Saldonès, Wierbel, Alibrons, ou à des villes comme Sardelle, Bella, Atropa, Ansel, Césaine, semblent inventés. Quand il s'agit de créer des noms propres, les capacités de Jean sont impressionnantes, on en a eu la preuve dans l'histoire des premiers gouverneurs d'Italie. *Wierbel* est le seul qui pourrait avoir un sens : il signifie en tout cas en luxembourgeois (cfr le haut-allemand *Wirbel*<sup>33</sup>) « tumulte, vacarme, tourbillon », mais cela n'aide en rien à décoder le sens et l'origine de cette histoire. Proviendrait-elle d'une légende locale ?

\*

Les autres notices sont davantage conformes à la tradition romaine antique, qu'il s'agisse du viol de Lucrece par un des fils du Superbe, de l'exil du roi, de son alliance avec l'étrusque Porsenna, de l'attaque qu'il lance contre Rome avec son nouvel allié, de la paix finalement conclue, et de la disparition avec lui de la royauté romaine. Chacune pourrait bien sûr faire l'objet de mises au point critiques, mais elles correspondent en tout cas à ce qu'écrivait Martin, qui – faut-il le préciser ? – ignore tout de l'affaire de Wierbel et de la Bavière.

On trouvera ci-dessous le texte de Jean :

[p. 98] *[Tous les supplices sont inventés à cette époque]* En l'an 78 (511 a.C.n.), Tarquin le Superbe, le septième empereur de Rome, mourut. Il avait imaginé à son époque toutes les sortes de supplices : chaînes, exil, prisons et entraves, où l'on plaçait les pieds et les jambes des malfaiteurs. Tarquin mourut sans héritiers, car la foudre avait tué son fils Saldonès, et Tarquin, son autre fils, avait été définitivement banni de Rome parce qu'il avait déshonoré et violé Lucrece, une dame noble et de haut lignage.

*[Le viol de Lucrece]* La dame en question se plaignit auprès de son père, un des plus importants sénateurs de Rome, et auprès de son mari et de ses parents. Puis elle se tua de douleur, suite à la honte qu'elle éprouvait.

*[Tarquin, septième et dernier empereur de Rome]* Tarquin, le banni, redoutant les amis de la dame, se rendit chez Porsenna, roi de Clusium, et s'allia à lui. Il obtint de sa part une promesse d'aide contre les Romains. Il rassembla beaucoup de forces originaires de la Toscane, son pays, et d'ailleurs. Il vint attaquer les Romains, de ce côté-ci de la rive du Tibre, autour du Janicule. Les Romains eurent très peur mais finirent par faire la paix avec lui. Il alla ensuite assiéger Arretium.

Dame Wierbel, la fille de l'empereur, était mariée, et son mari était le roi Alibrons d'Argenel.

*[Fin des empereurs de Rome, qui avaient régné deux cent quatre-ans]* La mort de Tarquin le Superbe mit fin au régime des empereurs. La royauté avait duré deux cent quatre ans. Les Romains et les sénateurs décidèrent alors de désigner des consuls.

On appréciera le souci du chroniqueur d'être revenu sur l'histoire de Wierbel pour préciser le nom de son mari, qu'il avait « oublié » de donner *in loco opportuno* !

<sup>33</sup> Cfr [<https://de.wikipedia.org/wiki/Wirbel>]

Quant à la notice sur l'invention par Tarquin le Superbe de toutes sortes de supplices, elle est déjà présente chez Jérôme : *Tarquinius Superbus excogitavit vincula taureas, fustes, compedes, catenas latomias, carceres, exilia, metalla*, plus détaillée encore. La liste est reprise par Paul Diacre avec quelques permutations de termes dans l'ordre des tortures (*vincla taureas fustes lautumias carceres compedes catenas exilia metalla*), et se retrouve chez Martin : *Iste primus excogitavit omnia genera tormentorum, cathenas, exilium, tormenta, carceres, compedes et huiusmodi*. On ne les commentera pas. Il est même possible que ce motif n'appartienne pas à la tradition romaine antique.

Les dates sont toujours présentes et bien précises : en 546, accession de Tarquin le Superbe au pouvoir ; en 544, il épouse la fille de l'empereur de Grèce ; après trois ans de mariage, donc en 541, cette dernière lui donne un fils et l'année suivante (540) une fille Wierbel ; il meurt en 511 après avoir inventé toute une série de supplices.

## Chapitre huitième

### Les débuts de la République. Les premiers consuls et le pouvoir consulaire.

#### Quelques événements des premières décennies

##### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – **VIII. Les débuts de la République** – Résumés et perspectives

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

##### Plan du chapitre

La Loi des Douze Tables – Les premiers consuls et l'institution consulaire – Le système de datation par les consuls en place – L'étendue du territoire romain – Trois autres notices retenues par Jean – Le recensement – Pythagore et les autres philosophes à Rome

Nous n'envisageons pas pour l'instant de présenter et de commenter la vision que se fait Jean de l'ensemble de la République. Nous nous limiterons à examiner les notices qu'il consacre à cette nouvelle période de l'histoire romaine, depuis son commencement jusqu'au milieu du Ve siècle. Cela nous donnera l'occasion d'aborder quelques sujets plus ou moins significatifs.

##### La Loi des Douze Tables (450 a.C.n.)

La date de 450, que nous avons choisie (arbitrairement) comme terme (temporaire) de notre enquête, correspond à un moment historique important, à savoir l'instauration de ce que la tradition romaine appelle les *Leges Decem Tabularum* (« La Loi des Douze Tables »). Cet événement que Jean place (dans son comput) en 450 a.C.n. (« l'an 139 de la transmigration à Babylone »), nous le datons, nous Modernes, des années 451-450. Autant dire que sur ce point la chronologie de Jean correspond strictement à la nôtre. Voici comment il présente l'événement :

[p. 102] En l'an 139 [450 a.C.n.], les Romains envoyèrent (des messagers) en Grèce, pour en rapporter les lois en vigueur alors chez les Grecs. Amenées à Rome, elles furent inscrites sur douze tables.

Il s'agit du premier Code romain. Il fut écrit, à la demande des plébéiens, par une commission spéciale de dix membres (les *decemviri legibus scribundis*) et joua un très grand rôle dans l'évolution du droit romain. La tradition romaine le considérait effectivement comme influencé par la Grèce : des émissaires auraient été envoyés à Athènes pour y étudier la législation locale. La notice de Jean est donc globalement exacte, mais il ne semble avoir aucune idée ni de son importance juridique ni du contexte social qui l'a vu naître (la violente tension des plébéiens et des patriciens). Mais en dire plus nous éloignerait trop de notre sujet. Revenons à notre matière, les débuts de la République, vus par Jean d'Outremeuse.

#### Les premiers consuls et l'institution consulaire

Après le récit de la chute de Tarquin le Superbe, Jean note l'installation des premiers consuls, qu'il appelle « Lucius et Brutus » (I, p. 98). Dans la tradition romaine, leurs noms exacts étaient Lucius Iunius Brutus et Lucius Tarquinius Collatinus. Paul Diacre les citait correctement. Jean n'a guère fait d'efforts : il s'est borné à suivre Martin, qui écrivait simplement *Fecerunt ergo tunc consules Lucium et Brutum*.

Notre chroniqueur n'est guère plus digne de confiance lorsqu'il veut expliquer à ses lecteurs en quoi consistent l'institution consulaire et son fonctionnement.

Le consulat était présenté par Martin d'Opava dans les termes suivants :

*Post Tarquinium Superbum [...] ordinaverunt Romani rem publicam regendam per consules, et statuerunt ut duo consules per unum annum regerent. Idcirco per unum annum debebant esse, ne ex protractu temporis ex dominio in superbiam erigerentur. Duo autem eligebantur, ut unus alterum in factis rei publicae, si excederet, restringeret.* (p. 403, éd. L. Weiland)

Après Tarquin le Superbe [...], les Romains firent en sorte que la chose publique soit dirigée par des consuls et ils décidèrent de mettre deux consuls au pouvoir pendant une année. Ils devaient y rester une année seulement de peur que, si on prolongeait la durée du mandat, le pouvoir ne les fasse tomber dans l'orgueil. Par ailleurs on en élisait deux : si l'un d'eux commettait des excès en matière politique, l'autre serait là pour le ramener à la raison.

Jean s'est basé sur cette notice qu'il a même développée quelque peu, mais sans réussir à expliquer correctement le fonctionnement du système. Voici son texte :

[p. 98] *[Les consuls commencent à régner à Rome et ils régneront jusqu'à Jules César]* Dès lors, les empereurs cessèrent de régner. Les sénateurs et le peuple des Romains décidèrent de mettre à leur tête deux consuls, qui exerceraient, d'année en année, les pouvoirs des rois. Chaque année, un nouveau (consul) régnerait avec un des anciens, et personne ne pourrait être consul plus de deux années consécutives, le consul restant n'étant là que pour instruire le nouvel élu. Ce type de gouvernement dura jusqu'à l'empereur Jules César.

Les premiers princes qui furent au pouvoir s'appelaient Lucius et Brutus. Ils gouvernèrent tous deux comme des rois, pendant un an. Puis le premier fut déchargé, et l'autre régna encore un an, avec un nouvel élu.

*[Il est décidé que les consuls ne resteront au pouvoir que deux ans, pour éviter chez eux un excès d'orgueil]* Il faut savoir que les sénateurs et ceux qui en décidèrent ainsi les laissaient chacun en charge deux ans durant, afin que l'ancien informe le nouveau des lois de Rome. En outre, les consuls ne [p. 99] pouvaient rester en fonction plus de deux ans, pour éviter qu'une charge trop prolongée ne les rende avides de domination. Il y avait encore une autre raison de désigner deux consuls : si l'un s'écartait un peu ou trop de la loi ou de l'intérêt commun, l'autre, son collègue, le retenait.

Jean semble avoir bien compris que la limitation de la durée du mandat visait à éviter tout excès d'orgueil ou d'arrogance et que la collégialité permettait à chaque consul de surveiller l'autre au cas où il voudrait « exagérer », mais une partie de son développement inquiète. En fait, Jean n'a pas compris du tout que le peuple élisait chaque année deux nouveaux consuls et qu'on ne pouvait dès lors pas envisager un ancien consul dont la mission essentielle serait d'informer le nouveau des mécanismes du pouvoir.

Sur le plan historique, les historiens modernes estiment qu'après la chute des rois, le nouveau système de gouvernement mit un temps assez long à s'organiser et à se stabiliser. Cela fait, on se trouvait devant un collège de deux magistrats – les consuls – élus pour un an par le peuple romain. Ils exerçaient collégalement (c'est-à-dire qu'ils devaient être d'accord entre eux) le pouvoir suprême civil et militaire. Mais en outre ils devaient agir sous le contrôle du Sénat et à l'occasion faire face à l'éventuel veto d'un tribun de la plèbe. Bref, dans l'histoire de la république romaine, il ne peut être question d'un couple de deux consuls, dont chacun n'était élu que pour un an, l'ancien étant chargé de former le nouveau.

Le système décrit ici par le chroniqueur semble très proche de celui qu'il avait imaginé plus haut pour le fonctionnement des « collèges de gouverneurs » de l'Italie avant l'arrivée de Saturne. Peut-être avait-il alors été guidé par la vision – erronée – qu'il se faisait du consulat républicain.

Sur un plan plus général, il faut noter que Jean semble relativement peu averti du fonctionnement des institutions de l'antiquité. On rencontre, dans la suite du *Myreur*, d'autres exemples de pareilles incompréhensions (cfr l'introduction des p. 382ss), mais cette question ne peut être développée ici.

#### **Le système de datation par les consuls en place**

En ce qui concerne le consulat, on notera que Jean ne s'intéresse guère aux noms des consuls. Il a écorché, on vient de le dire, le nom des deux premiers à entrer en fonction.

Mais, au-delà de ce détail, ce qui frappe, c'est l'indifférence qu'il manifeste dans la suite du *Myreur* envers les noms des consuls quand on connaît les systèmes chronologiques régulièrement utilisés par les historiens anciens.

Ils en ont plusieurs à leur disposition. Cela peut être l'ère de la fondation de Rome (« autant d'années après la fondation de Rome »), ou celle de l'expulsion des rois (« autant d'années après l'expulsion des rois »), mais le système le plus répandu est la désignation de l'année par le nom des consuls en charge (« sous le consulat de Un Tel et de Un Tel »). On rencontre les trois systèmes chez Paul Diacre et aussi chez Martin d'Opava.

Or, dans le *Myreur*, pour dater les événements de la République, Jean d'Outremeuse reste fidèle à l'ère de la transmigration à Babylone. Il n'utilise ni celle de la fondation de Rome, ni celle de l'expulsion des rois, ni la datation par les consuls de l'année.

Du reste les noms des consuls en exercice n'apparaissent pas très souvent dans *Ly Myreur*. Pendant longtemps, Jean, en présentant les épisodes de l'histoire romaine, utilise simplement des expressions comme « les Romains », « les Romains et les consuls », « les consuls et des sénateurs », « les consuls », voire « un des consuls » sans aucun nom. Après la mention, inexacte, de Lucius et de Brutus, c'est seulement en 331 a.C.n. qu'apparaît dans le récit un membre du collège consulaire avec son nom et son titre : c'est Appius Claudius (I, p. 109), mentionné comme constructeur de la *via Appia*.

Pareille indifférence vis-à-vis du système chronologique dominant à Rome mérite d'être relevée dans le chef d'un auteur qui, comme Jean, se pique tellement de précisions chronologiques.

Mais revenons aux premières décennies de la République et aux notices de notre chroniqueur. Elles ne sont pas très nombreuses.

#### **L'étendue du territoire romain**

Immédiatement après l'institution consulaire, Jean évoque l'étendue du territoire romain à la fin de la royauté et au début de la République :

[p. 99] Rome alors occupait à peine une zone de quinze bornes milliaires (*pires imperials* = « pierre d'empire »). On plaçait une borne tous les mille pas, comme on le fait aujourd'hui, en certains endroits, pour délimiter les bonniers de terre. Mais nous ne trouvons rien de plus clair à ce sujet.

Son contenu correspond globalement à l'information donnée par Martin :



*Et tunc Roma vix adhuc usque ad 15. lapidem imperium tenebat : miliaria enim tunc lapidibus distinguebatur, sicut et modo alicubi termini agrorum per lapides distinguuntur.* (p. 403)

Rome alors occupait un empire qui s'étendait à peine jusqu'à la quinzième borne : en effet, les distances en milliers de pas étaient alors marquées pas des bornes, exactement comme en d'autres endroits les limites des champs sont marquées par des bornes.

et qui remontait d'ailleurs à Jérôme :

*Pulsis ab Urbe regibus, vix usque ad XV lapidem Roma tenebat imperium.*

Lors de l'expulsion des rois, le territoire soumis à Rome s'étendait à peine jusqu'à la quinzième borne.

à qui l'avait empruntée Paul Diacre (p. 9, éd. H. Droysen) : *cum adhuc Roma ubi plurimum vix usque ad quintum decimum miliarium possideret* « Alors (= à la fin de la royauté) Rome possédait à peine le territoire qui s'étendait jusqu'à la quinzième borne milliaire ».

En termes plus techniques, l'étendue de ce que la tradition romaine appelait *ager Romanus antiquus* ne dépassait pas la quinzième borne milliaire.

On voit comment l'information s'est transmise d'un auteur à l'autre. Jérôme, suivi par Paul Diacre, donne l'essentiel ; Martin juge bon d'expliquer à ses lecteurs ce qu'il faut entendre par le mot *lapis* (« pierre »), en évoquant le bornage des champs dans certaines zones ; Jean retranscrit assez fidèlement ce qu'écrivait Martin, encore que sa remarque « nous ne trouvons rien de plus clair à ce sujet » pourrait laisser penser qu'il n'avait pas une idée très claire de ce dont il s'agissait.

#### Trois autres notices retenues par Jean

Entre les événements liés au passage au régime républicain (vers 511 a.C.n. pour Jean) et la rédaction du premier Code à Rome (450 a.C.n.), le chroniqueur, en I, p. 99, livre – un peu en vrac parce qu'elles sont mêlées à des notices qui concernent d'autres pays – les trois textes suivants qu'il lie explicitement au monde romain. Les voici :

[p. 99] *[Pythagore meurt à Rome]* En l'an 83 [506 a.C.n.] mourut à Rome le philosophe Pythagore. [...]

En l'an 92 [497 a.C.n.], la population de Rome fut évaluée à dix mille hommes d'armes. [...]

En l'an 93 [496 a.C.n.] moururent à Rome Ambalay (?) et Ephesone (?), deux philosophes, empoisonnés par le venin qu'ils burent dans un cachot où ils gisaient prisonniers. [...]

Commençons par la seconde, la plus facile.

#### Le recensement

Elle concerne un de ces nombreux recensements (*census*) de la population romaine dont la tradition fait état à différentes époques du développement de Rome.

On n'en trouve pas de trace explicite dans le récit des débuts de la République chez Martin. La *Chronique* de Jérôme par contre signale un recensement à une date proche du début de la République (504 a.C.n.) :

*Censu Romae agitato, inventa sunt hominum CXX millia.* (504 a.C.n. pour Jérôme)

Le recensement qui eut lieu à Rome [en 504 a.C.n.] comptabilisa 120.000 hommes.

Jean a-t-il utilisé directement Jérôme ? Si c'est le cas, il en a profondément transformé la notice, qu'il s'agisse du nombre ou de la nature des personnes enregistrées. Il faut savoir en effet que la Rome républicaine recensait les citoyens chefs de famille (*homines*), non les effectifs militaires (*hommes d'armes* chez Jean). La Rome des débuts ne connaissait d'ailleurs pas le système des armées de métier. Quand le besoin s'en faisait sentir, on constituait une armée de citoyens, lesquels devaient s'équiper eux-mêmes. Les différences entre la notice de Jérôme et celle de Jean sont donc très sensibles :

*Jérôme* : Le recensement qui eut lieu à Rome [en 504 a.C.n.] comptabilisa 120.000 hommes.

*Jean* : En l'an 92 [497 a.C.n.], la population de Rome fut évaluée à dix mille hommes d'armes.

#### **Pythagore et les autres philosophes à Rome**

Qu'en est-il maintenant de la mort de Pythagore et de celle des philosophes empoisonnés dans les prisons romaines ? Rappelons les textes de Jean :

[p. 99] [*Pythagore meurt à Rome*] En l'an 83 [506 a.C.n.] mourut à Rome le philosophe Pythagore. [...]

En l'an 93 [496 a.C.n.] moururent à Rome Ambalay (?) et Ephesone (?), deux philosophes, empoisonnés par le venin qu'ils burent dans un cachot où ils gisaient prisonniers. [...]

Pour les comprendre, il faut ici encore remonter à Martin, son modèle.

Immédiatement après avoir indiqué les limites du territoire romain et signalé les noms des premiers consuls, le chroniqueur d'Opava avait écrit ce qui suit sans fournir de datation plus précise qu'un vague *his temporibus* renvoyant au début de la République romaine :

*His temporibus Pythagoras Rome obiit, et Anaxagoras, et Socrates venenum in carcere bibit.*

un texte qu'on peut traduire comme suit :

À cette époque [= celle des premiers consuls], Pythagore mourut à Rome, ainsi qu'Anaxagore, et Socrate but le poison dans sa prison.

Cette traduction, si elle peut se défendre sur le plan de la syntaxe, pose de gros problèmes sur le plan historique. Pythagore en effet n'est pas mort à Rome, mais à

Métagonte, non loin de Tarente, en Grande-Grèce aux environs de 500 avant notre ère. La date de sa mort conviendrait, mais pas l'endroit. Anaxagore de Clazomènes, quant à lui, est né en Ionie vers 500 avant notre ère et a vécu à Athènes, où il serait mort vers 428 avant notre ère. À la rigueur ici, seule sa naissance pourrait avoir un certain rapport chronologique avec le début de la République romaine. Mais en ce qui concerne Socrate, plus rien ne va, car le grand philosophe a bu la ciguë à Athènes en 399 avant notre ère.

Comment expliquer cette notice fantaisiste de Martin ? La *Chronique* de Jérôme est susceptible de fournir quelques éléments de réponse. Mais pour les repérer, il faut savoir que cette *Chronique* déroule une liste assez importante d'événements contemporains des premiers consuls romains, pas uniquement donc des événements qui se sont déroulés à Rome, mais des événements qui se sont passés dans différents pays à l'époque des premiers consuls romains. La différence est importante. Il faut savoir aussi que Jérôme signale ces événements en les datant des années consulaires (3e, 4e, 5e, etc. année des consuls) mais sans fournir les noms des consuls de l'année en cause et, c'est peut être encore plus important, sans mentionner explicitement l'endroit où l'événement s'était passé.

Ces deux points étant précisés, la liste de Jérôme contient les deux notices suivantes qui situaient les personnages en cause (Hellanicus, Démocrite, Héraclite, Anaxagore et Pythagore) d'une manière globalement conforme à la tradition ancienne et à l'histoire comme telle :

*Hellanicus historiographus, et Democritus philosophus, et Heraclitus cognomento Tenebrosus, et Anaxagoras physicus clari habentur.* (pour l'an 500 a.C.n.)

L'historien Hellanicus, le philosophe Démocrite, Héraclite surnommé l'Obscur, et Anaxagore le physicien sont tenus pour des célébrités (pour l'an 500 a.C.n.)

*Pythagoras philosophus moritur.* (pour l'an 497 a.C.n.)

Mort du philosophe Pythagore

La mort de Socrate n'apparaît pas à cet endroit de la liste. Jérôme en fera état plus loin dans sa *Chronique* (*Socrates venenum bibit*) en la datant très correctement de 399 a.C.n.

Jérôme ne s'est donc pas trompé. Les erreurs sont imputables à ses successeurs.

\*

Rappelons le texte de Martin :

*His temporibus Pythagoras Rome obiit, et Anaxagoras, et Socrates venenum in carcere bibit.*

Le chroniqueur d'Opava a donc recopié la notice de Jérôme sur la mort de Pythagore, en ajoutant la mention de Rome. En ce qui concerne les quatre savants grecs (Hellanicus, Démocrite, Héraclite et Anaxagore), il n'a retenu que le dernier nom, en l'intégrant dans sa phrase d'une manière syntaxiquement un peu lâche d'ailleurs. Il a ensuite introduit le détail de la mort de Socrate, un événement dont Jérôme ne parle que beaucoup plus loin dans sa *Chronique*.

Retournons maintenant à Jean. Comment faudrait-il comprendre son travail ? Il écrivait ceci :

[p. 99] [*Pythagore meurt à Rome*] En l'an 83 [506 a.C.n.] mourut à Rome le philosophe Pythagore. [...]

En l'an 93 [496 a.C.n.] moururent à Rome Ambalay (?) et Éphésone (?), deux philosophes, empoisonnés par le venin qu'ils burent dans un cachot où ils gisaient prisonniers.

Le chroniqueur liégeois aurait réutilisé la notice de Martin sur la mort de Pythagore, en insistant – un peu lourdement peut-être – sur le fait qu'elle avait eu lieu à Rome. Pour la suite, c'est plus compliqué.

Ne connaissant manifestement pas l'original de Jérôme sur les quatre savants grecs, il se trouvait devant un texte de Martin mentionnant un certain Anaxagore, puis un Socrate mort après avoir bu du poison en prison. Peut-être a-t-il pensé qu'il s'agissait là d'un autre philosophe qui avait connu le même sort que Socrate. Peut-être a-t-il réagi en voyant Martin placer Socrate à cette époque. Il connaissait Socrate et sa mort (*morut par venym Socrates*), puisqu'il la date plus loin (I, p. 106) de 394 a.C.n., en faisant d'ailleurs l'éloge du philosophe. Peut-être, sur la question de Socrate, a-t-il cru à une erreur de sa source et substitué un autre nom à celui qu'il trouvait. Peut-être les choses se sont-elles passées tout autrement ? Peu importe. Le résultat est que, selon Jean, deux philosophes sont censés être morts à Rome en 496 empoisonnés dans leur cachot. Les noms d'Ambalay et d'Éphésone sont inconnus par ailleurs et, à supposer qu'il s'agisse d'une erreur de transmission, il serait vain chercher des noms pour les remplacer.

Mais n'insistons pas. Le cas, minime, n'est intéressant que pour les questions qu'il pose sur la transmission des chroniques et sur la manière dont les chroniqueurs travaillaient sur les textes de leurs prédécesseurs.

## Résumés et perspectives

### Plan de l'article

Introduction – I. Les premiers gouverneurs d'Italie – II. Saturne et les trois royaumes – III. La diaspora troyenne et Énée – IV. Les rois latino-albains – V. La naissance de Romulus et de Rémus – VI. La fondation de Rome et le règne de Romulus – VII. Les successeurs de Romulus – VIII. Les débuts de la République – **Résumés et perspectives**

**Appendice : Textes et traductions** (A.-M. BOXUS)

### Plan du chapitre

La Chronique de Martin d'Opava comme source de base – Jean fort libre à son égard – Les gouverneurs d'Italie ou la fantaisie créatrice – Saturne et les « trois royaumes » – La diaspora troyenne – Les rois latino-albains – La naissance de Romulus et de Rémus – La fondation de Rome. Romulus, son règne et sa disparition – L'insertion des *Mirabilia* et des *Indulgentiae* – Les successeurs de Romulus – Les débuts de la République – *Ly Myreur* : ses composants et sa forme – Jean d'Outremeuse comme traducteur

L'objectif du présent article était d'analyser la vision que Jean d'Outremeuse se faisait des lointains *primordia* de Rome, en d'autres termes de l'histoire la plus ancienne du site depuis l'arrivée des rescapés du déluge jusqu'au début de la République. Nous ne partions évidemment pas à la recherche d'informations nouvelles sur l'histoire de Rome. Nous voulions d'abord dégager avec clarté et précision la pensée du chroniqueur, puis repérer ses sources, enfin tenter d'identifier sa méthode de travail.

Compte tenu du morcellement d'informations imposé par le procédé annalistique adopté par l'auteur, les passages qui traitaient de cette période se trouvaient dispersés dans les pages 6 à 99 du premier tome de l'édition Borgnet. Nous les avons identifiés et, pour en faciliter la consultation par le lecteur moderne, nous les rassemblés dans un fichier séparé publié en appendice (« Textes et traductions »).

### La Chronique de Martin d'Opava comme source de base

Il est très vite apparu que, sur les sujets qui nous concernent, Jean s'inspire d'une *Chronique* latine du XIII<sup>e</sup> siècle, celle de Martin d'Opava, dont il respecte la structure générale.

Le plan des deux œuvres est le même, et nous l'avons repris dans notre article : (I) l'histoire des premiers peuples venus occuper la zone après le déluge et dirigés par des

*gouverneurs de pays d'Ytalie* ; (II) l'arrivée de Saturne et l'organisation de la région en trois royaumes ; (III) la diaspora troyenne, amenant Énée et Ascagne dans l'Italie centrale ; (IV) la longue série des rois dits latino-albains, d'Ascagne à Amulius ; (V) la naissance de Romulus et Rémus ; (VI) la fondation de Rome et le règne du premier roi-empereur ; (VII) l'histoire des successeurs de Romulus jusqu'à Tarquin le Superbe et enfin (VIII) le passage à la République, avec l'avènement des premiers consuls, la description du pouvoir consulaire et quelques événements des premières décennies de la République.

Un élément décisif en faveur de l'identification de la source est de rencontrer chez Jean, au même endroit que chez Martin, c'est-à-dire à l'intérieur même de la biographie de Romulus, l'insertion massive d'un traité des *Mirabilia*, en partie hors sujet.

#### **Jean se sent fort libre à l'égard de cette source**

Mais Jean est loin d'être asservi à sa source, dont il s'écarte de multiples manières.

Il omet certains passages ou développe les notices existantes. Il ajoute des informations, après avoir consulté des auteurs que généralement il ne nomme pas, et quand il le fait, ses références sont inexactes. Il n'hésite jamais à innover et à inventer, parfois avec une grande originalité et une étonnante fantaisie.

On décèle aussi chez lui des manies, comme un goût pour les dates, pour les généalogies, pour les successions royales, pour les pseudo-étymologies, pour le système de l'éponymat. Chaque personnage important se doit, dans *Ly Myreur*, de fonder une ou plusieurs villes, auxquelles il donne son nom.

Jean a même un « programme historiographique » caché, qui comporte plusieurs volets et qu'il ne tente d'ailleurs pas de dissimuler. Ainsi il veut valoriser les Gaulois, affirmer leur supériorité juridique et militaire sur les Latino-albains, puis sur les Romains. Mais il veut valoriser aussi les Romains par exemple en transformant leurs rois en empereurs et en « internationalisant » très tôt leurs activités militaires (avant même d'être nommé empereur, Romulus se lance dans la conquête de la Grèce, I, p. 55-56 ; Tarquin est à l'origine de la Bavière, I, p. 95). Il veut aussi valoriser sa région et les villes qui lui sont proches (Tongres, Trèves, Liège). Trèves par exemple est déjà dans *Ly Myreur* une ville puissante dans une Europe où ne se rencontraient encore que des populations sauvages et primitives (I, p. 11, p. 13-18).

Pour mettre en évidence ces caractéristiques, le chercheur doit impérativement identifier et consulter les textes antérieurs (antiques et médiévaux) dont Jean avait réellement eu connaissance. Nous avons rassemblé, pour les comparer au *Myreur*, un certain nombre d'entre eux, mais notre enquête n'est probablement pas exhaustive.

Cela étant dit, il reste que, pour l'essentiel, Jean, comme Martin, sont relativement fidèles à la tradition antique et médiévale qu'ils avaient devant eux. Mais les différences entre les deux chroniqueurs sont nombreuses. Elles sont intéressantes parce qu'elles aident à repérer les caractéristiques du travail de Jean.

Après ces observations générales, parcourons maintenant les différents chapitres, en notant quelques observations qui nous paraissent particulièrement significatives.

#### **Les gouverneurs d'Italie ou la fantaisie créatrice**

Ce premier chapitre est un bel exemple de la créativité de notre chroniqueur. Il est parti de rien pour reconstituer une histoire de la région de la future Rome avant l'arrivée d'Énée. Il a imaginé et donné nombre de détails sur vingt-trois gouverneurs appartenant tous à la famille du premier Racheu : leurs noms, le système collégial de leur gouvernement et, pour chacun d'eux, la date de son accession au pouvoir, celle de sa mort et la durée de son règne. À notre connaissance, aucun auteur antique ou médiéval ne lui a fourni un modèle sur lequel il aurait pu s'appuyer.

Il est probable toutefois qu'il a pris modèle sur la série des rois latino-albains, qui lui était mieux connue, ainsi que sur le système du consulat républicain. Il est certain qu'il a puisé dans un réservoir anthroponymique très large, mettant en scène des noms romains, grecs, bibliques, existant ailleurs, voire des noms tout à fait inventés, mais qui ont des consonances antiques, surtout bibliques. Nous avons démonté le mécanisme de ce vaste ensemble, totalement artificiel, mais qui est cohérent et donne l'apparence de l'histoire.

#### **Saturne et les « trois royaumes »**

En ce qui concerne Saturne, Jean ne suit que très partiellement la vision romaine traditionnelle d'une divinité descendue du ciel et venue se réfugier dans le Latium. Saturne, pour lui, n'a rien d'un dieu. C'est le roi d'un royaume d'Asie plus civilisé que celui des gouverneurs d'Italie, celui de Chaldée-Crète.

Les données de la mythologie deviennent chez Jean des éléments d'une tragédie royale et humaine. Châtré et détrôné par son fils, le roi déchu arrive dans le pays à l'époque du

gouvernorat de Nahor et de Sérug et y exerce le rôle civilisateur que la tradition ancienne fait jouer à Saturne.

Toutefois, la nouveauté majeure du *Myreur* est l'attribution à Saturne d'un rôle politique totalement inconnu de la tradition ancienne. Saturne étant censé arriver dans le pays sous le gouvernorat de Sérug et de Nahor, Jean a mis au point une formule qui intègre le nouveau venu tout en tenant compte des gouverneurs alors en place. Elle est simple et assure une transition douce et cohérente entre l'ancien et le nouveau monde. Le pays est partagé en trois royaumes : « Les habitants accordèrent à Saturne le tiers de leur royaume » (I, p. 19), le second tiers allant à Sérug et le troisième à Nahor.

Avec sa « formule des trois royaumes », Jean recycle en fait un modèle bien installé dans la tradition médiévale et qu'il connaît bien. Il était toutefois orienté d'une tout autre manière, puisqu'il envisage, dans l'histoire du monde, « quatre royaumes », respectivement celui de Sémiramis, celui de Didon, celui d'Alexandre et celui de Romulus.

Quoi qu'il en soit, dans ces trois royaumes, Jean reconstitue à sa manière la succession des dirigeants. Certains noms sont totalement inventés, d'autres empruntés à la tradition romaine ancienne. Mais le but poursuivi est clair : préparer l'arrivée d'Énée. Ainsi, le dernier roi de chaque royaume est un protagoniste important dans les événements d'Italie suivant l'arrivée d'Énée et évoqués dans la seconde partie de l'*Énéide* : Latinus, Évandre, et Turnus.

On apprécie, ici encore, non seulement l'originalité de la création, mais encore sa cohérence avec la construction de la période précédente. Est-elle entièrement de lui, comme l'était la formule du gouvernorat collégial du *pays d'Ytalie* ? Peut-être. En tout cas nous n'en avons trouvé aucun exemple antérieur.

#### **La diaspora troyenne**

Auteur d'une chronique universelle, Jean se devait de consacrer quelques pages à l'histoire complexe de Troie et aux divers établissements troyens censés être apparus dans toute une série de pays.

L'essentiel de son récit est consacré à des épisodes connus : celui de la diaspora troyenne, celui de l'arrivée d'Énée dans le Latium, celui de la fondation de villes, celui du rôle d'Ascagne, son fils. On pourrait dire que Jean, globalement parlant, résume l'*Énéide*, d'une manière qui n'est toutefois pas toujours correcte, avec des omissions,



des erreurs, des additions. Mais c'est sa manière de travailler. Ce qui est en tout cas certain, c'est que, dans cette section, il a « bridé » sa liberté créatrice et sa fantaisie.

#### **Les rois latino-albains**

Jean va la retrouver dans l'histoire des rois latino-albains. Mais elle est toutefois limitée. Dans l'histoire des gouverneurs d'Italie, on s'en souviendra, le « vide » devant lequel il se trouvait offrait un champ presque entièrement libre à son imagination. Ici, Jean doit tenir compte de l'existence des listes de rois latino-albains, nombreuses dans l'antiquité et au Moyen Âge.

Tenu à respecter des cadres relativement précis, il place son originalité ailleurs que dans les noms des rois et la durée des règnes. Sa particularité est d'avoir étoffé les listes relativement squelettiques de la tradition avec un matériel quelque peu inattendu et très personnel. Il s'agit de compositions issues de son imagination, prenant parfois l'apparence de fragments d'épopée, où les rois latino-albains entrent en contact avec des personnages appartenant au monde gaulois.

Pour réaliser ces « enjolivements », Jean fait appel à sa familiarité avec les textes épiques. Ayant écrit, quelque vingt ans plus tôt, avec *La Geste de Liege*, un poème épique de plusieurs dizaines de milliers de vers, il connaissait en effet le ton et les thèmes classiques des chansons de geste. Il s'en inspire certainement. Mais il puise encore dans une autre source d'inspiration. Nous avons en effet relever dans ses développements nouveaux certaines manifestations d'un parti-pris (appelons-le régional ou régionaliste, peu importe), visant à glorifier et à valoriser la Gaule et des Gaulois.

Ce matériel épique et ce parti-pris l'ont beaucoup aidé à donner du corps et du relief aux personnages falots et aux événements ternes qu'il trouvait dans les notices squelettiques des textes antérieurs.

#### **La naissance de Romulus et de Rémus**

Sur la naissance de Romulus et de Rémus, on aurait pu penser que tout avait été dit par la tradition et qu'il y aurait plus de place pour la liberté créatrice et la fantaisie romanesque du chroniqueur liégeois. On se serait trompé.

Bien sûr, Jean commence par livrer à son lecteur la vision traditionnelle. C'est l'histoire bien connue de Rhéa Silvia, la fille du roi des Latins Numitor évincé par Amulius. Engrossée par le dieu Mars, elle met au monde deux jumeaux, Romulus et Rémus qui sont allaités par une louve, puis recueillis et élevés par un couple de bergers,

nommés Faustulus et Larentia. Les quelques imprécisions avec lesquelles Jean raconte l'histoire sont secondaires.

Le plus important est ce qu'il livre ensuite, c'est-à-dire sa vision personnelle des choses. Elle se greffe sur un épisode que le chroniqueur liégeois avait imaginé précédemment (I, 51-52) à propos d'Amulius. Rappelons qu'en lutte contre les Gaulois, ce roi latin-albain avait tué au combat Yborus, le duc de Gaule, puis épousé sa veuve, appelée Oderne. Jean imagine que ce couple a donné naissance à des jumeaux qui portent le même nom, Romulus et Rémus, que les enfants de Rhéa et de Mars. Il installe donc dans le Latium deux paires de jumeaux homonymes, les uns divins, les autres humains, que séparent quelque 25 années. Nous n'avons rencontré nulle part ailleurs un récit de ce genre.

Mais le chroniqueur fait plus fort encore en imaginant une substitution accompagnée d'une métamorphose et attribuer le tout aux pouvoirs de Mars.

En 750 a.C.n. très exactement, le dieu procède à une substitution accompagnée d'une métamorphose. Les jumeaux d'origine divine, élevés par les bergers, prennent la place et l'apparence exacte des jumeaux humains élevés au palais. Cela se passe en l'espace d'une nuit.

Personne au palais ne remarque que les jumeaux nés de Mars et âgés de 43 ans ont remplacé – ou plutôt sont devenus – les jumeaux nés d'Amulius, âgés alors de 18 ans. Les nouveaux arrivants prennent la succession de leur « père putatif », Amulius, lorsque celui-ci meurt l'année suivante, en 749. Quant aux jumeaux humains, restés dans la maison du berger, on n'en parle plus ; ils disparaissent de la narration.

Dans la suite de son récit en effet, Jean n'envisage plus que le sort des fils de Mars et revient à la version traditionnelle. Il raconte leur dispute pour le trône, l'exil de Rémus, puis la mort de celui-ci, en des termes qui correspondent *grosso modo* à la version antique et qui nous retiendront donc moins.

Il innove toutefois sur un point, introduisant dans son récit la fondation de Reims par Rémus, un motif solidement installé au Moyen Âge dès le Xe siècle et basé sur une pseudo-étymologie (Reims - Rémus). Cette donnée, Jean a donc réussi à la placer elle aussi dans le droit fil de sa notice précédente sur le remariage d'Oderne avec Amulius, un mariage qui avait fait de Rémus le demi-frère d'Hector, le duc de Gaule de l'époque. Jean, on le voit, reste très cohérent avec ses « inventions » précédentes.

La dernière partie de son récit ne manque pas non plus d'intérêt, mais pour une autre raison. Jean s'y place sous la garantie d'auteurs comme Tite-Live, Orose, et même Martin, mais l'analyse montre qu'ils sont invoqués abusivement. On ne peut guère se fier aux références du chroniqueur liégeois.

#### **La fondation de Rome, Romulus, son règne et sa disparition**

Sur le règne de Romulus, seul au pouvoir, Jean ne s'étend guère. Il n'évoque pas, comme c'est régulièrement le cas dans la tradition antique, une fondation *ex nihilo* où les murailles de la future Rome sont tracées par le soc d'une charrue conduite par le fondateur et tirée par deux animaux. C'est qu'il doit rester fidèle à son propre récit qui envisageait l'existence sur le site de plusieurs établissements dus à des occupants antérieurs. Il recourt dès lors à une formule assez peu répandue dans la tradition antique sur les origines de Rome et qu'on appelle le « synécisme ».

On a mentionné plus haut le titre d'empereur attribué par Jean à Romulus, avant même la fondation de Rome, ainsi qu'à tous ses successeurs. Ce motif, totalement absent de la tradition antique, doit probablement s'interpréter comme un élément du programme historiographique du chroniqueur. Les Romains, comme les Gaulois, sont valorisés.

Un autre élément à relever, ce sont les omissions du chroniqueur concernant des motifs importants, bien attestés dans les textes antérieurs. Ainsi Jean a totalement gommé l'épisode sabin des origines de Rome ; son récit de la disparition de Romulus fait également l'impasse sur sa divinisation, deux motifs pourtant bien présents chez Martin. Ces omissions sont difficiles à expliquer. On en trouve d'autres dans les notices sur les successeurs de Romulus.

#### **L'insertion des *Mirabilia* et des *Indulgentiae***

Nous avons assez longuement disserté sur l'insertion dans le règne de Romulus de la traduction française de deux traités latins, l'un (les *Mirabilia*) sur les curiosités de la ville de Rome, l'autre (les *Indulgentiae*) sur les indulgences que peuvent obtenir les pèlerins qui visitent les églises romaines.

Nous n'y reviendrons pas, sinon pour rappeler que Jean ici encore a pris des libertés avec son modèle. Martin n'avait inséré que les *Mirabilia*, une insertion compréhensible à la limite, même si la Rome décrite n'était pas celle de Romulus mais celle du moyen âge. L'addition des *Indulgentiae*, entièrement due à Jean, l'est beaucoup moins, car la

Rome décrite est uniquement la Rome des églises chrétiennes et des papes. Comme le montrent ses observations (I, p. 69 et I, p. 85), Jean a d'ailleurs perçu le décalage historique de ces deux insertions par rapport à son exposé principal.

On peut tenter d'expliquer son geste. Au moment où il arrive dans son *Myreur* à la fondation de Rome, il voit que son modèle a intégré les *Mirabilia*, en fait une *Descriptio urbis Romae*. Il trouve que c'est une bonne idée et fait la même chose en traduisant le document. Mais son esprit d'indépendance à l'égard du modèle le pousse à ajouter une autre *descriptio* de « curiosités romaines », celle des églises et des indulgences.

On sait d'ailleurs que dans la tradition très complexe des *Mirabilia* au sens large, les deux traités étaient très régulièrement réunis. Peut-être Jean avait-il devant lui, outre la *Chronique* de Martin, un manuscrit dans lequel les *Mirabilia* étaient immédiatement suivis des *Indulgentiae*. La tentation doit avoir été grande pour lui de présenter la traduction des deux traités.

Quoi qu'il en soit – mais nous allons y revenir – la technique d'intégrer dans *Ly Myreur* des traités qu'il traduit en français n'est pas étrangère au chroniqueur liégeois.

#### **Les successeurs de Romulus**

Les successeurs de Romulus semblent avoir assez peu intéressé Jean. Il faut dire que la force de l'ensemble de la tradition antique et médiévale était grande : sept rois, portant les mêmes noms, avec des dates sensiblement identiques. Héritant d'un cadre strict et globalement respecté, Jean ne peut faire preuve de liberté et d'originalité que dans le détail des règnes.

D'abord dans la généalogie : selon lui, beaucoup de rois-empereurs se sont succédé de père en fils, ce qui n'est pas conforme à la tradition et semble bien être une autre de ses inventions, intéressé qu'il est peut-être par la situation de son époque, où rois et empereurs se succèdent de père en fils.

Ensuite dans la chronologie. On a relevé à plusieurs reprises l'acharnement avec lequel Jean s'efforce de dater chacune des réalisations royales qu'il présente. Nous en avons donné de très nombreux exemples.

Enfin et surtout dans les réalisations royales, où Jean peut jouer à plusieurs niveaux : il peut bien sûr, dans le matériel livré par les sources, opérer une sélection et éventuellement apporter des modifications à ce qu'il retient, mais il peut aussi introduire

dans son récit du matériel tout à fait nouveau. Notre analyse a détaillé ces différents cas. Reprenons ici quelques exemples.

Dans la tradition, Numa est fondamentalement un homme de paix : Jean lui fait jouer un rôle important dans opérations militaires. La tradition lui attribue aussi la fondation de la religion romaine la plus ancienne : de cet aspect *Ly Myreur* n'a conservé aucune trace.

La présentation des deux successeurs immédiats, Tullus Hostilius et Ancus Marcius, est rapide et pauvre. Jean n'a retenu de leurs règnes que quelques détails. Seul peut-être le lien qu'il établit entre Tullus et la pourpre est assez intéressant, en ce qu'il est totalement inconnu de la tradition romaine ancienne mais fait partie de la tradition médiévale.

Sur Tarquin l'Ancien, le rôle qu'il a joué dans l'urbanisation de Rome est bien attesté chez Jean d'Outremeuse, mais, comme nous l'avons montré, sa version, dans le détail, montre qu'il n'a pas une connaissance très précise du latin et de la topographie romaine.

Ce qui subsiste chez Jean du règne de Servius Tullius, présenté abusivement comme le fils de Tarquin l'Ancien, se résume à quelques éléments, qui ne correspondent même pas tous aux données de la tradition. Son récit fait également l'impasse sur des éléments très importants de son règne, comme l'organisation centuriate qui servit pendant très longtemps de base au système politique et social de Rome. Mais, comme on l'a dit, il aurait dû pour cela remonter, au-delà de la *Chronique* de Jérôme, à la tradition romaine proprement dite.

Reste le règne du Superbe. Certaines données de la tradition antique ont bien été conservées, mais ce qui retient le plus l'attention, c'est une histoire tout à fait invraisemblable et, semble-t-il, entièrement sortie de l'imagination du chroniqueur. Tarquin le Superbe aurait épousé une princesse grecque et en aurait eu des enfants, dont une fille qui joue un rôle important dans l'histoire de la Bavière.

#### **Les débuts de la République**

En ce qui concerne la République, nous n'avons retenu que quelques notices traitant des premières décennies, liées au régime du consulat et à la datation par les noms de consuls.

À propos de l'instauration du consulat, Jean a repris la notice de Martin en la développant quelque peu, sans toutefois réussir à expliquer correctement le

fonctionnement du système. C'est également une de ses caractéristiques : il donne généralement une image soit incomplète soit tronquée des institutions antiques.

Nous avons également noté qu'il écorche les noms des deux premiers consuls mais surtout qu'il manifeste dans sa présentation une indifférence générale envers les noms des consuls. Indifférence d'autant plus frappante qu'il se pique de chronologie et qu'un des systèmes utilisés dans l'antiquité pour dater les événements de la République est précisément la datation par les consuls (à côté de datation *post reges exactos* ou *ab Vrbe condita*)

Nous avons enfin tenté d'expliquer et de corriger des informations incompréhensibles que Jean avait reprises à Martin.

\*

Après ce rappel sommaire des résultats des différents chapitres, revenons sur quelques observations plus générales.

#### ***Ly Myreur* : ses composants et sa forme**

*Ly Myreur* ne se réduit pas à une froide accumulation de notices squelettiques. On y rencontre à l'occasion des micro-récits, résultant du désir de l'auteur de sortir de la sécheresse de son matériel. Ces micro-récits peuvent d'ailleurs se développer dans son œuvre en fragments d'épopée, voire en mini-épopées, dont il semble bien être l'auteur. C'est un phénomène intéressant que nous n'avons pas constaté dans le récit des *primordia*, mais qui apparaît très clairement plus loin dans *Ly Myreur*<sup>34</sup>.

Outre des notices froides, des micro-récits, voire des récits plus longs, Jean intègre aussi dans sa chronique des traités entiers dont il assure la traduction. Leur insertion peut être brutale, comme dans le cas des *Mirabilia* et des *Indulgentiae* qui viennent couper en deux la biographie de Romulus et bouleverser la ligne du temps par la description d'une Rome, qui n'est pas celle de Romulus, mais celle de la Rome

---

<sup>34</sup> Nous pourrions les présenter, un peu arbitrairement, comme des « Gestes ». On en trouve plusieurs dans l'œuvre. Ainsi la *Geste de Clétus et de Franbal*, dont les différentes parties sont distribuées sur plus de 20 pages (I, p. 128-149), ou comme la *Geste d'Anyal de Carthage* qui s'étend sur près de 20 pages (I, p. 168-180), ou comme la *Geste de Théodogus et d'Hanygos*, respectivement roi de Barbastre et de la Petite-Bretagne, intégrée dans l'histoire (imaginée) de Jules César (I, p. 174-217), ou comme, beaucoup plus tard, la *Geste de Valentin, de Thomas et de Clodas*, sous Commode et sous Septime Sévère (I, p. 567-586ss).

médiévale et chrétienne. D'autres cas du même genre se rencontrent dans la suite du *Myreur*<sup>35</sup>.

#### Jean d'Outremeuse comme traducteur

Une autre caractéristique de Jean d'Outremeuse, c'est qu'il est un traducteur. Il se présente explicitement comme tel dans son prologue (I, p. 1-2), déclarant, à propos de ses chroniques, qu'il les a *translateit de latien en franchois*, afin de les rendre accessibles à tous ceux, quels qu'ils soient, qui ne connaissent pas le latin (*affin que toutes maniers de singnour et aultres gens, qui de latien n'ont nulle cognissanche, le pussent entendre*).

Ses sources effectivement sont pour l'essentiel latines. Il est toutefois rare qu'il traduise des ouvrages entiers, comme c'était le cas des *Mirabilia* et des *Indulgentiae*. La plupart du temps, il adapte ses modèles en en donnant éventuellement des fragments plus ou moins importants.

Il s'inspire aussi de sources françaises. On n'en rencontre dans le récit des *primordia*. Mais on en trouve ailleurs dans *Ly Myreur*. Ainsi, dans son récit des épousailles de Joseph ou dans les scènes de la Nativité par exemple, Jean utilise de très près, en la dérivant et en l'adaptant, une œuvre en vers intitulée le *Romanz de saint Fanuel*<sup>36</sup>. Dans son développement sur la géographie du monde en *Myreur*, I, p. 285-306, il reprend presque intégralement un chapitre (« La Mappemonde ») qu'il a trouvé dans le *Livre du Trésor* de Brunetto Latini (XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>37</sup>. Ici, Jean adapte en « français liégeois » l'original rédigé en « français picard ».

Faut-il dire que lorsque le chercheur moderne dispose des originaux (latins ou français), leur confrontation avec la version de Jean fournit de précieuses indications sur les qualités d'adaptateur et/ou de traducteur de ce dernier ?

<sup>35</sup> Cfr l'exemple (I, p. 308-328) de la traduction en français de traités latins sur la *Vie d'Adam et d'Ève*. – Il lui est même arrivé, comme pour la *Mappemonde* en I, p. 285-306 (une sorte de traité de géographie), de traduire et d'adapter en « français liégeois » un long fragment d'une œuvre écrite en « français picard », en l'occurrence un chapitre du *Livre du Trésor*, de Brunetto Latini (XIII<sup>e</sup> siècle)

<sup>36</sup> C'est une question que nous avons étudiée dans une série d'articles parus dans un dossier (en deux parties) intitulé *Autour de la Naissance du Christ. Épisodes évangéliques vus par un chroniqueur liégeois du XIV<sup>e</sup> siècle* et paru dans les *FEC*, t. 28 (2014) et les *FEC*, t. 30 (2015). Pour une vue d'ensemble de ces articles, cfr la page [<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/28/NAISS/Accueil.htm>].

<sup>37</sup> Brunetto Latini, *Le livre du Trésor : livre I ; traduction en français moderne, introduction, notes* par Bernard Ribémont et Silvère Menegaldo, Paris, 2013, p. 264-307 (Traductions des classiques du Moyen Âge, 94).

Sur sa compréhension du latin notamment, bien des observations pourraient être faites. *Ly Myreur* contient beaucoup de fautes de traduction, qui témoignent d'une compréhension du latin parfois imparfaite. On en a vu quelques exemples dans le récit des réalisations urbanistiques de Tarquin l'Ancien (*circum ludos - circus/arcus*) ou dans l'épisode de la disparition mystérieuse de Romulus au Marais de la Chèvre (à *Palude*). Ce ne sont là que des cas parmi beaucoup d'autres<sup>38</sup>.

\*

Au terme de ce gros article, rappelons quel était notre objectif. Nous voulions étudier la vision que se faisait Jean d'Outremeuse des origines les plus anciennes de Rome, depuis l'arrivée sur le site des premiers réfugiés du déluge jusqu'aux premières décennies de la République.

Pour y arriver, il fallait d'abord extraire du *Myreur* tous les passages qui concernaient cette période et qui se trouvaient éparpillés sur plus de 90 pages de l'édition de référence A. Borgnet (1864). L'ensemble obtenu constituait un tout cohérent. On le retrouvera, avec texte original et une traduction en français moderne, dans l'[appendice](#) dû à Anne-Marie Boxus.

Il fallait ensuite en retrouver les sources. Le problème ici était assez simple. Jean s'était directement inspiré de l'importante *Chronicon Pontificum et Imperatorum* de Martin d'Opava écrite en latin au XIIIe siècle et dont un exemplaire existait dans la bibliothèque de la cathédrale de Liège.

Il fallait enfin comparer le texte de Jean à celui de son modèle. Une donnée importante est immédiatement apparue : c'est la grande liberté de notre chroniqueur vis-à-vis de la source qu'il traduit (car Jean est essentiellement un traducteur) et dont il s'inspire. En fait il s'en écarte beaucoup et souvent ; il n'hésite pas à puiser ailleurs d'autres informations, sans nécessairement nommer ses garants qu'on ne parvient pas toujours à les identifier. Et quand il cite des références, elles sont loin d'être toujours exactes.

---

<sup>38</sup> On en trouvera un bel exemple dans notre article *La Marie-Madeleine de Jean d'Outremeuse. Une figure évangélique vue par un chroniqueur liégeois du XIVe siècle*, dans les *FEC*, t. 28 (2014) [[http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/28/Egypt\\_MM/MM/MM.htm](http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/28/Egypt_MM/MM/MM.htm)]. Il s'agit cette fois de la manière fort imparfaite dont Jean comprend et traduit un rapport écrit en latin par Bernard Guyon (Bernard Gui, ou Bernard Guidoni, ou Bernard Guidon, ou Bernardus Guidonis), un dominicain français (1261-1331), qui deviendra successivement évêque de Tui (Galice) puis de Lodève et se rendra célèbre comme inquisiteur.



Mais le plus intéressant – et aussi le plus original – est l'aisance avec laquelle il se révèle capable d'invention et de fantaisie lorsque ses sources sont muettes. Il semble alors éprouver une sorte d'horreur « du vide historique », qui le pousse à faire appel à une imagination qu'il a très grande et à des habitudes d'écriture qui lui viennent de ses talents de versificateur épique. Avoir écrit, vingt ans avant *Ly Myreur*, plusieurs dizaines de milliers de vers dans la *Geste de Liege* lui a donné non seulement un bagage mais aussi un style épique.

En réalité, ce sont les écarts relevés par rapport à ses sources qui sont les plus révélateurs de sa méthode de travail. Ils traduisent son désir profond de combler les silences de ses modèles, on l'a dit, son grand intérêt pour les thèmes épiques, on l'a dit aussi, mais également des goûts – parfois maladifs – pour la chronologie, les généalogies, les successions royales, les pseudo-étymologies, les fondations de cités.

En outre, ces écarts révèlent encore autre chose : une sorte de « programme historiographique caché », qui le porte à valoriser certains peuples ou certaines villes. Dans le présent article, nous avons vu ce projet s'exercer, de manières diverses, à l'avantage (a) de Trèves, (b) des Gaulois, (c) des Latins et des Romains qui leur succèdent. La suite du *Myreur* montrera qu'il met également en évidence Tongres et Liège.

C'est au fond un auteur fort original, mais pour s'en apercevoir, il est essentiel de ne pas se laisser rebuter par le désordre d'une présentation généralement annalistique de sa matière.

Nous ne sommes qu'au début de nos recherches sur *Ly Myreur*, mais elles s'avèrent déjà intéressantes. Nous espérons pouvoir les poursuivre en étudiant d'autres sections.